APRÈS UN BON REPAS FUMEZ LES CIGARES DIXIE ET CAMILLO
4-p-n.

Le Canada

APRÈS UN BON REPAS FUMEZ LES CIGARES DIXIE ET CAMILLO
4-p-n.

VOL V — No 156 MONTREAL, JEUDI, 3 OCTOBRE 1907. PRIX: UNSOU

L'HON. M. LEMIEUX

Il sera probablement choisi comme représentant du gouvernement à Tokio

MINISTRE DU TRAVAIL

C'est en cette qualité qu'il serait appelé à faire valoir les réclamations des travailleurs de la Colombie-Anglaise

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 2. — S'il est reconnu que l'absence de l'honorable Rodolphe Lemieux n'affectera en rien la discussion devant le Parlement du programme relatif au ministère des Postes, il est probable que le ministre des Postes et du Travail sera désigné pour aller à Tokio, le 20 de ce mois, discuter et régler avec le gouvernement japonais la question si épineuse de l'immigration japonaise, ainsi que les questions se rattachant au commerce des deux pays.

Comme ministre du travail l'hon. M. Lemieux était tout désigné pour représenter le Canada à Tokio, et pour prendre la défense des intérêts de la classe ouvrière de la Colombie Anglaise, qui a le plus à se plaindre de l'immigration japonaise.

Le choix du gouvernement, certes, ne pouvait mieux s'exercer, car l'honorable Rodolphe Lemieux réunit, à un degré égal, les hautes qualités d'orateur et de diplomate, qui en ont fait non seulement un de plus brillants hommes d'Etat, mais qui l'ont désigné maintes fois, à l'attention des gouvernements étrangers.

Le ministre des Postes saura mettre à profit, dans l'accomplissement de cette délicate mission, outre ses connaissances parfaites de la question japonaise, ses relations d'amitié avec le prince Fushimi qui fut reçu avec tant d'enthousiasme, lors de la dernière visite qu'il fit à Ottawa.

L'honorable Rodolphe Lemieux sera probablement accompagné par un haut personnage officiel, qui sera chargé d'aplanir les difficultés diplomatiques et protocolaires, afin de faciliter la tâche entreprise par le ministre des Postes.

M. TAFT A TOKIO

Le comte Katsura dit que son discours enlève tout doute sur les relations entre les Etats-Unis et le Japon.

Tokio, 2. — Le comte Katsura, ancien premier ministre du Japon et membre du conseil militaire de l'empire, a dit aujourd'hui : "Je suis heureux que la courte visite de M. Taft ait été l'occasion d'une démonstration indiscutable des relations amicales entre le Japon et les Etats-Unis. On a essayé de représenter sous de fausses couleurs les relations qui existent entre les deux pays, mais ces tentatives doivent être attribuées aux efforts de gens intéressés, et ne méritent guère de considération sérieuse.

"La situation tout entière a été discutée entre M. Taft et moi, il y a deux ans, à l'occasion de sa dernière visite ici. Les autorités des deux gouvernements en sont alors venues à une entente complète, et aucun changement à la situation n'est survenu depuis lors. Je crois fermement que rien ne peut ébranler les fondations sur lesquelles reposent les relations historiques qui existent entre les deux nations. Il n'y a rien de plus absurde que le cri de guerre entre les Etats-Unis et le Japon, et M. Taft, par son magnifique discours, vient de mettre un sceau indélébile sur les relations cordiales et l'entente parfaite qui existent entre les deux pays. S'il était resté dans l'esprit de quelques-uns des soupçons de relations tendues entre les Etats-Unis et le Japon, ses paroles éloquentes ont dû les faire disparaître complètement et inspirer une nouvelle confiance."

LE ROI POETE

Un professeur américain conteste à Solomon le titre d'auteur des Cantiques.

Baltimore (Maryland), 2. — Paul Haupt, professeur de langues sémitiques à l'université John Hopkins, qui vient de terminer une traduction des Cantiques de Solomon, déclare, paraît-il, que Solomon n'a jamais écrit ces Cantiques. "Les Cantiques, dit le professeur Haupt, ont été écrits au moins six cents ans avant son règne. Le livre est un recueil de chants d'amour, traitant particulièrement de l'amour du Christ, qui devait venir, pour les hommes. Il a été écrit dans les environs de Damas."

LES VOIES FLUVIALES

Le président Roosevelt préconise la route du Mississippi pour le transport des marchandises

LES CHEMINS DE FER

M. Roosevelt tient toujours à leur réglementation par le gouvernement des Etats-Unis

Saint-Louis, 2. — Accueilli par les cris des sifflets, le son des cloches, les bruyantes détonations de bombes et les acclamations sorties de milliers de poitrines humaines, le président Roosevelt est arrivé ici aujourd'hui, faisant son premier arrêt dans son voyage, sur le Misaisippi, de Keokuk (Iowa) à Memphis (Tennessee), où il assistera vendredi à la convention de l'Association des voies fluviales à eau profonde depuis les lacs jusqu'au golfe."

Ce voyage est la réponse du président à une invitation des gouverneurs des Etats situés le long du Mississippi, invitation qui lui a été adressée dans l'espoir qu'il sera tellement impressionné de la perte énorme d'énergie motrice pour le transport des marchandises qu'il exercera une puissante influence en vue d'engager le gouvernement à agir dans un esprit défini et plus large dans le creusage des grandes voies intérieures en vue de les rendre navigables pour les navires océaniques.

Le président a prononcé ici un discours.

"Je suis déjà venu à Saint-Louis, dit-il, mais toujours par chemin de fer. J'ai maintenant visité votre ville au cours d'un voyage par eau sur la grande route naturelle qui passe à vos portes, une grande route autrefois si importante mais aujourd'hui presque abandonnée, que la nation, je l'espère, verra non seulement à ramener à son ancienne utilité, mais à laquelle elle donnera un degré d'utilité beaucoup plus grand, correspondant à la croissance extraordinaire, en richesse et en population, de la vallée du Mississippi. Nous avons vécu dans une ère phénoménale de construction de chemins de fer. L'importance des voies fluviales a été considérablement diminuée. Il s'est élevé dans les Etats-Unis une tendance à l'abandon pratiquement complet du transport par eau. Une telle tendance n'est certainement pas saine, et je suis convaincu qu'elle n'est pas permanente. Les grands lacs offrent un exemple frappant de l'importance d'une bonne voie fluviale pour le trafic des marchandises. Il est à désirer, à tous les points de vue, que la nation aide à améliorer le plus grand réseau de voies fluviales dans les limites de son territoire : la voie du Mississippi et de ses grands tributaires, comme le Missouri et l'Ohio."

Le président a déclaré que la principale question économique du jour, aux Etats-Unis, est d'assurer le contrôle des grandes corporations engagées dans le commerce entre Etats : c'est-à-dire les chemins de fer et les corporations industrielles faisant affaires dans différents Etats.

"Nous nous occupons surtout, en ce moment, des chemins de fer. Tous les chemins de fer les plus importants ne sont plus maintenant des chemins faisant des affaires seulement dans les limites d'un Etat, mais des instruments du commerce entre Etats. C'est la nation seule qui peut, avec sagesse, justice et efficacité exercer sur ces chemins de fer faisant le commerce entre Etats la surveillance complète qui devrait être exercée.

"Personnellement, je crois fermement qu'il devrait exister une législation nationale autorisant le contrôle de toutes les corporations faisant le commerce entre Etats, y compris le contrôle de l'émission de leurs obligations. Mais la nécessité de ce dernier contrôle fédéral est moins urgente et immédiate que dans le cas des chemins de fer.

"Je n'ai pas le moindre doute de l'existence du pouvoir constitutionnel pour la réglementation nationale de ces corporations."

DUEL AU SABRE

(Dépêche Spéciale)

Halifax, 2. — On vient d'apprendre qu'un duel au sabre, entre M. Mazier, rédacteur au "Réveil" et le Dr Fromy, a eu lieu la semaine dernière, à Saint-Pierre et Miquelon.

Après dix minutes de lutte acharnée, le journaliste a reçu un coup de sabre au sein droit. Son témoin, le Dr Thibaud, voyant la nature de la blessure de son ami, déclara Mazier incapable de continuer la lutte.

Le duel eut lieu à la suite d'un article paru dans le "Réveil."

UN METEORE A NEW-YORK

New-York, 2.—Les citoyens de New-York ont pu voir, mardi soir, un météore de proportions gigantesques traverser l'espace du nord au sud. Ce visiteur inattendu laissa derrière lui une traînée lumineuse, qui fut visible pendant une minute entière, au dire de quelques-uns.

Des dépêches de Suffern, N. Y., annoncent que le corps lumineux, aperçu à New-York a été vu, également, dans cette ville. Il avait la forme d'une immense fusée, puis se brisa, ensuite en plusieurs morceaux et disparut dans l'infini.

FRANCE ET MAROC

Le ministre de France va négocier à Rabat les conditions de la paix

L'ATTITUDE DE MOULAI HAFID

M. Tazi vient négocier à Paris le paiement de l'indemnité de guerre

Service spécial du "Canada"

Paris, 2.—Les puissances signataires de la convention d'Algésiras, à l'exception de l'Espagne, ont accepté les mesures dictées par la France en vue d'empêcher l'introduction de la contrebande de guerre au Maroc. Malgré les réserves espagnoles les mesures en question seront mises en pratique.

Le ministère des affaires étrangères à Paris a reçu une preuve complète que Moulaï Hafid n'est pas hostile à la France, mais désire simplement que la France reste neutre dans le conflit pour le sultanat avec son frère Abd-el-Aziz.

M. Tazi, frère de Mohammed Tazi, ministre des finances du Maroc, est arrivé à Paris venant de Marseille et a entamé des négociations afin de donner en gage les bijoux du sultan et d'obtenir en échange l'argent nécessaire à payer l'indemnité de guerre.

Dans sa prochaine entrevue à Rabat avec le sultan Abd-el-Aziz, M. Regnault, ministre de France, qui a été invité à rendre visite à Sa Majesté et est maintenant en route pour la ville sainte, formulera les demandes suivantes :

1. Règlement de toutes les anciennes réclamations de la France antérieures et postérieures au meurtre du Dr Mauchamp.
2. Arrangement définitif pour la police de la zone frontière algérienne.
3. Règlement de l'affaire de Casablanca, comprenant une contribution de guerre et le payement d'une indemnité aux citoyens français qui ont souffert du mouvement antiétranger.
4. Exécution immédiate des réformes prévues par la convention d'Algésiras en commençant par l'installation dans les ports de la police franco-espagnole.

L'IMMIGRATION JAPONAISE

Tous les Japonais au Canada actuellement seraient naturalisés

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 2. — Que les Japonais soient oui ou non assimilables avec les Canadiens, il est entendu qu'un grand nombre d'entre eux deviendront immédiatement citoyens de ce pays et que même ils influeront quelque peu sur notre politique s'ils se font naturaliser. Les minutes du département du secrétaire d'Etat montrent que jusqu'en juillet dernier 3,528 japonais sont devenus sujets britanniques.

Avant 1902, 2,733 avaient été naturalisés ; en 1902 il y en eut 67 ; en 1903, 279; en 1904, 82; en 1905, 19; en 1906 jusqu'au 1er juillet, 40 ; et 206 pour les douze mois qui suivent. Le recensement de 1901 démontre qu'il y avait alors 3,612 japonais au Canada; de 1901 à 1905, il n'y eut que 354 japonais qui entrèrent dans le Dominion.

Depuis que l'on exige trois ans d'habitation au Canada pour obtenir les papiers de naturalisation, l'on peut voir par le tableau ci-dessus que tous japonais susceptibles de devenir sujets de Sa Majesté le sont ipso facto.

FRANÇOIS-JOSEPH

L'empereur d'Autriche souffre du catarrhe des bronches.

Vienne, 2. — L'empereur François Joseph est retenu dans ses appartements au palais de Schoenbrunn, par une attaque de catarrhe des bronches. Sa Majesté est capable de s'occuper des affaires de l'Etat, et ses médecins déclarent que son état n'est pas dangereux, mais qu'il lui faut un bon repos.

INCONSTANTE FORTUNE !

Un ancien spéculateur de Wall Street meurt dans la misère.

New-York, 2.—Les journaux rapportent aujourd'hui la mort et les funérailles de William Francis Carey, qui était un riche spéculateur de Wall Street avant la récente baisse des stocks. M. Carey, qui habitait autrefois une magnifique maison de l'avenue Madison, où il exerçait une large hospitalité, a fini ses jours dans un modeste logement et réduit à la dernière pauvreté. On dit que dans les derniers jours de sa vie, il en était réduit à demander de l'ouvrage à la journée, bien qu'il ait eu autrefois un revenu annuel de $200,000.

JUSTICE SOMMAIRE

A Madagascar, un capitaine d'infanterie abat d'un coup de revolver

LE TIRAILLEUR KASAMBO

L'assassin passe en conseil de guerre. — Cinq ans de réclusion et la dégradation militaire

(Service spécial du "Canada")

Paris, 2.—Un capitaine et un adjudant ont été condamnés par le conseil de guerre de Diégo-Suarez, à cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire, pour avoir, en 1903, procédé dans un cercle à l'exécution illégale d'un tirailleur.

Voici quelques renseignements complémentaires au sujet de cette affaire, qui a produit une grosse émotion à Madagascar.

Le 13 juillet 1903, le soldat indigène Kasambo, libéré depuis le 1er juillet et détenu civilement pour vol, s'évadait ; poursuivi et arrêté, il était amené à quarante ou cinquante mètres du camp, dans le poste de Besalampy. En présence du sergent-major Licot, il était interrogé par le capitaine Bertrand. L'interrogatoire fut de courte durée, le sergent-major Licot, sur l'ordre du capitaine Bertrand, prit son revolver et logea une balle dans la tête de Kasambo, qui fut aussitôt enterré sur place.

Le général Galiéni, gouverneur de Madagascar, saisi de l'affaire, ouvrit une enquête, interrogea les témoins, et décida qu'étant donné les circonstances dans lesquelles cette affaire s'était produite, il y avait lieu de la classer.

Il y a huit mois environ, une dénonciation parvenait au nouveau gouverneur de Madagascar. Le capitaine Bertrand et l'ancien sergent-major Licot promu adjudant depuis un certain temps, étaient mis en prévention de conseil de guerre.

Cette affaire est venue devant le conseil de guerre de Diégo-Suarez. Au cours de son interrogatoire, le capitaine Bertrand a reconnu les faits, a déclaré en assumer toute la responsabilité et a invoqué pour justifier cette exécution sommaire la situation du sud de Madagascar, qui à l'époque, était en pleine rébellion et nécessitait par suite des mesures de répression exceptionnelles.

Les membres du conseil de guerre ont signé un recours en grâce en faveur des condamnés. De plus, tous les Européens habitant Diégo-Suarez ont adressé aux pouvoirs publics une pétition demandant de surseoir à l'exécution du jugement.

MEURTRE POLITIQUE

Le shérif Brown accuse de sa mort la Confédération des Mineurs de l'Ouest.

Baker City, (Oregon) 2 — La Confédération des Mineurs de l'Ouest est accusée d'avoir comploté la mort de Harvey S. Brown, ancien shérif de ce comté, d'après une déposition ante mortem faite par la victime, hier après-midi. Brown a été victime d'une explosion de bombe, au moment où il arrivait chez lui, lundi soir. L'attentat a été en tout semblable à celui qui a causé la mort de l'ancien gouverneur de l'Idaho, Frank Steunenberg. La déposition se lit comme suit:

"Je revenais de la ville chez moi, hier soir, quand je rencontrai, en face d'une maison située à quelque distance de la mienne, un homme à qui j'adressai la parole. L'homme ne fit aucune réponse. Cet homme mesurait cinq pieds et dix pouces de hauteur et pesait 165 livres. Il portait un complet brun et un faux col en celluloide, et sa figure était rasée. J'ai eu conscience qu'on me suivait depuis trois semaines, et je n'ai aucun doute que ceux qui ont attenté à ma vie sont des gens affiliés à la Confédération des Mineurs de l'Ouest, et que j'étais condamné à mort à cause de la part que j'ai eue dans les causes Steunenberg et Steve Adams."

Brown est mort peu de temps après avoir fait cette déclaration.

La ville entière est dans un état voisin de la panique. Les affaires sont pratiquement suspendues et les gens se réunissent sur les places publiques pour discuter ce crime.

Brown a arrêté Adams à Haines, quand il était recherché comme témoin dans l'affaire Steunenberg, et a rendu témoignage dans le procès d'Adams, à Wallace, sous l'accusation de meurtre. Les amis de Brown disent qu'il a souvent parlé de menaces proférées contre lui.

L'ÉMIGRATION RUSSE

Un projet de loi destinée à la faciliter.

Saint-Pétersbourg, 2. — Le ministre du commerce, M. Filossofoff, a terminé la rédaction d'un projet de loi qu'il déposera devant le nouveau parlement et qui enlève toutes les restrictions sur l'émigration de ce pays.

THEATRES MARITIMES

Des salles spéciales seront amenagées à bord des paquebots de la ligne Cunard

CHARLES FROHMAN

Le grand impressario est l'auteur de cette nouvelle et originale proposition

Liverpool, 2. — On a annoncé aujourd'hui que la compagnie Cunard a accepté l'offre faite par Charles Frohman de donner des représentations théâtrales sur les grands paquebots. Ces représentations seront données par des acteurs réguliers qui voyagent de temps à autre entre les Etats-Unis et l'Angleterre. La compagnie est à préparer les plans de salles spéciales pour représentations théâtrales et concerts à bord de trois de ses navires.

D'autres compagnies transatlantiques ont mis à l'étude la proposition de M. Frohman.

New-York, 2. — Al. Hayman, le représentant de Charles Frohman, en cette ville, a déclaré aujourd'hui que des théâtres à bord de transatlantiques seront probablement bientôt un fait accompli.

"M. Frohman, dit-il, songe à cette proposition depuis quelque temps et est actuellement à Londres élaborant le projet avec la compagnie Cunard. Le projet sera probablement d'abord essayé à bord du Lusitania. Ce n'est pas nécessairement une entreprise dont le but est de faire de l'argent, mais elle a une base financière. Quand les troupes de théâtre sont en mer, traversant d'un continent à l'autre, leurs salaires courent toujours, et les directeurs ont un déficit durant cette période. En jouant devant les passagers des transatlantiques, ce déficit serait en partie comblé.

"On essaiera d'abord de la comédie légère, et si la tentative réussit, des pièces d'autres genres seront mises à l'affiche sur les scènes transatlantiques. A vrai dire, la principale difficulté à prévoir est que des acteurs souffriront probablement du mal de mer, mais je suppose que d'autres pourront prendre leurs places. Je ne saurais dire quand le théâtre en haute mer sera mis en opération, car certains détails ne sont pas encore réglés définitivement."

LA CHINE SE RÉVEILLE

Un édit impérial décrète l'instruction obligatoire pour tout le monde dans le pays.

Tien Tsin, 2 — Un édit impérial en date du 30 septembre décrète l'instruction obligatoire pour tout le monde, en Chine et déclare qu'on devra enseigner au peuple les principes du gouvernement constitutionnel, afin qu'il soit plus en état de bien choisir ses représentants, quand un parlement sera créé. Le trône exprime son désir d'établir des institutions parlementaires, mais ajoute que le succès de ces institutions dépend de l'instruction et des connaissances de ceux qui seront appelés à gouverner.

Pekin, 2 — Le trône continue à promulguer des édits d'une nature parlementaire, indiquant qu'une certaine mesure d'autorité administrative a été accordée au Tzu Cheng Yuan, ou conseil d'administration, récemment créé à cette fin. On dit que ces édits ont pour objet de contrebalancer l'activité des départements anti-dynastiques et révolutionnaires. Le département de l'instruction publique a reçu ordre de publier des livres, pour les enfants d'école, et des instructions ont été données au bureau des municipalités de préparer une expérience d'autonomie locale.

Le trône met le peuple en garde, contre les conséquences d'une fausse interprétation de la nature exacte de la forme de gouvernement qu'il entend donner au pays, c'est-à-dire une administration monarchique constitutionnelle, et ordonne à toutes les branches du gouvernement d'expliquer clairement toutes ces choses au peuple.

LE TRUST DES TÉLÉGRAPHES

La Western Union et la Postal menacées de perdre leurs chartres.

New-York, 2 — La Western Union Telegraph Company et la Postal Telegraph Company ont reçu, aujourd'hui, de la Cour Suprême, l'ordre de faire voir, vendredi, pourquoi le procureur général Jackson ne devrait pas les poursuivre, pour obtenir la confiscation de leurs chartes, alléguant qu'elles ont formé une combinaison en vue d'augmenter le coût des dépêches télégraphiques. M. Jackson allègue, dans sa requête, que la combinaison a été effectuée le 1er janvier 1907 qu'une échelle de taux plus élevée a été mise en vigueur et que les compagnies se sont entendues pour tenir des bureaux en commun à certains endroits et se partager les bénéfices qui en résultent.

La prudence la plus élémentaire conseille à chacun de faire un testament.

Songez à la tranquillité et au bien-être de ceux que vous laissez après vous et nommez comme exécuteur testamentaire

La Société d'ADMINISTRATION GENERALE
30 RUE SAINT-JACQUES.

Vous éviterez ainsi bien des ennuis et des frais à vos héritiers.

8-p-n-6-7-J-N

18 Piastres Par Semaine

VOUS POUVEZ ECONOMISER CE MONTANT EN EMPLOYANT LE

MALAXEUR A BETON RANSOME

Nous vous expliquerons comment économiser ce montant. Venez-nous voir. Nous vendons des Malaxeurs avec ou sans pouvoir. De toutes les capacités. Sur enrayements ou "trucks".

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER 8-p-6-7-J-N Tel. Main 3420-3421 New Imperial Bank Bldg 8-p-6-7-J-N

PRÉVENIR ET NON GUÉRIR

On prédit que tel sera bientôt le rôle de la pratique de la médecine

Londres, 2.—L'évolution subie par la pratique de la médecine a été le sujet traité dans les discours prononcés par les principaux médecins de Londres à l'ouverture du terme d'hiver des écoles de médecine attachées aux hôpitaux de Londres.

Les orateurs ont déclaré que le jour approche où les médecins exerçant leur profession privément disparaîtront et seront remplacés par un bureau public d'hygiène, dont le travail consistera à prévenir plutôt qu'à guérir les maladies.

Le docteur Ewart a dit aux élèves que la profession est en proie à une double crise, économique et professionnelle. Il a déclaré que le succès croissant obtenu dans la réduction de la propagation de la maladie et le progrès de la spécialisation ont rétréci le champ de la pratique générale et que cet état de choses va nécessairement se continuer. Il est inévitable, dit-il, que la profession devienne de plus en plus le serviteur de l'Etat. Ses membres doivent donc se consacrer à la culture de la conservation de la santé plutôt qu'à la guérison de la maladie.

D'autres discours du même genre ont été entendus, un médecin prétendant que nous marchons vers ce fait unique d'une profession qui, par son entraînement et son application, détruit la source même de laquelle dépend son existence.

DOUBLE MEURTRE

Une femme et son fils adoptif trouvés assassinés dans une grange, près d'Albany.

Albany, N. Y., 2.—Le cadavre de Katherine Dargatz, femme de John A. Dargatz, a été trouvé pendu à une poutre, aujourd'hui, dans une grange située en arrière de la maison de Dargatz, à Londonville, à quelques milles d'ici. Leur fils adoptif, âgé de neuf ans, était étendu tout près, la tête écrasée à coups de hache. Il vivait encore, mais expira au bout de quelques instants. Le mari a été arrêté, et la police est à la recherche de Jacob Besche, un garçon de ferme, qui connaît, croit-on, quelque chose de ce drame.

De bonne heure ce matin, Dargatz alla avertir un voisin, le docteur Abrams, que sa femme et son fils avaient disparu depuis hier. Le docteur lui conseilla de faire des recherches complètes sur sa propriété. Dargatz revint plus tard et annonça au docteur qu'il avait retrouvé le cadavre de sa femme et que son fils était mourant. Le médecin l'accompagna jusqu'à la grange, où étaient les corps des deux victimes.

Le cadavre de Madame Dargatz était dans un état horrible à voir. Il était déjà froid, et la mort remontait à au moins six heures. La moitié du corps était suspendu dans l'air, tandis que le reste reposait sur la paille dont était recouvert le plancher de la grange.

Le corps de l'enfant était couvert de sang au point de rendre ses traits méconnaissables.

D'après le récit qu'il a fait à la police, Dargatz est parti de bonne heure, hier matin, pour Albany avec un voyage de légumes. A son retour il trouva les portes closes et fut obligé de briser une fenêtre pour pénétrer dans la maison. Il appela sa femme et son fils, dit-il, mais ne reçut aucune réponse. Il appela alors à grands cris le garçon de ferme, mais celui-ci ne répondit pas davantage à ses appels. Dargatz dit que $200 en argent, sa montre et le livret de banque de sa femme ont disparu.

Les voisins disent que les époux Dargatz se querellaient souvent.

La police est incapable de trouver la moindre trace de Besche, le garçon de ferme disparu depuis hier. Le docteur Abrams dit qu'il est impossible que Madame Dargatz se soit donné elle-même la mort et se soit placée dans la position dans laquelle était le cadavre.

VICTIMES DU CONGRES

Banquetés à outrance, plusieurs délégués à la conférence de la Haye tombent malades

LA LISTE DES VICTIMES

Après avoir vaillamment subi deux cents dîners diplomatiques, les pacifistes demandent grâce

(Service spécial du "Canada")

Paris, 2. — Le climat de la capitale hollandaise et les deux cents banquets qui ont été donnés depuis l'ouverture de la conférence produisent sur les délégués des effets désastreux.

M. Nédiloff (Russie) et M. Esteva (Mexique) souffrent de légères attaques de fièvre, plusieurs autres délégués se plaignent de maux divers et un certain nombre d'entre eux y compris le docteur Drago (Argentine) et M. Bourgeois (France) ont été réduits à refuser désormais toute invitation à dîner.

Le rapport du baron Guillaume (Belgique) sur l'arbitrage obligatoire n'a pas été approuvé par les principaux membres du comité d'examen auquel il a été soumis. Le rapport devra être modifié, retardant ainsi la clôture de la conférence.

LA CANDIDATURE PRESIDENTIELLE

William J. Bryan sera le candidat des démocrates de l'ouest.

(Service spécial du "Canada")

Omaha (Nebraska), 2. — On fait des préparatifs en vue d'un grand banquet démocratique qui aurait lieu à Omaha le 7 décembre prochain et auquel assisteraient mille démocrates, venus de toutes les parties du pays pour entendre un discours de M. William J. Bryan. On ajoute que, dans ce discours, M. Bryan poserait sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

A ce propos, un sénateur du Missouri, M. Stone, a dit à un journaliste que, dans l'Ouest on ne parle que d'un seul candidat démocratique à la présidence, et que ce candidat est M. Bryan.

DANS LE MÉTAL EN FUSION

Deux compagnons horriblement brûlés en voulant sauver un ouvrier.

(Service spécial du "Canada")

Luxembourg, 2. — A Hollegange, trois ouvriers, David, âgé de quarante-huit ans, Joseph Hasse, âgé de quarante-cinq ans, et Guétin, âgé de vingt-quatre ans, travaillaient autour d'une énorme cuve dans laquelle se trouvait du métal en fusion. Hasse, se penchant un peu trop, perdit l'équilibre et tomba dans le métal bouillant. Guénin voulut le saisir, mais ne réussit qu'à se faire au bras de profondes brûlures. Hasse s'était instinctivement accroché à David qui, pour se retenir, dut appuyer les mains sur la cuve. Il eut les deux mains complètement brûlées. Hasse, en se débattant, faisait jaillir le métal en fusion de toutes parts, atteignant David qui ne pouvait plus détacher ses mains des bords de la cuve. Hasse est mort quelques heures après avoir été retiré de la sinistre cuve ; Guénin devra être amputé du bras droit et David est dans un état désespéré.

ENTREPRENEURS

Assortiment Complet dans toutes les Lignes y Compris:

Malaxeurs à Concret — Rails — Vis — Accessoires pour Balustre
Grues de Chargement — Chars à Bascules — Baquets à Déchargement
Maringote (Derricks) — Locomotives — Pics — Pelles
Cable Métallique — Pelles à Vapeur
Brouettes — Concasseurs
Grattoirs — Charrues — Perforateurs

MUSSENS LIMITED
299 Rue St-Jacques

ECHOS

L'HON. M. GRAHAM ET LES ASIATIQUES

A une exposition régionale du comté d'Est Kent, à Thamesville, Ont., l'hon. M. George Graham, ministre des Chemins de Fer, a parlé de la question de l'immigration asiatique. Il a, dit-il, beaucoup de sympathie pour ceux qui désirent exclure le travail asiatique; il croit que la question sera réglée de manière à satisfaire tous les gens raisonnables. Et peut-être avant que le peuple ait cessé d'en parler. Si le Japon veut s'en tenir à l'entente originaire, la solution de la question ne serait pas aussi difficile qu'on se l'imagine.

L'incident a eu cet avantage de démontrer que le Canada n'est plus une colonie, dans le sens que ses affaires seraient réglées en Angleterre, mais qu'il est une nation ayant un litige avec une autre puissante nation et que la panique n'est pas le moyen de régler les difficultés qui peuvent surgir entre nations.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Un confrère de l'Ouest fait remarquer que les journaux torys, en discutant le nouveau droit pour le Canada, de négocier ses propres traités, ont omis de constater que Sir Wilfrid Laurier ne pouvait faire une œuvre plus nationale que de rapprocher autant que possible le Canada et la France. Le traité français, dit-il, est réellement le complément de la conférence anglaise, si l'on se place au point de vue de la population mixte du Canada.

L'HON. RUTHERFORD ET L'OUEST

L'hon. A. C. Rutherford, premier ministre de l'Alberta, est en ce moment au Windsor. Il vient de Toronto, où il a reçu récemment ses titres de Docteur en Loi, de l'Université Queen's. Il partira pour l'Ouest dans quelques jours.

Interrogé sur la question des récoltes de l'Ouest, il a déclaré que dans l'Alberta elles étaient excellentes à l'heure actuelle.

Il a ajouté qu'il pouvait parler en toute connaissance de cause pour l'Alberta; il croit que Manitoba et Saskatchewan donneront aussi de bons résultats.

Il dit enfin que les milliers d'émigrés qui arrivent dans les nouvelles provinces font d'excellents colons.

POUR L'HON. M. FIELDING

Le "Halifax Chronicle" publiait, mardi, un article au sujet du retour de l'hon. M. Fielding.

Il rappelle tout ce que le ministre des Finances a fait pour le Canada, et la Nouvelle-Ecosse en particulier; il mentionne la part que le ministre a prise aux récentes négociations du traité français, ainsi que l'hon. M. Brodeur.

L'article termine en recommandant à tous les co-provinciaux du ministre de s'unir pour lui faire une réception digne de ses services publics.

M. RALPH SMITH, DEPUTE DE NANAIMO

M. Ralph Smith député ouvrier de Nanaimo, a répété l'autre jour, dans un discours à ses électeurs sa déclaration qu'il n'accepterait aucun emploi du gouvernement.

L'hon. M. Templeman, qui était avec lui, a rappelé que M. Smith avait refusé deux emplois très importants : celui de sous-ministre du travail, qui lui a été offert par Sir Wm Mulock, et celui de Commissaire du Yukon.

Ces faits sont bons à noter au moment où la presse tory cherche à faire croire au peuple que tous ceux qui votent pour les mesures du gouvernement, le font avec l'idée d'obtenir une place dans le service public.



L'HON. M. TESSIER

L'hon. M. Tessier, interrogé par un confrère, au sujet de la rumeur qu'il serait fait juge en remplacement du juge Larue, démissionnaire, a déclaré qu'il n'accepterait cette position, si elle lui était offerte, qu'après avoir consulté son chef, l'honorable M. Gouin. M. Tessier ajoute qu'il est dans la politique depuis très longtemps et, que sans être malade, sa santé a cependant beaucoup souffert des travaux nombreux et fatigants de la vie publique.

La nomination d'un juge en remplacement du juge Larue doit être faite incessamment à Ottawa, car il y a un terme de la Cour pour le district à Rimouski, le 14 octobre prochain.

L'HON. N. A. BELCOURT

L'honorable N. A. Belcourt est revenu de Saranac Lake, N.Y., à Ottawa; mais il retournera dans les Adirondacks à la fin de la semaine.

Il nous fait plaisir d'apprendre que la santé du député d'Ottawa s'améliore sensiblement de jour en jour.

A L'ECOLE OLIER

A l'école Olier, il y a actuellement 372 élèves, alors que, d'après les règlements du Conseil de l'Instruction Publique, il n'y aurait place que pour 280 élèves.

Nous croyons devoir attirer l'attention du surintendant de l'Instruction Publique sur ce fait et lui demander de faire appliquer les règlements qui limitent le nombre d'élèves, par classe. Il y a là, à la fois, une question d'hygiène et une question d'efficacité pour l'enseignement.

VUES OPPOSEES

Un confrère fait justement remarquer:

"Dernièrement, le Congrès ouvrier se prononçait, sans restriction, contre l'admission du travail asiatique, en Canada. Aussitôt après le Congrès manufacturier demandait la liberté absolue de l'immigration jaune.

Les manufacturiers se déclarent incapables de maintenir leurs industries avec une journée de huit heures; les ouvriers insistent pour l'obtenir.

Les manufacturiers demandent pour eux, une plus grande somme de protection; mais, ils la refusent aux autres en demandant l'entrée libre du travail dans le pays, c'est-à-dire la réduction des gages.

Les manufacturiers accusent le gouvernement et la députation de trop céder aux exigences des ouvriers; les ouvriers se déclarent mécontents de la legislature et s'organisent pour enrayer leurs propres représentants, en Chambre.

L'opposition, par la bouche de M. Borden, reproche à Sir Wilfrid Laurier de négliger les intérêts de l'Empire; et elle se prononce contre l'admission des Japonais dans la Colombie Anglaise, au risque de contrecarrer le traité entre la Grande-Bretagne et le Japon."

AU CANADIAN CLUB D'OTTAWA

M. Henry M. Whitney, de Boston, candidat des démocrates au poste de gouverneur de l'Etat du Massachusetts, avait été invité à être l'hôte d'honneur du Canadian Club d'Ottawa, samedi prochain, le 5 courant. La campagne électorale qui bat son plein dans le Massachusetts a forcé M. Whitney à décliner l'invitation. Mais il a donné aux officiers du Canadian Club l'assurance qu'après les élections du 6 novembre, il sera heureux d'aller dans la capitale fédérale, parler des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis.

LE GOUVERNEMENT D'ONTARIO

Le cabinet d'Ontario a eu une séance, mardi, où l'on a discuté la question des pouvoirs hydro-électriques. Nulle autre déclaration, cependant, n'a été rendue publique que celle du premier ministre Whitney que son gouvernement n'accorderait aucune faveur due à l'influence pécuniaire ou autre.

C'était la première réunion depuis les vacances d'été.

CANDIDAT OUVRIER

La rumeur veut maintenant que les ouvriers aient un candidat, dans Ottawa, aux prochaines élections fédérales.

LA "SOO CONSOLIDATED CO."

Le renouvellement de l'emprunt de $1,000,000 de la province d'Ontario, hors du "Soo Consolidated Co", comportera, si l'on en croit un confrère de Toronto, la nomination d'un représentant du gouvernement au bureau des directeurs de la compagnie. Le même confrère mentionne le nom de M. R.A. Pringle, député fédéral de Stormont.

DANS BROCKVILLE

Les rapports indiquent que M. Lewis, le candidat libéral dans Brockville, à la Législature Provinciale, pour le siège vacant, depuis la nomination de l'hon. G. Graham, sera élu par une bonne majorité.

M. H. B. AMES

Le député de Saint-Antoine au parlement fédéral, M. H. B. Ames est à faire une tournée politique dans les Cantons de l'Est. Il est accompagné de M. Chs Beaubien. M. Ames a déjà tenu plusieurs assemblées dans le comté de Compton.

Quelle joie d'être délivré des Hémorroïdes

Ce n'est pas seulement l'intense démangeaison et l'irritation provenant d'hémorroïdes qui causent de si grandes souffrances, non seulement la crainte d'une opération chirurgicale avec ses douleurs, dépenses et dangers, mais le système entier semble miné et les souffrances augmentent de jour en jour jusqu'à ce que l'on devienne découragé, affaibli et de désespoir on perde toute espérance de guérison.

La joie que procure la guérison d'hémorroïdes saignantes, protubérantes est décrite dans des milliers de lettres que nous recevons de temps en temps.

Il ne faut pas dire aux auteurs de ces lettres qu'il y a un cas d'hémorroïdes que l'onguent du Dr Chase ne puisse guérir, ils ne vous croiraient pas. Eux seuls savent combien ils ont souffert, et aussi savent que l'Onguent du Dr Chase les a guéris. Dans plusieurs cas les guérisons semblaient miraculeuses, tant il y fallut peu d'onguent. Dans d'autres, tandis que l'apaisement vint rapidement, il fallut un persistant usage de plusieurs boîtes d'onguent.

L'Onguent du Dr Chase est le seul remède positif, certain et garanti pour toute forme d'hémorroïdes. 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou Edmanson, Bates & Co., Toronto.

156-g

TROIS DRAGUES AU TRAVAIL

On procède au creusement du port de St-Jean.

St-Jean, N. B., 2.—Dans un discours prononcé au Board of Trade, l'hon. Wm Pugsley, ministre des Travaux Publics, a annoncé que la drague "Fielding" actuellement en cale sèche à Halifax, serait envoyée ici aussitôt qu'elle aurait subi certaines réparations. On aura donc prochainement trois dragues employées aux travaux entrepris pour l'amélioration du port de St-Jean en vue de la saison d'hiver.

L'hon. M. Pugsley a invité la Board of Trade à étudier les questions relatives au développement des voies de transports, notamment le projet de la prolongation de l'I.C.R. jusqu'à la Baie Georgienne.

"Je vois, a continué le ministre, que le comité civique discute l'opportunité de nommer un expert pour évaluer le prix à payer pour les quais. Un mot d'avis. Que le prix qu'on fixera ne soit pas celui qu'ils ont coûté, mais celui qu'ils valent, c'est-à-dire la valeur du revenu qu'ils donnent.

L'hon. M. Pugsley poursuit le "World"

Un interview important avec le ministre des Travaux Publics

Le "World", de Toronto, publiait, le 21 septembre dernier, un article où se trouve la phrase suivante:

(Traduction.)

"Il y a des gens qui croient maintenant que M. Pugsley a été intimement mêlé à toute la transaction "Blair-Russell."

L'hon. M. Pugsley vient de donner instruction à ses avocats de prendre une action en diffamation contre le "World."

En annonçant qu'il a reçu avis de cette poursuite, le "World" exprime sa surprise que l'hon. M. Pugsley ait pris à cœur cette phrase, et il se demande si l'intention du ministre n'est pas plutôt de rendre publics les faits concernant cette fameuse transaction Blair-Russell. Et il ajoute que, si tel est le cas, il (le "World") se fera un devoir d'y aider tant qu'il pourra.

Le "Sun" de St-John, publiait, à ce sujet, en dépêche datée de Montréal, une entrevue avec le ministre des Travaux Publics, où ce dernier résume le débat qui a donné lieu à cette polimique.

C'est, dit-il, pour montrer l'hypocrisie de la campagne de pureté électorale entreprise par M. Borden, qu'il a prononcé son fameux discours de Fairville, où il a parlé du fonds électoral de M. Borden.

"J'ai, dit-il, condamné cette hypocrisie, j'ai dit que les délais dans lesquels on pouvait poursuivre, en vertu des statuts, ceux qui ont été coupables de cette corruption parmi les conservateurs, sont expirés. Mais que, si M. Borden ou un autre, voulait prendre une poursuite, soit contre moi, soit contre le "Sun", qui a publié mon discours, je m'engagerais à prouver que, dans un certain cercle seulement, d'amis politiques et d'organisateurs électoraux de M. Borden, on avait réuni un fonds électoral d'au moins un demi-million, dont un vingtième, soit $25,000, avait été envoyé dans une seule circonscription électorale du Nouveau-Brunswick pour y corrompre les électeurs dans un effort qui n'a pas réussi, pour assurer l'élection d'un candidat conservateur.

C'est à la suite de ce discours que le "World" a entrepris de mêler le nom de M. Pugsley à la réunion de ce fonds. Et comme il a pris une part active à la campagne de 1904, en faveur des libéraux, on voit dans quelle position, il se trouverait, s'il laissait passer cette accusation d'avoir joué double jeu dans cette élection.

L'Ashnola Coal Co.

Une compagnie dont M. Geo. Foster est président

Le "Saturday Sunset" de Vancouver, dans un article sur la rareté de l'argent, disait dernièrement que les capitaux fuyaient le Canada, effrayés par les projets de compagnies purement spéculatives qui y pompent l'argent du public. Et il mentionnait en particulier l'Ashnola Coal Co., dont M. Geo.E.Foster est président, comme l'une des compagnies les plus extravagantes, les plus invraisemblables, les plus outrageusement spéculatives qu'il y ait au monde, et qui est tombée à l'eau.

C'est avec des projets comme ceux-là, dit le "Sunset" que l'on chasse le capital du pays; que les financiers de Toronto exploitent ces sortes d'entreprises sont en partie responsables de la situation actuelle et que cette situation ne pourra s'améliorer avant que l'on ait pris "ces valeurs" par la peau du cou pour les jeter en prison.

M. Geo. E. Foster a donné à un confrère de Toronto l'explication suivante: L'Ashnola Coal Co est une entreprise où sont entrés quelques financiers d'Ontario, qui ont placé du capital dans certaines licences de charbon en Colombie Anglaise. Tout le capital souscrit a été employé à des achats et à l'exploitation de la propriété. On y a découvert des veines de charbon exploitable, tant par sa qualité que par la quantité.

L'exploitation de la propriété était impossible faute de communications par chemins de fer, et les actionnaires ayant fini par se lasser d'attendre la construction d'une ligne promise, qui retardait toujours, ils ont décidé, il y a quelques mois de liquider. M. Foster jure ses grands dieux que le président ni les autres directeurs de la compagnie n'ont reçu un sou pour leur travail.

Il faut croire que les entreprises de M. Geo. E. Foster ne réussissent pas aussi bien, depuis qu'il n'est plus gérant de l'"Union Trust Co."

CE QU'ON DIT DE NOUS

Un jugement du "Sun" de New-York.

New York, 2.—On lit dans le "N. Y. Sun": "De temps à autre nous avons commenté le progrès économique du Canada, le développement de son commerce extérieur et la croissance de ses industries. A bien des égards son progrès, au cours des dix dernières années, a été plus rapide que celui des Etats-Unis. A moins qu'il ne se produise quelque crise dont on ne saurait discerner aujourd'hui ni l'origine, ni aucun indice, son progrès au cours des dix prochaines années dépassera de beaucoup celui des dix dernières. Mais il y a un autre fait non moins important à considérer. Ce fait a été éloquemment signalé par Sir Wilfrid Laurier dans le récent discours qu'il a prononcé devant l'Association des Manufacturiers Canadiens lorsqu'il dit que "Le Canada a aujourd'hui vraiment atteint le rang de nation."

Le Canada, il est vrai, n'a pas le plein pouvoir de conclure des traités avec d'autres pays. Cependant il négocie des traités avec d'autres pays et l'Angleterre les approuve sans les discuter ni suggérer de restrictions. Il n'est guère douteux que si l'Angleterre refusait de confirmer un traité quelconque que le Canada désirerait conclure et que le Canada jugerait important pour ses intérêts, la séparation s'ensuivrait.

Le Canada est aujourd'hui trop puissant et a trop de confiance en soi pour avoir besoin de demander à être gouverné ou seulement guidé par la mère-patrie.

Au point de vue économique, le Canada est arrivé. Au point de vue politique, il se trouve à la limite de l'indépendance absolue et peut-être ne faudra-t-il attendre que quelques années avant qu'il ne franchisse la frontière."

LANCEMENT D'UN STEAMER

On vient de lancer avec succès, à Peterboro, sur le canal de Trent, le "Bessie Butler".

Peterboro, 2. — Hier après-midi, devant une foule nombreuse, on a procédé au lancement sur le canal Trent du nouveau steamer du gouvernement le "Bessie Butler" ainsi appelé en l'honneur de la fille du ministre des chemins de fer et des canaux.

Le nouveau navire a 80 pieds de long, 18 de large et jauge 100 tonneaux; il pourra faire 15 milles à l'heure et coûtera, une fois complété, la somme de $20,000.

Le baptême du "Bessie Butler" a été fait par Mlle M. McAllan, fille du surintendant du canal de Trent.

Hémorrhoïdes guéries dans 6 à 14 jours

Hémorroïdes guéries dans 6 à 14 jours.

L'onguent Pazo est garanti de guérir tout cas d'hémorroïdes, saignantes, protubérantes, brûlantes ou extérieures en 6 à 14 jours, ou l'argent est remis. 50c. 156-g-2ep

W. H. Scroggie

LIMITEE

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

Costumes et Manteaux d'Automne pour Dames

Venez, puis regardez, critiquez, comparez — ensuite prononcez-vous. Nous nous en tiendrons à votre dire — car nous sommes certains que dans aucun autre établissement de la ville, on ne peut trouver pareille variété de tout ce qui est nouveau et à la mode en fait de vêtements de femmes — impossible de rencontrer un aussi beau choix, un aussi bel assortiment et d'aussi bas prix que ceux que nous vous offrons, à notre populaire rayon des costumes, au deuxième étage.

RAPPELEZ-VOUS QUE LE CONCOURS DE LA VOTATION DU PIANO PREND FIN LE 15 OCTOBRE. C'EST DONC DIRE QUE LES CONCURRENTS N'ONT PAS DE TEMPS A PERDRE. QUI VA GAGNER CE JOLI PIANO DE $450 ? VOTEZ ENCORE AUJOURD'HUI.

Sous-Vêtements Chauds pour Hommes

LA FAMEUSE MARQUE DUEDO.

Un vêtement pure laine fait du plus fin tissu australien rayé de fantaisie, de nuances chocolat, brune ou naturelle. Ces vêtements sont renforcés dans le dos et le devant de la camisole, doublés aux coudes, ainsi qu'aux genoux et fond des caleçons. S'ils rétrécissent nous remettrons votre argent ou vous donnerons un nouveau vêtement gratuitement. Les prix sont de $2 et $2.50 l'article.

Sous-Vêtements Chauds pour Femmes

CAMISOLES BLANCHES EN LAINE SUISSE.

Le prix de ces nouveaux sous-vêtements de laine est si bas que vous douterez peut-être de leur qualité; cependant un examen vous convaincra de leur véritable valeur. Les diverses valeurs spéciales suivantes, selon la grandeur, col bas, sans manches. . . . . 75c et 89c

OFFRE SPECIALE POUR AUJOURD'HUI — SOUS-VETEMENTS DE PESANTEUR MOYENNE POUR HOMME — PRIX DECOULEMENT, L'ARTICLE, 51c

COL BAS, MANCHES COURTES, 89c ET 95c. COL BAS, MANCHES LONGUES, 89c ET $1.25. COL HAUT, MANCHES COURTES, SEMI-OUVERT, $1.15

156-1-x.

COURRIER DE QUEBEC

Un meilleur service entre Québec et Lévis. — 26 causes inscrites en appel. — La mort de M. Laquerre

(Du correspondant du "Canada")

Québec, 2.—Il y a vingt-six causes d'inscrites pour le terme de la cour d'Appel, dont l'ouverture a eu lieu, hier et il n'y en a que quatre qui ont été entendues ou plaidées hier. L'une d'elles avait un intérêt tout particulier pour Québec. C'était l'appel de DeVarennes vs. la Cité de Québec, contestant la légalité ou constitutionnalité du règlement adopté par le Conseil de Ville, au sujet de la fermeture des buvettes à 7 heures du soir, le samedi.

M. C. Lanctôt, assistant-procureur général à comparu pour le Gouvernement, M. Chouinard l'un des aviseurs légaux de la Cité a comparu pour la Corporation de Québec, et M. H. Cimon a comparu pour l'Appelant. La cause a été prise en délibéré.

—On connaît maintenant les circonstances de l'accident de chasse qui a causé la mort de M. J. A. Laquerre, des Grondines.

M. Laquerre était allé faire la chasse, dimanche après-midi, avec un certain nombre d'amis. Pendant qu'il était à examiner une carabine, elle fit feu soudainement et le premier coup qui ne causa aucun dommage, donna lieu à un deuxième et cette fois-ci l'infortuné reçut toute la charge dans la cuisse droite. Il y eut affreuse hémorragie, et l'infortuné était d'une faiblesse telle, rendu à l'Hôtel-Dieu, que les secours de la science furent impuissants. Il est mort hier, et le jury du coroner en est arrivé à la conclusion, ce matin, que la mort avait été accidentelle. L'infortuné n'était âgé que de 32 ans. Il était marié et père de six enfants.

La compagnie de la Traverse de Québec et Lévis a décidé de nous doter, l'année prochaine, d'un service qui a toujours été le grand désidératum des Québecois, en particulier de nos négociants. Ce service va certainement contribuer à régénérer notre cité. Il s'agit d'un service d'immenses bâteaux-passeurs qui nous traverseront l'hiver comme l'été les chars de fret des chemins de fer de la rive Sud, et vice versa. On en est arrivé à la conclusion que le projet est absolument pratique en dépit des hautes et basses marées que nous avons et que ce serait un service très lucratif pour la compagnie, même à $5.00 par char rempli de fret. On est convaincu aussi que même après la construction du Pont de Québec, il y aura encore assez de trafic pour alimenter les bâteaux-passeurs de la compagnie. Le premier de ces grands bâteaux-passeurs sera probablement prêt pour le mois de juin prochain.

—Le 1er octobre, on comptait 59 détenus dans la prison commune du district, dont sept femmes.

Abcès et Ulcères Guéris par "LE CHIRURGIEN DE LA MAISON"

Les pharmaciens remettent l'argent si L'"HUILE GUERISSEUSE ANTISEPTIQUE DU DR. PORTER", faillit. 25c. 156-1-2e-p-g.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Ottawa, 2.—Les nouveaux règlements postaux relatifs à la transmission de la matière postale de première classe entre le Canada et l'Angleterre et la plupart des colonies anglaises et les pays étrangers faisant partie de l'union postale ont été mis en force hier.

Le détail le plus important est peut-être l'augmentation de l'unité du poids de la lettre d'une demi-once à une once.

Ainsi, au lieu de payer le transport des lettres adressées en Angleterre deux sous de la demi-once, le tarif est maintenant de deux sous de l'once comme pour tout le Canada.

Il en est de même pour les lettres adressées dans les pays étrangers. Ainsi une lettre adressée en France coûte actuellement cinq sous de l'once au lieu de cinq sous de la demi-once, et trois sous pour chaque once additionnelle au lieu de cinq sous.

Une lettre de deux onces adressée dans un pays étranger coûte présentement 8 sous; l'ancien tarif était de 20 sous.

Une lettre d'une once peut être mallée tel que mentionné, pour cinq sous au lieu de dix, et une pesant une once et demie coûtera huit sous au lieu de quinze.

Un autre avantage du nouveau système postal est l'adoption de coupons qui peuvent être échangés dans les pays les plus éloignés pour des timbres en vue de la transmission des lettres au Canada.

Un Canadien écrivant à Paris et désirant obtenir une réponse à ses frais, pourra déposer un coupon de six sous dans sa lettre au lieu d'un timbre français de cinq sous; le coupon pourra être échangé en France.

NOUVELLE RESPONSABILITE

Une cause des plus intéressantes, pour les locataires de Montréal, s'est instruite, hier en cour de révision. M. McKillop, était domicilié à Outremont, sur le chemin du cimetière. L'été dernier, la provision d'eau de l'aqueduc manqua tout à coup. Le locataire poursuivit son propriétaire Tappley, en résiliation de bail, alléguant que le logis, à cause du manque d'eau était devenu inhabitable. Le propriétaire, en justification, dit que la déchéance d'eau était due au service défectueux de la municipalité. Pour ce qui le concernait personnellement, son installation d'aqueduc était parfaite. La poursuite aurait du être instituée contre la Ville. Son Honneur arrêta; que le propriétaire est responsable. Il doit fournir l'eau. C'est un motif de résiliation. Le propriétaire en appela de cette décision au tribunal supérieur et perdit sa cause. Cette décision ne s'applique pas à tous les cas où un locataire est privé momentanément d'eau dans son logis, mais seulement lorsque la privation a duré pendant au moins quarante jours.

FEUILLETON DU "CANADA"

"CESETTE"

PAR EMILE POUVILLON

(Suite) No 13

Vraiment, elle jouait de malheur ! Sa mère, sans doute, battait en même temps qu'elle le pavé d'Anglar ; mort ou vif, son frère, le bouvier des Ols était venu, à la foire accompagner le jeune bétail. Tant d'autres de San-Vensa : les Ittié, les Vignal, les Ardouret couraient certainement les rues à côté d'elle, et elle avait beau s'user les yeux à les deviner, pas un ne se trouvait en son chemin.

Peut-être aux auberges? songeait-elle. Estienné, mon frère, a dû descendre au Radis-Blanc.

A travers le chapelet de volailles nues qui se balançaient à la croisée, Césette apercevait des enfilades de dîneurs et de dîneuses, tous et toutes le chapeau chiffré en arrière, levant le coude, tambourinant des fourchettes, travaillant à qui mieux mieux.

"Estienné? Estienné?" appelait à tout hasard la pastoure.

Nul ne répondit. Ils étaient trop occupés, ces braves gens ; les uns sérieux, sans paroles, tout entiers au jeu des mâchoires; les autres repus, battant leur plein et beuglant, le menton dans leur main, le coude appuyé à la table, les chansons tristes de leur pays.

Franchir le seuil, aller quêter son frère à travers ces tablées d'ivrognes Césette n'osait pas. Elle ne se couciait pas davantage d'aborder ceux qui sortaient deux par deux, trois par trois, très contents tous l'œil petit, la figure luisante, épanouis et goguenards.

Très affairée, rouge autant que ses casseroles, l'hôtesse en personne parut un moment sur le seuil.

"L'Estienné des Amarines, le bouvier des Ols, l'avez-vous pas vu?" interrogea la pastoure.

L'hôtesse l'avait vu. Tout à l'heure il avait bu une bouteille à cette table avec un marchand de bœufs de Rodez. Tous deux ensemble ils étaient, sans aucun doute, revenus au foirail.

Sur cette indication, Césette ayant fait merci repartit.

On n'y voyait pas à deux pas dans ce foirail. Soulevée par le piétinement de la foule, la poussière en nuage voilait, embrumait le soleil.

"Estienné ? Estienné ? "

Elle avait, la petite, une envie de parler rentrée qui l'étouffait, et des baisers à donner qui montaient à ses lèvres et ne sachant où se placer, lui retombaient sur le cœur.

"Estienné ? Estienné ? "

Oh ! si elle pouvait mettre la main sur lui ou sur sa mère, ou sur quelqu'un de San-Vensa — on en dirait ce qu'on voudrait, tant pis! elle ne les quitterait plus. Où ils iraient, elle irait. Aux Amarines, à Ols, au bout du monde. Tout lui était égal, elle s'accommoderait de tout, plutôt que de rentrer au Ramairel, de subir le mauvais vouloir de Rouzil et les repentirs du bouvier.

"Estienné ? Estienné ? "

Bien lasse, bien triste, Césette s'était assise sur un tas de pierres, à l'entrée de la route de Rodez, regardant venir ceux qui partaient.

Et dans la foule, sous sa jupe trop courte et son chapeau trop large, elle reconnaissait, courant vers elle, Toinon l'innocente, une paroissienne de là-bas.

Toinon ? Une enfant. A vingt ans, elle n'en savait pas plus qu'à vingt mois; elle blaisait, elle riait aux anges. Très vaillante avec cela, laborieuse autant que pas une, mais chose grave, ne distinguant pas un liard d'un écu de cent sous.

Pauvre Toinon!

Les yeux collés à la route, comme un chien suivant une piste, elle filait droit devant elle, sans rien voir.

"Toinon ?

—Césette ?

—Où va-tu?

—A San-Vensa.

—Seule.

—Ils t'ont perdue?

—Perdue?

—Et tu sauras revenir?

—Oh oui: vite, vite...."

Une inquiétude en même temps troublait les yeux de l'innocente. Peur de la longue route à faire, peur de la nuit.... qui sait?

"Toinon, quand tu passeras devant les Amarines, tu diras à ma mère.... écoute....."

Mais Toinon ne tenait pas en place.

"Laisse! Il faut que je m'en aille....."

Et au moment où Césette, impatientée, allongeait la main pour la retenir, zap! d'un élan elle s'échappait sauvage et prompte comme un oiseau.

Une fois hors d'atteinte, elle retournait la tête, et, d'un geste d'enfant, narguant sa payse:

"Css! css! Attrape-moi, Césette ! Css! css!"

Là-bas, cependant, vers les auberges, un appel de galoubet cabriolet en l'air, aussitôt accompagné d'un grincement de vielle.

"A la danse! à la danse! Un sou le branle quercinois! Un sou la bourrée rouergate. Y êtes-vous, monde ? Un, deux, trois, quatre, allez!"

Pipés par la musique, filles et garçons se précipitaient au Radis-Blanc avec des risées et de grands cris. Tous, jusqu'aux anciens, jusqu'aux anciennes, jusqu'à Césette enfin, laquelle, ennuyée d'attendre au bord de la route, vint voir, elle aussi, comment ça se passait. Justement comme elle touchait le seuil de l'auberge, un écroulement se fit dans le public tassé sur les marches. Des vieux s'en allaient, en ayant assez de regarder, et la pastoure, poussée par ceux qui venaient après elle, se trouvait tout de suite au premier rang, nez à nez avec les danseurs.

Une bourrée finissait; une autre commençait aussitôt, et à deux pas de Césette, vis-à-vis l'un de l'autre, tels qu'elle les avait vus le dimanche de la Saint-Jean, se plaçaient les deux inévitables, Rouzil et Jordi.

Pas de chance. Volontiers, si elle avait eu ses mouvements libres, la bergère aurait quitté l'endroit, d'autant que le bouvier la dévisageait d'une façon! Il n'était pas tout à fait dans son aplomb, le susdit. Du blanc ou du rouge, il en avait pris plus que sa charge, ça n'était pas difficile à voir.

"Tiens-toi ! tiens-toi droit!" lui criaient les voisins en pouffant de rire.

Il se tenait droit le jeune homme; plus que droit, un peu raide, et par prudence il écourtait un peu ses ronds de jambes. Très tendre d'ailleurs et plus amoureux que jamais, il n'ôtait pas ses yeux de sur Césette, et chaque fois qu'il passait près d'elle, il lui envoyait son coude dans les côtes avec un: "Tu me plais ! " qu'il lui soufflait au visage. "Pourvu qu'on ne l'entende pas ! " frémissait la pauvrette.

Mais l'ivrogne se moquait bien du qu'en dira-t-on. Manœuvrant de manière à serrer de près la petite, il ne dansait plus que pour la forme et d'une si incorrecte façon que les camarades le huaient et que Rouzil pour le réveiller le pinçait en pleine chair. Attrape ça, Jordi.

Lui cependant, à demi pâmé, ne regardait plus, ne visait plus que la figure de Césette, cette blonde qui l'attirait.

"Tu me plais!" balbuait-il.

La petite, effarée, se reculait d'un pas, et les gens à côté, pensant que le bouvier s'amusait de la pastoure, riaient de bon cœur à la comédie.

Seul, Jordi ne riait pas. Ses désirs rentrés, ses envies mâtées depuis un mois lâchées maintenant dans la folie du vin, lui crevaient le cœur et le poussaient en avant.

(à suivre)



Edmond HARDY

1686 rue Notre-Dame

—OU—

88 rue Notre-Dame Ouest

MUSIQUE et INSTRUMENTS de MUSIQUE

Réparations de tous genres

Fournisseur des Maisons d'Education.

Seul agent pour C. Mabillon & Cie., Jérôme Thibouville Lamy & Cie. Paris, etc.

Attention spéciale aux commandes par la malle

156-vii-e

PETITES ANNONCES

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE.

HUTCHESON, près Laurier, 3 flats, loués, $672.— $6,500.

FABRE, 2 flats, loués $300.—$2,900.

ST-URBAIN, près Fairmount, 3 flats, $6,200 et 3 flats avec fournaises, $7,300.

CHRISTOPHE COLOMB, six flats, $14,000.

STE-CATHERINE, Maisonneuve, magasin et deux logements, $7,500.

DORION, près Ste-Catherine, six flats, $9,500.

SHERBROOKE, 3 flats, $12,000 et deux tenements, $8,500.

NOTRE-DAME EST, six flats, loués, $994.—$9,500.

COLONIAL, 4 logements, prendra terrain en échange.

LASALLE, près Rachel, deux beaux flats, $3,800.

GARNIER, 3 beaux flats en pierre, 7 chambres, $5,500.

HUNTLY, 3 flats, gaz, électricité, $5,400.

ST-DENIS, deux beaux flats, seulement, $3,760.

ST-HUBERT, deux flats, $3,000. — 3 flats, $7,000.

DROLET, deux flats près Rachel, $2,950. Comptant: $500.

MAURICE, Pointe Saint-Charles, six flats $8,500.

C. S. L. DESAULNIERS & Fils, 71a St-Jacques Bureau 9 à midi. Résidence 1185 Berri près Mont-Royal. Bell Est 812. Marchands 1906 153-6.

A. W. Dagenais & Cie

16 PARC LAFONTAINE.

RUE CASGRAIN, 153 à 159, 5 logements et grande écurie. Revenus $504. Prix, $4,300. $1,500 comptant. Balance $30.00 par mois.

FABRE. — 3 logements. Revenus, $400. Prix, $4,800.

CHAMBORD— 2 logements, $2,800.

CLARCK — 4 logements, façade en pierre. Revenus : $720. Prix, $7,100.

ST-HIPPOLITE — 2 logements, $1,800.

LASALLE— (Près Marie-Anne), 2 logements, $2,350.

Et beaucoup d'autres sur les rues St-André, Christophe-Colomb, Dufferin, Chambord, Fabre, Lasalle, Champlain, Panet, Papineau, Moreau, Darling, etc. Conditions faciles.

TERRE A VENDRE. — L'une des plus belles de la Province dans Richelieu. Grandeur, 220 arpents, revenus $1,400 par année. Prix, $12,000. On échangera contre propriétés de ville. S'adresser à DAGENAIS & CIE., 16 Parc Lafontaine, Téléphone Bell Est 1810. Bureau ouvert de 9 a.-m., à 9 p.-m. 154-6-$.

A. ROBERGE

PROPRIETES à vendre par A. ROBERGE, 70 Saint-Jacques.

RUE DROLET, près du Carré St-Louis, maison en brique, 4 étages, 3 logements. Prix, $6,000. Revenus $576.

COIN BEAUBIEN ET ALMA, un magasin et 3 logements en pierre et brique, construction de première classe. Terrain 47 x 105 pieds. Prix, $7,000. Revenus $804.

AVENUE MONT-ROYAL, près St-André, magnifique propriété façade en pierre, 2 magasins et 4 logements. Prix $13,500. Revenus $1,344. Placement d'avenir.

RUE BERRI, près Mont-Royal, 2 jolies maisons, façade en pierre, 4 logements Prix, $6,600.00. Revenus $624. Local très recherché.

AVENUE DELORIMIER, 12 lots vacants rue Dumont, 21 terrains à bâtir, à vendre à très bonnes conditions. Echangerait contre maisons de rapport.

COIN ROY ET SANGUINET, trois magasins et 6 logements en pierre et brique. Prix $17,000, revenus $1,788. A. ROBERGE, 70 Saint-Jacques. 154-3-$.

V. TRUDEL

54 NOTRE-DAME EST

PROPRIETE à vendre, rue Aylwin, 3 logements de 6 pièces, écurie en arrière. Loyers, $408, prix d'ici à 8 jours, $3,800, $1,600 comptant. V. TRUDEL, 54 Notre-Dame Est, coin St-Gabriel.

RUE LAFONTAINE, 2 propriétés de commerce, coin de rues, une rapportant $1,200, pour $10,800; autre, loyer, $792, prix $7,500, comptant requis seulement $2,000. V. TRUDEL, 54 Notre-Dame Est.

RUE BOURBONNIERE, 6 logements de 4 pièces, bains, gaz. Loyers, $780. Prix $7,500, $2,000 comptant. V. TRUDEL, 54 Notre-Dame Est.

RUE ONTARIO, 3 flats, façade brique pressée, 7 pièces, bains, lavabos, gaz, électricité, logis du bas chauffé à l'eau chaude, le tout fini de première classe, écurie, remises, prix, $6,700. V. TRUDEL, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2583 156-6-$

A VENDRE

A VENDRE.— Chance exceptionnelle, maison richement meublée pour louer des chambres, rue St-Laurent, 9 pièces. Prix, $600, conditions: $200 comptant.

AUSSI d'autres ameublements à vendre. Continuation du bail.

QUATRE magasins de cigares, bonbons, etc., logement compris. Prix: $175, $200, $300 et $500.

TROIS EPICERIES, salle à manger, etc. JEAN CASTELLI, 117 Ste-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie". 151-6-$.

RUE LAFONTAINE — Propriétés rue Lafontaine, Maisonneuve, vrais bijoux, extra, bien finies, 3 logis, loués $432, rapporteront $504 en 1908, vendra $4,500, $2,300 comptant. 2o. Même rue, 9 logements loués, $1,404, rapporteront $1,500 en 1908, vendra $13,500, sous 8 jours. Pas de temps perdu, voyez Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est. Le soir 604 Delorimier.

LONGUEUIL — A vendre, à Longueuil, cottage confortable, 9 chambres, bain, water closet, lumière électrique, avec beau jardin. S'adresser No 59 rue Grant, ou P. Poulin et Cie 39 marché Bonsecours. 152-6.

COTEAU DU LAC — Maison à vendre, 5 minutes des chars et bateaux, entre le canal Soulanges et les rapides du Coteau. Bon site pour hôtel, commerce ou maison privée, 10 pièces, écurie, remises et hangar. S'adresser à Gédéon Lalonde, Côteau du Lac, P. Q. 155-6-$.

CHAMBLY CANTON — Propriétés à vendre. S'adresser au docteur Lafontaine, Chambly Canton. 156-6-$.

LOTS A VENDRE

BEAURIVAGE, PARC LEBRUN, Longue-Pointe, magnifiques lots à vendre, payable $1.00 et $2.00 comptant, et balance en dix ans sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues 76 pieds de largeur (extraordinaire) et garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Chars Notre-Dame et Terminal traversant la propriété. Nap. Lebrun, prop. 134-26-$.

LOTS à vendre, constructeurs, entrepreneurs, spéculateurs. J'ai 8 beaux lots à bâtir dans l'avenue du Parc Saint-Louis, chacun 25 pieds par 104. Vente à sacrifice à un prompt acheteur. Frank E. Donovan, chambre 42, No 107 rue Saint-Jacques. 156-6-$.

LOTS A VENDRE A NEW - WESTMOUNT, depuis 5 cts le pied, en montant payables 10 pour cent comptant et la balance, mensuellement si on le désire. Prêts pour bâtir, négociés dans des conditions favorables. GEORGES MARCIL & CO., 180 rue St-Jacques. 142-26-$.

OCCASIONS D'AFFAIRES

EPICERIE LICENCIEE, vendra d'après inventaire. Bonnes conditions, d'ici au 7 courant.

ETAL DE BOUCHER, quartier St-Jean-Baptiste, aussi une "RONDE DE LAIT". J. F. FREDETTE, 17 Côte Place d'Armes. Téléphone Main 874. 154-6-$.

EPICERIE complète à vendre, située dans le meilleur centre de la Pointe St-Charles, beau magasin, pas beaucoup de dépenses. Valeur du stock et roulant, environ $1,000. Vendra le tout avec la clientèle pour $650. Bel avenir pour un commençant. S'adresser 107 St-Jacques, Chambre 67. 155-6-$.

ATTENTION. — Désirez-vous vendre ou échanger votre propriété, terres, hôtel, restaurant, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maison de pension, etc. Adressez-vous à JEAN CASTELLI, 117, Ste-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie" établi depuis 18 ans. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est. 4351 151-6-$.

PLACEMENTS DEMANDES

PROPRIETES DEMANDEES— $70,000 à placer sur achat de propriétés où sur hypothèques dans la ville. S'adresser immédiatement à H. R. N. Viau 74 St-Gabriel, Main 5761. 156-26.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER—Plusieurs mille piastres, à prêter, par gros ou par petits montants, sur propriétés de ville, où de campagne, sur maisons, terres, lots billets, assurance, deuxième hypothèque où toutes autres garanties. Aussi aux municipalités où aux Fabriques. Ecrivez pour avoir nos conditions. OSW. CHAPUT CIE Edifice "La Presse". 209-n.

$200,000— A PRETER sur hypothèque gros, petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. VIAU, courtier, 74 Saint-Gabriel, Main, 5761. Résidence, 135 Drolet, Est 1267. 139-26.

A VENDRE

A VENDRE — 1 Table de Pool avec billes et bandes neuves, $75.00, 1 miroir de 9 à 10 pieds par 3 1-2, $35.00. Aussi 1 Piano de seconde main $50.00. 1 jument de selle, légère à $65.00. S'adresser à ROCH FOURNIER, Village Richelieu, Co. Rouville. 154-3-$.

CHEVAUX A VENDRE — Une magnifique paire de poneys à vendre, avec attelage et voiture. S'adresser au No. 408, Hôtel-de-Ville. 156-6-$.

A VENDRE

Appareil complet de Beurrerie. Engin 8 forces, chaudière 10 forces. Baratte 600 lbs. Bassins, etc., le tout comme neuf. Cet appareil sera vendu à grande réduction, et à des conditions très faciles. Aussi une paire de chevaux noirs. S'adresser à BEURRERIE, Boîte 729, Sherbrooke. 151-6-$.

ARTICLES DE PECHE

MAGASIN à vendre et articles de pêche et de chasse, base-ball, lacrosse, lawn tennis, foot-ball, machine-bac, chez R. N. Sevigny 510 Saint-Jacques, coin Chaboillez, près du G. T. R. Tél. Bell Main 1624. 87-6-mois.

$100.00

AUX ACHETEURS. — Durant ce Mois. Si vous avez besoin de meubler une chambre, ou une maison complète, profitez des avantages que nous donnons durant ce mois. En sus des réductions de 20 pour cent sur tous nos MEUBLES ET TAPIS. Nous donnerons 3 prix divisés comme suit: 1er prix, au plus fort acheteur, $50.00. 2e prix, à celui qui aura acheté le plus près de la moitié du plus fort montant, $30.00. 3e prix, à celui qui aura acheté le plus près du quart du plus fort montant, $20.00. Soit au comptant ou à crédit, venez nous voir, nous sommes à votre service. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. Qu'on se le dise. F. LAPOINTE, 625 Ste-Catherine Est, Angle Montcalm. 156-j-n-o.

A VENDRE

Un magnifique Sleigh pour poney.

A VENDRE un fort joli sleigh pour poney. N'a servi qu'un hiver. A coûté $120.

S'adresser par lettre à G. L., bureau du "Canada". jno

CHEMINÉES
Pierre Artificielle

CHEMINEES de toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. JOS. HOGUE, 965 Berri. Phone Est 2926 114-52-$.

A VENDRE "TAMCO" Pierre Concassée, de toutes dimensions. Gravois pour couvertures. Pierre artificielle "Roman." Brique pressée "M'Pen." Concasseurs de pierre. Pompes à Incendies, etc. T. A. MORRISON & CIE. 204 Rue St-Jacques, Tél. Main 4532. Montréal. 20-n.

MACHINE A PATATES

Ceux qui désirent avoir un séparateur à Patates, machine très perfectionnée, feraient bien de s'adresser à LOUIS LAVOIE, St-Martin, Co. Laval, qui les a en vente. 151-6.

A VENDRE

The Montreal Drafting Office

JAS. E. ADAMSON, 215 Coristine Building, Montréal. — Travaux d'Architecture, de Mécanique, brevets d'invention et toutes sortes de travaux promptement et soigneusement exécutés. Estimés, Dessins et Rapports faits à court délais. Correspondance strictement confidentielle. 8-n.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2; érable coupé, $3.00, blocs de moulins, longueur de poêle, $2.75 ; blocs d'épinette, $2.25 le voyage. Aussi charbon anthracite. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, No. 3, Canal Bassin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 452. 252-n.

A VENDRE OU A LOUER

SAINT-ALEXANDRE D'IBERVILLE —A vendre ou à louer ou à ferme, magnifique terre, 4 arpents de large, sur 28 de long, maison neuve, ainsi que beaux bâtiments, vendra à de très bonnes conditions. S'adresser Mme T. E. Thuot, d'Iberville, Qué. 155-6-$.

A LOUER

LOGEMENTS à louer, rue Ontario, 277 Est, près de la rue Saint-Denis, 5 et 8 pièces à part la chambre de bain. S'adresser 277 Est, Ontario, ou 216 New-York Life Bldg. 156-6-$.

RUE SAINT-DENIS. — M. A. L. — Maison à louer, No 642 rue Saint-Denis, améliorations modernes, réparation et tapissée à neuf. S'adresser à J. D. ROLLAND, 14 Saint-Vincent. 156-6-$.

MAISON A LOUER

Au pied de la Montagne, en face du Parc Mont-Royal, Côté Nord de la rue Mont-Royal, voisin du No. 983 à 200 pieds seulement des chars électriques, logements neufs, chauffage à eau chaude, peinture blanche émaillée, gaz, électricité. S'adresser à R. GOHIER & FILS, No. 50 Boulevard St-Laurent. 154-6-$.

SITUATIONS VACANTES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre Gosford et Bonsecours. Mains d'œuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p. m.—URBAIN LAFONTAINE, Gérant. 220-n.

AGENTS DEMANDES

AGENTS sérieux et travailleurs demandés partout à la campagne Nos agents actifs se font jusqu'à $45.00 par semaine. Adressez: Dépt. B., Boîte 912, Montréal. 148-26.

AGENTS—On demande de bons agents énergiques, sachant le français et l'anglais, pour nous représenter dans Québec. $100.00 par mois. $25.00 requis pour commencer. Demandez des détails. Underwood and Underwood, Toronto, Ont. 144-26.

DIVERS

ALCOOLISME. — Le meilleur traitement aux personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître en trois jours le désir de boire. Dr. Tibbiers, 1313 St-Denis. Tél. Est 4694. 83-n.

AUX FABRICANTS de portes, valises, belles boîtes, fixtures, tiroirs, glacières, tables, ainsi que voitures et sleighs. Nous offrons à bon marché plusieurs chars de bois blanc, (Basswood) courts, de 3 à 5 pieds long, épaisseur 1", ainsi que 5-8", bonne largeur, parfaitement clairs et secs, prêts à employer et à livrer immédiatement, aussi plusieurs autres sortes de bois de sciage. Geo. H. Labbé et Cie., 348 avenue Delorimier. 154-24-$

AVIS AUX MENAGERES. —L'eau de Javelle Parisienne est la meilleure pour blanchir, détacher et désinfecter le linge. Demandez-la à votre épicier. Exigez la bande collée sur les bouchons, c'est une garantie de sa supériorité. Fyon & Fyon, manufacturiers, 212 Garnier, Montréal. Tél. Marchands, 2020 142-52-$

CHIROMANCIE — ETES-VOUS TROUBLE et mal à l'aise? Votre vie journalière vous tracasse-t-elle? Si oui, consultez Madame Olivette, elle peut et sera heureuse de vous aider dans toutes les matières de commerce, ou affaires privées, et changera votre vie fatiguée et troublée, en une vie ensoleillée et rose. 4010 Rue Notre-Dame Ouest. 154-6-$.

J. SHALINSKY, tailleur expert, 121 Dorchester Ouest. Grand choix de marchandises de première qualité. Attention spéciale apportée aux commandes et réparations des marchandises achetées là ou ailleurs. Ouvrage première classe. 156-6.

L'Ecole de Télégraphie du Monument National, qualifie ses élèves pour des positions de chemins de fer. Cours de jour et du soir. L'enseignement le plus pratique et succès assuré. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal 131-26-$.

NOUS REPARONS les meubles de toutes sortes et rembourrons les sofas, les chaises et les matelas. Rolland Frère, 111 Windsor. Téléphones Main 1631. Marchands, 875. 155-26-$.

N'OUBLIEZ pas de demander les fameux cigares White Hand à 5 cts., et Gloria à 10c., faits à la main. P. A. PELLETIER, manufacturier, 63 rue St-Paul, Montréal. 132-26-$.

POUR réparations de dynamos, moteurs et autres appareils électriques, S'adresser à la Cie Internationale d'Electricité, 21 rue Bleury. Tél., Bell, M., 2101. 97-n.

TOUS LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE, que vous vendiez des meubles ou non, pourvu que vous ayez un commerce quelconque, nous vous invitons de venir à nos salles d'exposition de la manufacture, pour faire votre choix pour vos propres besoins et nous vous garantissons de vous bien servir promptement, sans frais d'emballage. Si vous êtes un homme responsable, nous vous donnerons des conditions raisonnables et un escompte spécial si vous payez comptant. Nos marchandises sont favorablement connues dans toute la Puissance. Etabli depuis 1883. Geo. H. Labbé et Cie, manufacturiers de meubles —en gros, —coin des rues Delorimier et Ontario. 154-24-$.

"Une annonce paraissant dans le "Picayune", de la Nouvelle-Orléans, La., du 4 juillet 1904, demandant les héritiers de Irving Brown et Maggie Boone qui vivaient à Patterson, La., en 1888, pourra être obtenue en s'adressant à Mrs. M. E. Lanaux, de Morgan City La. 152-26-$.

"AMOUR"

Le Secret de se faire aimer par qui l'on veut, malgré toute opposition, enseigné par la méthode rapide, sûre et certaine des Tropiques. Envoyez votre adresse avec 10c., pour plus amples détails. J. PILON, Boîte 901, B. P., Montréal, Qué. 150-12-$.

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camara, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame.— Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasion. 148-26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No. 262 Dorchester, Ouest. On répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main, 4415. 201-n.

DIVERS

REPARATION DE POELES

POELES REPARES — Voici l'hiver, il faut réparer et remettre vos poêles en ordre. Adressez-vous à H. LEVERT, 302 Cadieux. Spécialité: réparations poêles, fournaises. 155-26-$.

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Voulez-vous faire partie des Forestiers Indépendants ? Oui ! Eh bien faites application immédiatement durant ce concours, dans la Cour LaRivière, cour moderne, cour de progrès, et qui offre toujours de magnifiques primes à ses membres. La Cour LaRivière est certainement la cour la plus brillante de l'Ordre entier, sous tous rapports. Pour informations adressez - vous à Idor LaRivière, Député Suprême Chef, 398 Delorimier, Téléphone Bell Est 1812. 143-26-$.

ST-GABRIBL de BRANDON

M. Jos. Soubhani annonce à ses clients et au public qu'il a acheté le magasin de M. Alexandre Morache. On trouvera chez lui un bel assortiment de marchandises sèches, hardes faites, chaussures, etc. Aussi modes tel que chapeaux, blouses, jupes, manteaux, sous-vêtements ; venez voir vous-même pour vous convaincre de nos bas prix, à bonnes conditions. 138-26-$.

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti. 143-26.

PHRENOLOGIE

Madame Amédée, phrénologiste et cartomancienne, autrefois de la rue Berri, est de retour d'Europe et de Californie, invite ses clients et le public à venir la consulter à son salon, No. 422 rue Mont-Royal, près St-Hubert. Heures de bureau, 9 heures a.m., à 9 hrs., p.m. Ne pas faire erreur des soi-disant Madame Amédée 148-12-$.

TUMEURS

Madame Sottiaux à l'honneur de faire part au public qu'elle fait disparaître promptement et sans opération, tumeurs grasses et de chair sur la tête et le corps Depuis son arrivée au Canada, de nombreuses guérisons attestent des succès toujours constants. Adresse: 270, Mont-Royal. 106-ma-j-s-n.

CARTES POSTALES

CARTES-POSTALES

AVIS aux amateurs, collectionneurs et marchands de CARTES POSTALES de la ville et de la campagne.

Nous venons de recevoir une nouvelle importation de cartes postales européennes, comprenant des vues, paysages, et cartes de fantaisie, valant de 2c à $1.00 chacune ; ainsi que tous les monuments historiques de la vieille Europe. Notre collection est on ne peut plus complète et nos prix relativement bas, vu la grande importation que nous faisons, et qui nous permet d'acheter à meilleures conditions. Nous faisons une spécialité des commandes par la malle. Une visite vous convaincra de ce que nous venons de vous dire. Venez donc, où écrivez pour demander une liste de nos prix et notre catalogue.

INTERNATIONAL POST CARD CO. 27, 29 et 31 rue St-Jacques, Montréal.

N.B.—Des échantillons de toutes les cartes seront expédiés par la malle, port payé, sur réception de $3.00. 135-n

CARTES POSTALES

GRANDE REDUCTION

Vues en couleur, Montréal, Québec, Ottawa, etc 10c la doz 3 doz 25c, 65c le 100 Bromo couleur et glacées, (Ivoirines), 4c, la carte, 7 pour 25c, 30 pour $1.00. Fantaisies extra belles et bien assorties 3c, la carte, 25c, la doz, 5 doz, pour $1. Cheveux, 5c, la carte. Oiseaux, 10c, la carte. Brillantinées avec votre nom, 5c., la carte, 6 pour 25c. Salon 1907. Reproduction réelle, 5c la carte, 6 pour 25c. Jolies fleurs à 5c, 10c, 15c, 25c, 35c, et 50c. Belles séries amoureuses, 25c, la série de 5 cartes.

L'ORIGINAL, ENG., No. 195, Est Ste-Catherine, Montréal.

Bon de poste préféré 148-10.

ENCRE INVISIBLE

Echangeurs de cartes postales, amoureux, etc., employez l'Encre Invisible et tenez votre correspondance secrète. La bouteille, avec plume neuve et prospectus explicatif envoyés aux Etats-Unis et au Canada, franco sur réception de 15c., (argent). Adressez: Boîte Postale, 126, Montréal. Can. 139-26-$.

TEL. BELL MAIN 105 — MARCHANDS 609

Hector Lamontagne
ET CIE

Cuir de toutes sortes
Garnitures de Harnais
Harnais Faits, Selles
Valises, Sacoches
Empeignes Préparées
Peintures, Vitres
Vernis, Huile
Couleurs, Etc.

292 rue Saint-Paul
MONTREAL

138-j-s-n.

FEU T. O'CONNOR

M. Timothy O'Connor, 414 rue St-Antoine, est décédé hier matin. C'était une figure bien connue dans la colonie irlandaise.

LE TABAC ROSE QUESNEL EST DELICIEUX

Ventes enregistrées à Montréal

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Papineau

Rue Logan, Nos. 353 à 361 maison en bois et brique. Partie du lot No. 945, terrain de 31 1-2 x 21 1-2. Joseph R. Lavigueur à Camille Brosseau. $4,500. —69,910.

Rue Champlain, No. 583, maison en brique. Lot No. 1101-29, terrain de 38 x 103. Louis P. Noël à Jos. O. Parent. $4,000.—69,914.

Rue Maisonneuve, Nos. 400 à 410, maison en bois et brique, lot No. 894, terrain de 40 x 113. Mme Edmond Chagnon et autres à Léda Chartier épse de Richard Sauvageau. $7,800.—69,933.

Rue Cartier, maison en pierre et brique, La 1-2 S.-E., du lot No. 608 et partie de 609, terrain de 24.6 x 76. Napoléon Plante à Mendoza Langlois. $6,000.—69,950.

Rue Gauthier. Lots Nos. 1225-37 et 38 terrain de 46 x 88, vacant. La succession Jos. Brunet à Pietro Corenti. $809.60. Promesse de vente.—69,955.

Quartier St-Jacques

Rue Montcalm, Nos. 159 et 161, maison en bois et brique, La 1-2 S.-E., du lot No. 640, terrain de 42 x 88. Mme Pierre Robillard à Jos. R. Lavigueur. $2,700.—69,922.

Rue Berri, No. 146, maison en pierre et brique. Lot No. 430-8, terrain de 25 x 95, superficie 2,375 pieds. Marie-Anna E. Devlin et autres à Henriette Bousquet, épse de Phillas J. B. Crevier. $7,000. —69,928.

Rue St-André, Nos. 33 à 41, maison en brique, lot No. 122, terrain de 3,628 pieds en superficie. Edmond Robillard à The Canadian Pacific Railway Co. $8,000. —69,945.

Rue Craig, maison en brique. Partie du lot No. 190, terrain de 40 x 70. Mme veuve Michel Desautels et autres à The Canadian Pacific Railway Co. $20,000 —69,946.

Quartier Lafontaine

Rue Houle, Nos. 1 à 5, maison en bois et brique. Partie N.-E., des lots Nos. 1165-64, 65 et 66 et partie N.-E., de 66a, terrain de 72.8 x 56. Mme Aristide Brien dit Desrochers à Joseph Jobin $6,000 et autres consider.—69,909.

Rue Houle Nos. 1 à 15, maison en bois et brique. Partie S.-E., des lots Nos. 1155-64 65 et 66 et partie N.-E., de 66a, terrain de 72.8 x 50. Joseph Jobin à Domithilde Matte, épse de Olivier E. Leclaire. $11,000.—69,911.

Rue St-Hubert, Nos. 653 à 663, maison en pierre et brique, lots Nos. 1203-297 et 298, terrain de 50 x 129. Alphonse Yaliquette à Salomon Blanstein et Meyer B. Ellosoph. $19,000.—69,917.

Rue Cherrier Nos. 121 à 131, maison en pierre et brique. Partie N.-E., du lot No. 1203-131, lot 1203-130 et partie de 129, terrain de 43 x 120. Mme H. V. Vachell Kœlle à Alma Ouimet épse de Jos. L. Patenaude. $17,576.—69,925.

Rue St-Denis. Nos. 411 et 413, maison en pierre et brique, lot No. 1199-26, terrain de 25 x 90. Jos. Cléophas Lamothe

Quartier St-Louis

à Ls. Elie Desmarais. $7,100.—69,936.

Rue Sanguinet, Nos. 603 d, e, f, et g, maison en brique, lots Nos. 903-201 et 202, terrain de 40 x 72. Zénon Legault dit Desauriers à Hurcher Hunault. $4,100.—69,913.

Rue Coloniale, No. 134, maison en brique. Partie du lot No. 965, terrain de 18 x 65. Mme Michael Roth à Meyer Rosenthal. $2,500.—69,921

Avenue Hôtel-de-Ville, Nos. 746 à 756, maison en pierre et brique. Partie du lot No. 911, terrain de 28 x 50. Joseph O. Quenneville à Lande Brothers. [illegible]—69,957.

Quartier St-Laurent

Rue Plateau, No. 26, maison en bois et brique. Partie du lot No. 273 terrain de 24 x 27. Mme veuve Thos. J. Claxton à Alcide Charest dit Carrière. $1,000. —69,932.

Avenue du Parc, No. 12, maison en pierre et brique, lot No. 65, terrain de 26 x 106. Adolphe Duperrault à Philibert Finlayson. $3,500 et autres consid. —69,939.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

Quartier St-George

Rue Ste-Catherine Ouest, No. 322, maison en pierre et brique, lot No. 1045-15 terrain de 26 x 90.6. Mme veuve F. Wolferston Thomas à Dimetre Zarafonites, Geo et Nicolas Ganetaks. $52,000.—144,578.

Rue Alymer, No. 45, maison en bois et brique, lot No. 1188, terrain de 25 x 75. John J. Clifford et autres à James et Colin D. Morgan. $4,739.87.—144,579.

Rue Aylmer, Nos. 45 à 53, maison en brique, lot No. 1189, terrain de 4494 pieds en superficie, James Griffin et autres à James et Colin D. Morgan. $18,959.46.—144,580.

Rue Aylmer, Nos. 37 et 39, maison en brique, lot No. 1186, terrain de 3786 pieds en superficie, Daniel Clifford et autres à James et Colin D. Morgan. $11,375.67. —144,581.

Quartier St-André

Avenue des Pins, No. 732, maison en pierre et brique. Partie du lot No. 1726b terrain de 25 2 1-2 x 104.9 au S.-O. et 105-3 au N.-E., superficie, 2,633 pieds. La succession Harriett Moore à Gertrude E. Macdonald ve de Robert Howard. $12,760.—144,565.

Rue Dorchester Ouest, No. 640, maison en pierre et brique. Partie du lot No. 1537-3, terrain de 24 x 110. Charles M. Johnson à John D. Duncan. $12,000.—144,568.

Quartier St-Joseph

Rue Torrance, Nos 17 à 21, maison en brique, lots Nos. 523-37 et 38, terrain de 9,124 pieds en superficie. Henry J. Trihey à John Barry. $11,000.—144,573

Rue Bruchési Nos. 5 à 13, maison en bois et brique, lot No. 768, terrain de 40 x 60. Donatien Major à George R. Lighthall. $8,000.—144,595.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Hochelaga

Rue Wurtele, Lot No. 146-1898, terrain de 25 x 80, vacant. La succession Henry Hogan, à Samuel Ouellette, $340.—137,330.

Rue Du Hâvre, Lots Nos. 166-176 à 180, terrain de 8071 pieds en superficie, vacant. La succession John D. Molson à Albert Bélair. $1,800.—137,358.

Rue Cuvillier. Lot No. 29-730, terrain de 2,500 pieds en superficie, vacant. Pacifique Touchette à Alfred Vallières. $325. —137,382.

Rue Cuvillier. Lot No. 29-465, terrain de 25 x 95, vacant. The Mo. Land & Improvement Co., à George Godreau. $300 —137,383.

Rue Montgomery. Lot No. 148-2296, terrain de 25 x 80, vacant. Philias Desjardins à Albert Boulay. $260.—137,397.

Rue Iberville. Lots Nos. 166-378 à 381 terrain de 88 x 80, vacant. La succession John D. Molson à Clovis Montbleau. $1,100.—137,427.

Rue Hogan. Lot No. 148-1748, terrain de 25 x 82.6, vacant. La succession Henry Hogan à Evangéliste Chénier. $391.78 —137,437.

Rue St-Germain. Lot No. 50-351, terrain de 25 x 90, vacant. Charles C. Deguise et autres à François Fournier. $475 —137,469.

Rue Cuvillier. Droits dans le lot No. 29-464, terrain de 2375 pieds en superficie. Godefroy Pilon à J. Euclide Forget $200.—137,484.

Rue Davidson. Lot No. 29-439, terrain de 2,375 pieds en superficie, vacant. Napoléon Lalonde à Bruno Germain. $475. —137,532.

Rue Joliette. Lot No. 23-276, terrain de 2904 pieds en superficie, vacant. The Mo. Land & Improvement Co., à Onésime Germain. $400.—137,566.

Rue Davidson. Lots Nos. 29-536 et 537 terrain de 4,500 pieds en superficie, vacant. The Mo. Land & Improvement à Nelson E. Roy. $600.—137,567.

Quartier Ste-Marie (ROSEMOUNT)

Neuvième Avenue. Lots Nos. 172-1010 et 1011, terrain de 2,900 pieds en superficie vacant. The Rosemount Land & Improvement Co., à Zéphyrin Sanscartier $850.—137,565.

Huitième Avenue. Lot No. 172-2185, terrain de 1950 pieds en superficie vacant. The Rosemount Land et Improvement Co., à John Campbell. $175.—137,568.

Quartier Duvernay

Avenue Christophe Colomb, Nos. 156 et 160, maison en pierre et brique, lot No. 8-233, terrain de 25 x 100. Jos. Alfred Brosseau à Zotique Duchesneau. $6,500 —137,330.

Rue Parc Lafontaine, No. 652. Maison en bois. La 1-2 ind. du lot No. 1-215, terrain de 25 x 112. Barnabé Rhéaume à Henri Tessier. $1,766.95.—137,354.

Rue Lasalle, Nos. 54 et 56, maison en bois pierre et brique, lot No. 6-26, terrain de 24 x 69. Joseph Giguère à Joseph Vinet. $3,175.—137,481.

Rue Parc Lafontaine, maison en pierre et brique. Partie N.-E., du lot No. 7-221 terrain de 24 x 100. Mme Charles Larin à Jos. Ed. McComber. $9,000.—137,506.

Rue Christophe Colomb, maison en construction, lot No. 8-78, terrain de 25 x 130. Jos. Ludger Clément à Raymond Masson. $2,700.—137,517.

Rue Christophe Colomb. Lot No. 8-88, terrain de 25 x 130, vacant. Mme veuve Horace Raby à Joseph Ludger Clément. $1,000.—137,564.

Quartier St-Denis

Rue Labelle, maison en bois et brique, neuve, lot No. 7-270, terrain de 25 x 110. Donat Gilbert à Joseph Sabourin. $3,980.—137,384.

Rue St-André No. 1555 maison en bois lots Nos. 7-199 et 200 terrain de 50 x 70. Guiseppe Pietrosapa à Raffalli Saio. $1,100.—137,343.

Rue Marquette, Nos. 399 et 401, maison en bois pierre et brique, lot No. 339-555, terrain de 20 x 118. Stanislas D. Vallières à Flore Durant veuve de Henri Radisson. $3,200.—137,355.

Rue Marquette, Nos. 395 et 397, maison en bois, pierre et brique lot No. 339.556, terrain de 20 x 118. Stanislas D. Vallières, à Hélène Paré épse de Roméo Blouin. $3,100.—137,356.

Rue Marquette Nos. 371 et 373, maison en bois, pierre et brique, lot No. 339-556-G, terrain de 24 x 118, Stanislas D. Vallières à Oscar Langevin. $3,500.—137,357.

Rue Marquette, Nos. 379 et 381 maison en bois, pierre et brique, lot No. 339-556-E., terrain de 20 x 118. Stanislas Edouard Tardif. $3,100 —137,358.

Rue Marquette, Nos. 391 et 393, maison en bois, pierre et brique, lot No. 339, 556-B, terrain de 20 x 118. Stanislas D. Vallières à Sarah Mitchell. $3,100 —137,359.

Rue Marquette, Nos. 387 et 389, maison en bois, pierre et brique, lot No. 339-556-C, terrain de 20 x 118. Stanislas D. Vallières à Harriett Mitchell. $3,100.—137,360.

Rue Huntley. La 1-2 N.-O., du lot No. 8-461, terrain de 25 x 100, vacant. The St. Denis Land Co., à Alfred Sirois. $237.50.—137,388.

Rue Huntley, Lot No. 8-568, terrain de 50 x 100, vacant. The St. Denis Land Co., à Alfred Desnoyers. $339.50.—137,389.

Rue Chambord, Nos. 300 à 304, maison en bois, pierre et brique, lot No. 320-89 terrain de 24 x 70. Rémi Gobier et al, à Joël Lanctôt. $3,300.—137,396.

Rue Gilford. Lot No. 339-249, terrain de 24 x 100.6 vacant. Oscar Proulx à Philémon Douville. $600.—137,404.

Rue Huntley, Nos. 1201 et 1203, maison en bois et brique, La 1-2 N.-O, du lot No. 8.579, terrain de 25 x 100. Alphonse Carrière à Jean-Bte Lautier. $2,600.—137,406.

Rue Drolet, Nos. 892 et 894, maison en bois et brique. Partie du lot No. 194, terrain de 40 x 76. Hubert Gratton à Jos Lucien Guilbert. $1,350.—137,409.

Rue St-Hubert, Nos. 2009, maison en bois et brique, lot No. 7-697, terrain de 25 x 102. Morris Leventhal à Aurélie Gaboury, épse de Jules Massé. $1,300.—137,473.

Rue Labelle, maison en bois et brique. La 1-2 N.-O., du lot No. 8-6951 terrain de 25 x 105. Joseph Langlois à Joseph Landry. $2,875.—137,480.

Rue Resther. Lots Nos. 325-341 et 342 terrain de 40 x 67, vacant. Stanislas D. Vallières à Wilfrid Boivin. $600.—137,502.

Rue St-Denis. Lots Nos. 162-238 et 234 165-16 et 17, terrain de 44 x 99 vacant Arthur Mignault à Zotique Riopel. $2,700.—137,508.

Rue Labelle, No. 2276, maison en bois et brique, lot No. 8.777, terrain de 50 x 100. Mme Uldéric Martel à Aurélie Gaboury épse de Jules Massé. $1,400.—137,509.

Avenue Papineau, Lot No. 339-664, terrain de 31 x 118, vacant. Wm. F. Lerois à Télesphore Bellsle. $800.—137,587.

Rue Huntley, No 1299, maison en bois et brique, lot No. 8-568, terrain de 25 x 100. Alfred Desnoyers à Napoléon Lavictoire. $1,200.—137,560.

Quartier St-Gabriel

Rue Wellington, Nos. 680 et 682 et Ave Ash, No. 213, maison en bois et brique, lots Nos. 3167-55 et 56-1 et 57-1, 1 terrain de 23 x 96 et 1 de 24 x 96. Mme veuve Louis Bélanger ès-qual., à Marie-Rose W. Bélanger. $8,000.—137,541.

Rue Wellington, Nos. 680 et 682 et Ave Ash, No. 213, maison en bois et brique, lots Nos. 3167-55, 56-1 et 57-1, 1 terrain de 23 x 96 et 1 de 24 x 96. Marie-Rose W. Bélanger à La Compagnie L. H. Bélanger, Ltée. $8,000.—137,542.

Rue St-Patrice. Lots Nos. 2513-30 à 33 et partie de 2513-37, terrain de 37,875 pieds en superficie, vacant. La Cité de Montréal à The Shervin Williams Company. $8,434.76.—137,578.

Quartier St-Henri

Rue St-Antoine. Partie centre des lots Nos. 1597, 1600 et 1601, terrain de 22 x 76, vacant. La succession Edward Mackay à Joseph Dubois. $950.40.—137,431

Rue St-Augustin Nos. 26 et 28, maison en brique. Partie N.-O., du lot No. 2151 terrain de 39 x 44 au N.-O., et 37 au S.-E., Louis Vincent à Arsène Bourelle et épouse. $3,200.—137,520.

MAISONNEUVE

Deuxième Avenue, Lots Nos. 1-A, 51 et 52, terrain de 48 x 100, vacant. Gaspard A. Archambault à Léon D. O. Germain. $1,100.—137,349.

Avenue Jeanne d'Arc. Lots Nos. 17-72 et 73, 17-364-5 et 6, terrain de 50 x 178 vacant. Treffié Bastien à Josephat Limoges. $2,100.—137,384.

Rue Adam maison en pierre et brique, lots Nos 1-36 à 39, terrain de 100 x 100. Henri Labelle à Pierre Fillion. $18,000—137410.

Première Avenue, lot No. 1-55, terrain de 25 x 100, vacant. La succession C. S. Viau à Jos. Onésime Labrecque. $550—137417.

Rue Letourneux. Nos. 264 à 274, maison en bois et brique, lots Nos. 8-55 et 56, terrain de 50 x 100. Augustine Sicard et autres à Amédée Marin, $9,050—137441.

Rue Bourbonnière coin Lafontaine. Partie du lot No. 18-239, terrain de 26 en front, 19 en arrière x 49.6, vacant. David Bélair à Jean-Bte. Taillon, $500 — 137516.

Rue Ontario, maison en brique, lot No. 4-267, terrain de 23 2 3-4 x 100. Marcel N. A. Lemieux à Rosa Lemieux épse Camille Lamarche $4,700—137519

Rue Orléans lot No. 18-293, terrain de 28 x 102 vacant. Hercule Dupré à la Cie. de Pierre Artificielle Perforée de Montréal. $425—137557.

Quartier DeLorimier

Avenue DeLorimier, lots Nos. 12-397 et 398 terrain de 50 x 94, vacant. Alfred et Henri Lionais à Victor Allard, $1,025—137352.

Rue Masson, lot No. 161-357, terrain de 25 x 90, vacant. The Ideal Savings Land & Loan Co., à Arsène Bouchard, $350—137511.

Rue Masson, lots Nos. 161-564 et 565, terrain de 50 x 90, vacant. The Ideal Savings Land & Loan Co., à George W. Adams, $765—137512.

VILLE ST-LOUIS

Coin Esplanade et Van Horne, lot No. 11-872, terrain de 64 en front, 93 en arrière x 88, superficie 6908 pieds, vacant. The Mo. Investment & Freehold Co., à Joseph Desjardins, $1,010 — 137337.

Coin Esplanade et Van Horne, lot No. 11-872, terrain de 64 en front, 93 en arrière x 88, superficie 6908 pieds, vacant. Joseph Desjardins à Joseph Ward, $1,243.44—137338.

Rue Esplanade. La 1-2 S. du lot No. 11-813, terrain de 25 x 88, vacant. The Mo. Investment & Freehold Co. à Thomas Douglas. $749.48—137342.

Rue Waverley, maison en pierre et brique. Partie du lot No. 11-414, terrain de 20.8 x 88. Mme James F. McLean à George Scowcraft. [illegible]—137364.

Avenue du Parc La 1-2 N.-O. des lots Nos. 12-15-14 et 12-16-46, terrain de 25 x 110, vacant. George Scowcraft à Eldège M. Smith épse James F. McLean, $1,000—137366.

Rue Mance, maison en pierre et brique, lot No. 14-63, terrain de 25 x 114. Joseph Riopelle à Jean Dantony et Léopold Boulu [illegible]—137367.

Rue Mance. Partie des lots Nos. 12-10-81 et 82, terrain de 40 x 100, vacant. Louis Wisintainer et al. à Victor Amédée Harel. $1,000—137380.

Rue Mance, lots Nos 11-201 et 202, terrain de 50 x 114, vacant. Jean P. Décary à la succession J. B. Savignac. $1,596—137392.

Rue Clermont, maison en brique, lots Nos. 11-568-7 et 569-7, terrain de 25 x 80. Napoléon Gingras à Odilon Benoit épse Jos. N. B. Dufresne. $5,000 — 137411

Rue St-Urbain, maison en pierre et brique, lot No. 11-1210, terrain de 25 x 114. Wm. Labrecque à Félix Théoret, $7,300—137434

Rue de Gaspé, maison en bois, lot No. 10-1460, terrain de 25 x 72. Prime Cusson à Joseph Nantel, $399—137445.

Rue de Gaspé, maison en bois, lot No. 10-1460, terrain de 25 x 72. Jos. Nantel à Charles Bernier, $650 — 137446.

Rue St-Urbain, maison en pierre et brique. La 1-2 N. du lot No. 11-463, terrain de 25 x 100. Philippe E. Rouillier à Philadelphe Reynault et Nérée Piecon, $5,650—137457.

Rue St-Zotique, maison en bois et brique, lot No. 10-1673, terrain de 24 x 100. Ludovic Prévost à F. Alexandre Labossière, $1,200—137492.

Rue St-Zotique, maison en bois et brique, lot No 10-1673 terrain de 24 x 100. Ludovic Prévost à J. Alexandre Labossière $800—137493.

Avenue Buller, Nos. 126 et 128, maison en brique. Arrière partie du lot No. 10-1066, terrain de 38.6 x 30. Isaie Dugas à Prosper Jobin, $2,300 — 137494

Rue Clarke, maison en pierre et brique. La 1-2 N.-O. du lot No. 11-584, terrain de 25 x 84. Ovila Gagnon à Lupu Herskovitch, $5,600—137531.

Rue Mance, Nos. 702 et 702a, maison en pierre et brique. La 1-2 S. du lot No. 12-10-29 terrain de 25 x 100. La faillite Wilfrid Lajeunesse à J. Louis Alfred Grenier, $5,200—137548.

Boulevard St-Joseph. La 1-2 indivise des lots Nos. 11-160 et 161, terrain de 50 x 100, vacant. Gilbert Marsolais à Joseph Girard, $1,900 et autres consid —

Boulevard St-Joseph. La 1-2 indivise du lot No 12-4-1, terrain de 25 x 100 vacant. Joseph Girard à Gilbert Marsolais, $1,800 et autres consid. — 137562

Rue Mance, lot No. 15-29, terrain de 25 x 100 vacant. Jos. Girard et G. I. Marsolais à Oscar Désautels, $1,020—137568.

Avenue Buller, lot No. 10-1080, terrain de 25 x 100, vacant. La succession Frank Buller à Isidore Tremblay, $250. —137587.

OUTREMONT

Avenue Van Horne, maison en bois et brique, lot No. 33-355, terrain de 41 x 76. The Beaubien Produce & Milling Co. à Henri Sigouin, $1,200—137400.

Avenue Van Horne, maison en bois et brique, lot No. 33-355, terrain de 41 x 76. Henri Sigouin à Hélène Jarrond, épse divorcée de Jos. Wm. Simon, $1,625—137401.

Avenue Rockland, lot No. 39-18, terrain de 50 x 124.9, superficie 6245 pieds, vacant. James E. Wilder à Frederick Boardman, $900—137422.

Avenue Outremont, lots Nos. 35-434, 435 et 436, terrain de 87 x 100, vacant. L'Institution Catholique des Sourds Muets à Joseph A. Roch, $1,479—137458.

Rue Querbes, lot No. 33-127, terrain de 30 x 89, vacant. Wm. Thomas Haney à John Maher. $550—137497.

Rue Durocher. La 1-2 N.-O. du lot No. 32-4-27, terrain de 25 x 100, vacant. John Maher à Wm. Thomas Haney $600—137499.

WESTMOUNT

Avenue Lansdowne, lot No. 220-22, terrain de 50 x 130.7, superficie 6531 pieds, vacant. La succession Edward Mackay à Clara E. Sulby épse Geo. T. Merwin, $2,938.95—137340.

Avenue Mount Stephen, No. 418, maison en pierre et brique. La 1-2 S.-E. du lot 236a-15 et autre partie du même lot, terrain de 28 x 125. Mme Henry Harvey à Clara Gilson veuve Hollis Shorey $9,250—137340.

Avenue Grosvenor, maison en pierre et brique, lot No. 219-120, terrain de 50 x 111. George A. Mace à Frederick R. Scandreth, $8,800—137387.

Chemin Côte St-Antoine, Ave. Lansdowne et Ave. Clarke, maisons en pierre et brique, lot No. 220-2b, terrain de 7,172 en superficie, et partie du lot No. 302-4, terrain de 28.4 x 138.4 au S.-E. et 138.2 au N.-O. James Bailey à Mary Jane Mackin épse Herbert A. Peatty, $25,000—137421.

Avenue Victoria, No 521, maison en pierre et brique. La 1-2 N.-O. du lot No. 215-112, terrain de 23 x 134.6. Mme Adam Binning à Duncan McLennan, $7,000—137423.

Avenue Victoria, No. 521, maison en pierre et brique. La 1-2 N.-O. du lot No. 215-112, terrain de 23 x 134.6. Duncan McLennan à Jeanie C. Binning, épse David S. Benvie, $7,000—137424.

Chemin de la Côte St-Antoine et Ave. Lansdowne, lots Nos. 220-1b, 220-2 et 220-1a, terrain de 15484 pieds en superficie, vacant. James Bailey à Jonathan Brown, $7,748.40—137425.

Avenue Grosvenor, maison en pierre, lot No. 219-128, terrain de 50 x 111. Jonathan Brown à James Bailey, $15,000—137476.

Avenue Mount Stephen. Partie du lot No. 236a-9, terrain de 48.6 x 125, superficie 6062 1-2 pieds, vacant. La succession Andrew F. Goult et autres à James B. Scott, $3,334.38—137440.

Avenue Argyle No. 433, maison en brique solide. Partie du lot No. 282-127, terrain de 32.6 x 187.6. Léonard R. Flint à Emma Scott veuve Robert Hall, $9,000—137576.

Avenue Roslyn maison en pierre et brique. Partie S.-E. du lot No. 218-164, terrain de 35.6 x 111. John Stewart à Emma Davidson épse Samuel Munro, $11,000—137577.

Revue Immobilière

Montréal, 3 octobre 1907.

La fin de septembre nous ramène une activité considérable dans le marché des immeubles. Les ventes au bureau des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier, sont aussi nombreuses qu'elles l'ont jamais été ; et si les affaires continuent à augmenter, la saison d'automne 1907 battra tous les records.

A remarquer, que, sauf dans les faubourgs, ce sont des propriétés bâties qui se vendent et en règle générale, ce sont des maisons modernes. Les prix obtenus doivent être satisfaisants aux vendeurs.

La maison Morgan a ajouté à sa propriété trois immeubles qui, à raison de la minorité de quelques-uns des propriétaires, ont dû être vendues par licitation.

Une propriété commerciale, rue Ste-Catherine Ouest, a été vendue $52,000 à trois Grecs. Il est rare de trouver des Grecs parmi les acquéreurs d'immeubles. On y rencontre plus souvent des noms israélites et de temps à autre, des noms italiens.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues	Quartiers	Prix le pied.
Gauthier	Papineau	19c
Hâvre	Hochelaga	22 1-3c
Cuvillier	"	13c
Iberville	"	15 2-8c
St-Germain	"	21c
Davidson	"	20c
Joliette	"	14 1-8c
Christophe Colomb	Duvernay	30 3-4c
Gilford	St-Denis	25c
Resther	"	22 1-2c
St-Denis	"	62c
Papineau	"	22c
St-Patrice	St-Gabriel	22 1-3c
St-Antoine	St-Henri	45c
Deuxième Ave.	Maisonneuve	25c
Jeanne d'Arc	"	23 2-3c
Première Ave.	"	22c
Bourbonnière	"	36 3-4c
Orléans	"	18c
DeLorimier	DeLorimier	30c
Esplanade	Ville St-Louis	15 3-4c
Parc	"	36 1-3c
Mance	"	28c
Buller	"	10c
Rockland	Outremont	14 1-2c
Outremont	"	17c
Querbes	"	20 2-3c
Durocher	"	24c
Lansdowne	Westmount	45c
Chemin Côte St-Antoine	"	50c
Mount Stephen	"	55c

Un prêt de $50,000 a été fait la semaine dernière, par la Standard Life Assurance Co., à 5 p.c. Le taux général est cependant de 6 p.c. Et il y a bonne demande de capitaux à ce taux.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Papineau	$ 23,109.60
" St-Jacques	37,700.00
" Lafontaine	60,075.00
" St-Louis	13,100.00
" St-Laurent	4,800.00
" St-George	87,075.00
" St-André	24,750.00
" St-Joseph	19,000.00
" Hochelaga	5,666.78
" Ste-Marie (Rosemount)	525.00
" Duvernay	24,141.95
" St-Denis	48,482.00
" St-Gabriel	24,434.76
" St-Henri	4,150.40
Maisonneuve	34,425.00
DeLorimier	2,540.00
Ville St-Louis	54,967.92
Outremont	6,364.00
Westmount	106,071.46
Total	$596,9[illegible]

Le Canada

MONTREAL, 3 octobre 1907

FINANCES FÉDÉRALES

Les recettes du trésor fédéral augmentent toujours

Le revenu du Canada, pendant les six premiers mois de 1907-1908, a atteint le chiffre de. $50,341,208

Le revenu du Canada pendant l'année entière 1895-1896, dernière année du régime conservateur, avait été de. $36,618,591

Le revenu du gouvernement en six mois, a donc dépassé le revenu d'une année entière, sous le gouvernement conservateur, de la somme de $13,722,617

Les recettes des douanes canadiennes, pendant les six premiers mois de l'exercice 1907-1908, ont été de. $31,412,735

Les recettes des douanes canadiennes, pendant les douze mois de l'exercice 1895-96, ont été de. $19,833,279

Les recettes de six mois du régime libéral dépassent celles de toute une année du régime conservateur de la somme de $11,579,456

Ces résultats, qui permettent au gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier de faire face à toutes ses dépenses, même celles qu'entraine l'exécution des immenses travaux d'intérêt public qu'il a entrepris sans emprunter, et en payant de fortes sommes pour l'amortissement de la dette, ne sont-ils pas la meilleure preuve par les faits, de l'excellence de son administration des affaires publiques ?

LE GOUVERNEMENT ET LES JAPONAIS

Une politique prudente et large

Tous les jours, des dépêches d'Ottawa nous mettent sous les yeux le sincère effort du gouvernement pour étudier à fond la question japonaise.

Ses agents, à la Colombie, examinent de près les divers aspects de la situation : le consul japonais fait des déclarations dont on tient un compte sérieux, et il est même question d'envoyer un représentant à Tokio.

Quelque soit le mode dont use le gouvernement pour se renseigner sur cette importante question, on ne saurait trop le louer d'agir avec prudence et circonspection.

Sir Wilfrid a déclaré : "Je ne crois pas qu'on doive aigir à la hâte. Je veux me rendre compte, penser, réfléchir, me renseigner, avant de prendre une décision. C'est aussi le devoir du gouvernement de réfléchir et d'étudier ce problème afin de le résoudre dans l'intérêt du peuple canadien. Ce ne serait pas le fait d'hommes responsables de se prononcer de suite, et sans réflexion."

Comme toujours, son action a suivi sa parole.

Tandis que M. Borden et ses acolytes, oubliant qu'ils ont maintes fois approuvé le traité japonais, accusent le gouvernement de nous l'avoir imposé ; tandis qu'ils soulèvent les préjugés de quelques populations et épousent les querelles et les menées de quelques agitateurs ; le gouvernement libéral étudie et réfléchit.

Il veut savoir ce qui en est : il comprend que cet incident grossi, peut avoir pour suite un différend international.

A M. Borden, les petits moyens, les calculs mesquins, la recherche étroite des succès d'une heure ; au parti libéral, l'étude et la modération qui produisent une politique prudente et large.

tre commerce avec l'Allemagne

Que les avantages de notre tarif intermédiaire dussent attirer les regards des nations exportatrices, il était facile de le prévoir.

Nous pouvons même dire que c'est précisément l'objet que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier avait en vue en établissant ce tarif.

Le fait que nous venons de conclure un traité de réciprocité commerciale avec la France, comme premier résultat de ce tarif intermédiaire, a encore accentué l'attraction qu'il exerce sur les économistes étrangers, qui voient les avantages offerts par un marché d'un développement aussi intense et aussi rapide que le nôtre, et l'article du "Berliner Tageblatt" dont nous donnions, l'autre jour, un résumé, est la preuve que l'Allemagne, surtout, s'y intéresse.

On sait que les produits allemands sont surtaxés d'un tiers, par mesure de représailles. Malgré cela, les exportations allemandes au Canada, quoiqu'elles soient passées du troisième au quatrième rang, restent, cependant, assez considérables, ce qui prouve que, avec le tarif intermédiaire, ce commerce se développerait sûrement et avec profit.

Nous ne devons pas, croyons-nous, repousser les avances de l'Allemagne, si elle nous en fait, et lui refuser le bénéfice de notre tarif intermédiaire, si elle nous en offre l'équivalent.

Il est vrai que la plupart des produits exportés d'Allemagne, concurrencent les produits anglais; et que, comme l'Allemagne produit à meilleur marché, toute réduction de tarif en sa faveur, aurait tendance à déplacer des produits anglais. Cette considération ne saurait être un empêchement, surtout, en présence du refus de l'Angleterre de nous accorder une préférence réciproque.

Les déclarations de Sir Wilfrid, à cet effet, sont claires.

Mais c'est de l'Allemagne que devront venir les premières ouvertures.

Le voyage à Dublin

Un grand nombre de contribuables désireraient savoir combien a coûté l'excursion, à Dublin, des trois représentants de notre commission scolaire.

Le public, qui paye, a évidemment le droit de savoir comment son argent est dépensé. C'est pourquoi nous transmettons, à la commission scolaire, les prières des contribuables de Montréal, au sujet de ce voyage à Dublin.

Le "Canada" saisit cette occasion pour demander, en même temps, si les trois délégués ont fait un rapport à la commission.

Coups de plume

La Chine est maintenant une monarchie constitutionnelle : le pouvoir autocratique est banni, peu à peu, par toutes les populations.

Il n'y aura pas de guerre nippo-américaine, dit M. Taft. Nous le désirons vivement; mais au fond qu'en sait-il lui-même?

L'Europe aura pacifié le Maroc,dit-on, dès que l'Allemagne aura posé des conditions raisonnables à la France. C'est beaucoup demander à Guillaume.

Le revenu annuel du Canada est maintenant de cent millions par an, contre trente-cinq millions qu'il était du temps des pères politiques de M. Borden.

"Tout indique une victoire conservatrice prochaine", écrit le "Mail & Empire". Il y a des gens qui ont les mains sur de la glace et qui n'y sentent que du feu.

Cent mille personnes ont assité à l'érection du monument McKinley : cette démonstration, toute sympathique, sera pour quelques-uns le thème d'un argument contre l'abolition de la peine de mort.

L'entente Franco-Allemande

LES RELATIONS COMMERCIALES

Nous détachons, du "Phare", l'opinion suivante d'un Français, (qui signe "Rittel"), sur les possibilités de l'entente franco-allemande :

Nos souvenirs, nos revendications, nos griefs, mille raisons de sentiment et d'intérêt s'opposent actuellement à toute entente politique, tant soit peu "cordiale", avec l'Allemagne. Avant l'entente, il faut au moins une détente. Peut-être est-elle en train de se faire. Quoi qu'il en soit, les relations économiques des deux grands pays, France et Allemagne, sont assez étroites, utiles, indispensables, pour que nous abordions, avec un esprit de conciliation très sincère, l'étude des moyens propres à faciliter leurs échanges.

La "Deutsche Export-Revue" expose dans cet ordre d'idées, l'état d'esprit des milieux commerciaux d'Outre-Rhin. Tout d'abord, elle fait entendre des doléances très vives au sujet de nos douanes.

Tous ceux qui ont eu à compulser le tarif des douanes françaises connaissent ses complications et ses distinctions subtiles et savent que c'est tout un art de s'y retrouver. Quand on veut exporter en France quelque article spécial composé de diverses matières, on se trouve dans la situation fâcheuse de ne jamais savoir au juste sous quelle rubrique du tarif français cet article doit être classé. On imagine aisément les inconvénients causés par cette incertitude : pas de base fixe pour les calculs d'affaires, et toujours la possibilité d'un désaccord avec les autorités des douanes françaises, qui taxeront la marchandi se du droit maximum. Ces différences de taxe peuvent changer en perte le gain escompté, et tout au moins bouleverser sur un point essentiel tous les calculs établis.

Ce n'est pas tout. On exige en France que la déclaration des articles importés soit rigoureusement conforme au texte des stipulations du tarif. En cas de désaccord entre l'expéditeur et les douanes, celles-ci estiment qu'on a voulu les tromper et infligent des amendes. Ces amendes sont même infligées quand on parvient à convaincre les fonctionnaires des douanes que l'erreur provient d'ignorance et non de supercherie, — et ce fait est particulièrement provoquant. Le monde des affaires est donc puni pour les complications et les obscurités dont il est bien innocent."

Il va sans dire qu'en reproduisant ces critiques nous ne prétendons pas les appuyer. Nous citons, tout simplement.

Tout esprit impartial conviendra que l'on doit qualifier de monstrueux ces procédés auxquels le gouvernement français devrait remédier dans son propre intérêt. Il croit aujourd'hui avoir assez fait en ordonnant à la direction générale des douanes de donner aux intéressés, sur demande, un renseignement qui l'engage au sujet de la taxe à appliquer à un article déterminé. En réalité, ce remède est sans effet. Il suffit d'être au courant de la correspondance officielle pour savoir tout le temps qu'il faut pour obtenir une réponse à une demande de renseignement. Si urgente qu'on la déclare les bureaucrates ne changent rien à leur lenteur. Si l'on attend le renseignement, il n'est plus possible de faire des livraisons rapides ni de profiter de circonstances favorables et fugitives. On en est donc réduit à passer outre et à rédiger de son mieux la déclaration.

Protester, pétitionner ne sert de rien, surtout à l'étranger. Le seul moyen d'obtenir quelque chose, c'est de conclure des "traités de commerce." Mais, avec la France, ce moyen ne s'applique pas. L'autonomie en matière de douanes est un principe de la politique commerciale de la France.

Dans le présent cas, la partie lésée est tout particulièrement l'exportation allemande, car malgré toutes les divergences politiques, un rapprochement toujours plus étroit se fait entre l'Allemagne et la France sur le terrain économique. En 1906, 10.4 p. c. du total des importations françaises provenaient d'Allemagne. Depuis 1897, les importations venant d'Allemagne ont augmenté de 75 p.c.. Elles ont dépassé celles venant d'Amérique et viennent aujourd'hui au second rang, ne le cédant qu'à l'Angleterre. On comprend d'autant mieux que l'Allemagne exprime le vœu très vif que la France révise enfin dans un sens moderne ses prescriptions douanières et supprime tout obstacle à ces échanges croissants.

Un rapprochement franco-allemand dans le domaine économique est actuellement à l'ordre du jour dans les deux pays ; de part et d'autre, on en conçoit de mieux en mieux les avantages pour les deux parties. On cherche le biais qui permette enfin de passer des échanges de vue à un travail positif.

La question d'un allègement apporté aux échanges se prêterait mieux qu'aucune autre à une entrée en matière. Elle ne comporte aucun arrière-goût politique ; elle est bien loin de celles qui impliquent nécessairement des divergences. Sur ce terrain, chacune des parties peut faire des concessions à l'autre sans rien abandonner de ses aspirations politiques. Une entente sur cette question serait le meilleur moyen de préparer un traité de commerce étendu, qui trouve dans les deux pays des partisans toujours plus nombreux.

Ce rapprochement franco-allemand ne saurait être vu qu'avec satisfaction par tous les autres pays, à quelque groupement de puissances qu'ils appartiennent. Faciliter les échanges est une question d'intérêt général, tout particulièrement pour l'Angleterre dont l'exportation en France dépasse de beaucoup les chiffres de l'exportation allemande. Les monstruosités que nous avons signalées dans les procédés des douanes françaises touchent l'Angleterre de façon bien plus sensible que l'Allemagne ; le monde des commerçants anglais ne pourrait donc voir un accord franco-allemand avec quelque défaveur ou jalousie secrète, mais avec une sympathie entière et sincère. Grâce à la clause de la nation la plus favorisée qu'elle a obtenue des deux Etats, l'Angleterre jouirait tout naturellement de ce que l'Allemagne et la France se concéderaient mutuellement comme facilités d'échanges.

La question est clairement posée. Elle en soulève évidemment d'autres, telles que celles-ci : y a-t-il lieu de craindre en France un envahissement de notre marché par les articles allemands, et un accord peut-il être conçu qui favorise à un égal degré les exportateurs français et allemands ? Quelles restrictions apporter ? Quelles compensations demander ? Il conviendrait de savoir ce qu'en pensent nos Chambres de commerce. Une enquête serait des plus intéressantes ; dans la situation actuelle, on peut même dire qu'elle s'impose.

OPINIONS

L'hon. M. W. A. Weir

(Du "Canadian Courier.")

Une figure qui se détache en traits accentués sur l'horizon politique, à Québec, c'est celle de l'hon. W. A. Weir, ministre des Travaux Publics et du Travail, depuis le mois d'août, 1906. Il était précédemment orateur de l'Assemblée Législative, et avait été ministre sans portefeuille, dans l'administration Parent.

Tous ceux qui suivent le cours des affaires canadiennes le connaissent comme un observateur averti des problèmes de la province de Québec,s'intéressant surtout à l'amélioration des moyens d'éducation dans la province, particulièrement des écoles élémentaires et des écoles techniques.

Il est aussi parfaitement au courant des conditions de l'industrie agricole, de l'industrie forestière, et de celle des transports dans sa province. Il est en faveur de l'augmentation du réseau des voies ferrées, comme moyen de développer les ressources de la province.

Dans un discours prononcé devant le Canadian Club, à Montréal. l'automne dernier, il a fait la remarquable déclaration que, sur les 351,000 milles carrés du territoire de la province, il n'y en avait que 3 p. c., en culture.

On peut se faire une idée de l'immense richesse forestière de la province par les chiffres qu'il a donnés devant l'Empire Club, à Toronto, en avril 1906. Si l'on vendait aujourd'hui, a-t-il dit, toutes les forêts de la province, le trésor en retirerait en primes, quelque chose comme $18,000,000; et les droits de coupe, si les arbres étaient abattus immédiatement, se monteraient à $420,000,000.

M. Weir était un des délégués à la conférence interprovinciale qui a été tenue à Ottawa, en octobre dernier, et dont l'écho est encore dans la mémoire de tous ceux qui lisent les journaux.

Un confrère assure que M. Bergeron accompagne son chef dans l'Ouest pour prouver sensiblement aux populations de l'Ouest que le tarif Fielding fait maigrir les Canadiens,dans l'Est.

L'école des Hautes Etudes Commerciales a valu au gouvernement les félicitations des voyageurs de commerce; ce n'est ni la première, ni la dernière fois, que le gouvernement est loué à ce sujet.

On vient de découvrir que M. Ames tient des assemblées dans les Cantons de l'Est, dit un confrère. Pourquoi ne fait-il pas plus de bruit? Le public aimerait à savoir ce qu'il pense des transactions de Pope-Bennett Lefurgey.

Il y a quelque temps, M. Keir Hardie, le député socialiste, passait au Canada juste le temps voulu, pour ne pas avoir le droit de s'y plaindre, comme il l'a fait pourtant, des conditions locales du travail.

M. Hardie est maintenant aux Indes, et il y proclame hautement que ce pays est mûr pour l'autonomie, ce qui n'aura peut-être pas un effet magique pour pacifier ce pays accoutumé aux soulèvements.

Comme tout bon socialiste. M. Hardie aime l'absolu et le décisif.

Mais aussi, comme tout bon socialiste, son impatience et son exclusivisme l'exposent à des conclusions aussi vaines que funestes.

A PROPOS DE LA PEINE DE MORT

On peut différer d'avis sur l'abolition de la peine de mort. Les alarmistes disent qu'aucun temps ne fut plus fertile en forfaits. "Il faudrait aviser. Désarmer la société à cette heure est une imprudence, une maladresse. Ce n'est pas quand le crime fleurit qu'il faut s'abandonner à l'indulgence. Que messieurs les assassins se tiennent tranquilles, et nous verrons après."

Le crime de Soleilland se complique de circonstances plus horribles que le crime lui-même. Il y a un voyage en tramway du funèbre colis, porté à bras par le criminel, qui fait frémir. Les mères, en regardant leurs filles, en ont le cauchemar à la pensée qu'il y a de tels monstres qui les guettent.

On en tenait un et on ne le supprime pas ? Qui donc méritait mieux la mort ?

Lui conserver l'être, même au bagne, même en cellule, c'est comme si l'on conservait soigneusement la peste ou le choléra, pour les lancer un jour sur l'humanité.

Il y a dans cette colère contre Soleilland autant de terreur instinctive que de férocité vengeresse. On ne veut pas seulement détendre ses nerfs et satisfaire son besoin de sévir on veut se préserver contre ses pareils et faire un exemple terrible pour l'avenir.

Les braves gens qui raisonnent ainsi ne déraisonnent pas entièrement.

Ils n'ont pas tous le goût et le temps de philosopher. Ils ont conservé le souvenir de l'ancienne loi du talion et pensent que la vraie justice est celle qui proportionne exactement le châtiment au crime.

C'est le devoir des penseurs et des sociologues d'ouvrir l'esprit de la foule à d'autres conceptions.

La peine de mort satisfait peut-être la colère et l'indignation des hommes ;mais, pour être efficace, il faudrait qu'elle suivît immédiatement le crime. Sitôt pris sitôt pendu. La perspective d'être jugé et exécuté sur l'heure serait seule de nature à arrêter le bras de l'assassin. La terreur du châtiment visible et présent aurait seule raison de la bestialité passionnelle, de la folie criminelle de la bête humaine en rût.

Celle-ci ne se contient plus et s'asservit à son instinct, dès qu'elle aperçoit un châtiment problématique et lointain, avec toutes les chances d'échapper à la découverte de la vérité et de bénéficier du doute, si puissant sur l'esprit d'un jury impressionnable.

Il n'y a pas un criminel préméditant son crime, qui n'ait l'assurance de rester impuni, tant il l'entoure de précautions neuves et minutieuses.

La peine de mort lui apparait comme suspendue sur la tête du voisin, jamais sur la sienne.

De là l'inutilité et la stérilité de ce moyen préventif.

On n'empêchera les crimes comme celui de Soleilland que par l'internement, l'isolement préventif de ces dégénérés quand on les connait. Si rien ne les révèle que leurs habitudes de débauche et d'alcoolisme. c'est à la source même du vice qu'il faut s'adresser en fermant les cabarets où se forment les criminels, en surveillant les associations de malfaiteurs où ils s'organisent, en mettant hors d'état de nuire les apaches et les souteneurs, dont aucun frein moral ne peut arrêter les déportements et que la relégation seule peut, sinon corriger, du moins supprimer.

Il ne restera plus que les crimes de passion, que nul de nous ne peut prévoir ni prévenir et qu'aucun homme, dans certaines circonstances, ne peut éviter à coup sûr, s'il n'a pas su se discipliner étroitement.

C'est la part de l'imprévu. Aucune société, aucune réunion d'êtres vivants n'est à l'abri de ces coups.

Ceux-là ne sont pas de vrais criminels, qui tuent dans une crise de colère ou d'exaspération.

Quel que soit leur forfait, ils peuvent se ressaisir ou s'amender : ils sont encore des hommes.

La bête brute, comme Soleilland ou Vacher, alcoolique,tarée,anormale, ne suscite à y regarder de près, ni colère ni pitié : il faut l'isoler et la laisser en proie à ses remords si elle peut encore en avoir, ou à son sadisme exaspéré, si elle est incapable de se ressaisir.

Lui ôter la vie est une coutume barbare, qui ne sert plus de leçon à personne et qui, dans le passé, n'a arrêté aucun criminel.

Contre les caprices de l'opinion et les paniques dégradantes, M. Fallières a trouvé dans sa sereine raison le courage d'élever l'idée en marche au-dessus des agitations d'une heure.

—(De l'"Action").

Contre la grippe, prenez une tablette de "HED-RITE" dans un verre de limonade chaude, en vous couchant. Continuez pendant 3 jours à raison de 1 tablette toutes les 6 heures. 156-rwii

AVIS SPECIAL

Les musiciens devraient voir le Grand Piano Mason & Risch en miniature, reçu en stock par la Leach Piano Co., Ltd., 560 Ste-Catherine Ouest, près Drummond. Cet instrument a un merveilleux volume de son. Le prix en est seulement $700. Termes conclus, si on le désire.

156-1-g.

L'ANTI-PATRIOTISME

Au congrès d'Essen

Le congrès socialiste international de Stuttgart ayant laissé aux socialistes de chaque pays la liberté d'entendre à leur manière le patriotisme et l'antimilitarisme, la social-démocratie allemande vient de faire connaitre, à son congrès d'Essen, de quelle façon elle envisage ces deux questions.

Elle les a résolues tout autrement que le congrès de Nancy. A Nancy, les socialistes unifiés ont, dans une formule amphigourique, accepté la solidarité avec M. Hervé qu'ils ont, d'ailleurs, renommé membre de leur commission administrative. A Essen, les socialistes allemands ont nettement condamné ce que nos antipatriotes appellent pompeusement les idées nouvelles.

Evidemment il y a outre-Rhin quelques antipatriotes, le fils de Liebknecht notamment, mais ils sont sans influence. Ce sont eux qui avaient provoqué le débat en mettant en accusation un député au Reichstag, M. Noske, auquel ils reprochaient d'avoir déclaré qu'en cas de guerre il mettrait le fusil à l'épaule. Bebel et Vollmar l'ont défendu et à une énorme majorité le congrès leur a donné raison. Nul n'en sera surpris: c'est tout naturel!

Nous voilà loin des affirmations de M. Hervé, jurant ses grands dieux qu'en Allemagne le prolétariat épousant ses théories se refuserait à prendre les armes. C'est exactement le contraire de la vérité.

L'antipatriotisme sévit chez nous et chez nous seuls. Ce prétendu mouvement international ne dépasse pas nos frontières, les socialistes étrangers étant parfaitement résolus à remplir leurs devoirs envers leur pays.

Ce soi-disant mouvement contre la guerre est, en réalité, simplement un mouvement contre la France. Le refus des étrangers d'y prendre part souligne durement son véritable caractère.

(De la "Petite République".)

HOMMES, VOICI UNE OFFRE



PORTEZ MA CEINTURE ELECTRIQUE JUSQU'A-PRES GUERISON.

Vous pouvez parler avec les hommes et les femmes qui ont été guéris par mon traitement et cela mérite considération. Je pourrais prêcher pendant des soirées et faire des efforts pour convertir les gens à ma manière de guérir la maladie et personne ne ferait attention à mes arguments, mais quand je vous dis que j'ai guéri votre voisin, M. Walker, ou votre vieil ami M. Williams, et que vous pouvez aller leur parler de moi et qu'ils vous diront que je les ai guéris, alors je vous ai donné une preuve, et vous savez que je fais tout ce que je dis.

Et je veux que vous me donniez crédit pour ce que je prouve. Il n'y a rien de plus sûr que la parole d'un honnête homme et quand de tels hommes admettent que je les ai guéris vous savez que je puis vous guérir.

VOICI LA PREUVE DE MES ARGUMENTS.

Dr McLaughlin,

Cher Docteur : — Je dois vous dire ce que votre Ceinture Electrique a fait pour moi. Elle m'a guérie de maux de tête, étourdissements et palpitations du cœur. Vous souhaitant tout le succès possible dans votre bonne œuvre, je demeure, votre toute dévouée, Mme veuve XAVIER VEILLETTE, Saint-Tite, Qué.

LA CEINTURE ÉLECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN GUÉRIT

LA VARICOCELE, LE RHUMATISME, LES MAUX DE REINS, LE MAL DE DOS, LA SCIATIQUE, LES MAUX D'ESTOMAC, LA DEBILITE NERVEUSE, LA PERTE DE LA VITALITE ET TOUS LES SYMPTOMES DE LA RUINE PHYSIQUE.

Je cours tous les risques, vous n'en courez aucun. C'est pourquoi venez me voir, et si je dis que je puis vous guérir, je vous le prouverai à votre satisfaction, avant que vous me payiez un centin, pourvu que vous me donniez une sécurité. C'est juste. Si vous ne pouvez venir, écrivez-moi, et expédiez le coupon ci-dessous.

LIVRE GRATUIT — Tout homme qui admire la perfection de la force physique devrait lire mon magnifique livre illustré. Il raconte comment la force est perdue et comment je la restaure avec ma Ceinture Electrique. Je vous enverrai ce livre, soigneusement cacheté si vous incluez ce coupon. Si vous n'êtes pas l'homme que vous devriez être, écrivez-moi aujourd'hui.

VENEZ AUJOURD'HUI si vous le pouvez, venez me voir, et je vous indiquerai comment vous pouvez être guéri et je vous donnerai un essai gratuit de ma Ceinture.

CONSULTATIONS GRATUITES. Heures de bureau : 9 a.m. à 6 p.m. 156-1-y

Dr M. N. McLAUGHLIN
214 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .

AVIS
Aux TONNELIERS

Les célèbres Outils de Tonneliers DE BARTON

Nous avons la ligne complète d'outils de Rabane, tels que :

Pied-de-Roi, Niveaux, Mesures en toile et en acier.

LA CIE E. CAVANAGH, Limitée

COIN NOTRE-DAME ET DES SEIGNEURS.

BELLES VALISES ET SACS DE VOYAGE

Marchandises de première classe—bas prix—Grand assortiment à choisir. Les résidents de la partie Est pourront acheter à la manufacture : **Coin des rues Vitré et Ste-Elizabeth,**

Magasin de détail de la ville : **245** RUE ST-JACQUES,

J. EVELEIGH & CO., Manufacturiers

NOTES LITTÉRAIRES

Alfred de Musset anecdotique

M. Alphonse Séché a fait paraître récemment, à la librairie Sansot, Paris, un livre sur "Alfred de Musset anecdotique".

C'est un recueil très complet, qui a été composé avec beaucoup de soin, de toutes les anecdotes connues ou inconnues qui se rapportent à l'auteur des "Nuits." Vous en trouverez un certain nombre que vous avez déjà rencontrées dans les ouvrages qui ont été consacrés à Alfred de Musset, mais vous en trouverez beaucoup plus qui sont presque inconnues et que M. Alphonse Séché est allé quérir dans un vieux recueil oublié ou dans une gazette de jadis. L'anecdote est, dit-on, la menue-monnaie de l'histoire. En tout cas, c'est une monnaie bien précieuse, et c'est une façon de nous renseigner sur un auteur qui en vaut bien un autre. Parcourez le petit livre de M. Alphonse Séché et vous connaîtrez le caractère d'Alfred de Musset aussi bien qu'avec un gros ouvrage critique. Que dis-je, son caractère ? vous connaîtrez sa manière et toute l'histoire de son œuvre. Tenez, je pique au hasard dans ce recueil d'anecdotes :

"Un jour que Musset et Legouvé, pendant les répétitions d'"Adrienne Lecouvreur" parlaient théâtre et comme la conversation amenait le nom de Scribe sur le tapis, Musset dit, tout à coup, à Legouvé : Je place Scribe très haut, mais il a un défaut : "il ne se fâche jamais contre lui-même." —Que voulez-vous dire par là ? — je veux dire que quand Scribe commence une pièce, un acte ou une scène, il sait toujours d'où il part par où il passe, et où il arrive. De là sans doute "un mérite de ligne droite" qui donne une grande solidité à ce qu'il écrit. Mais de là aussi un manque de souplesse et d'imprévu. Il est trop logique, il ne perd jamais la tête. Moi, au contraire, au courant d'une scène ou d'un morceau de poésie, il m'arrive tout à coup de changer de route, de culbuter mon propre plan, de me retourner contre mon personnage préféré, et de le faire battre par son interlocuteur... J'étais parti pour Madrid, et je vais à Constantinople."

N'est-ce pas là un trait caractéristique du talent de Musset ?.... Vous voyez bien que l'anecdote sert à quelque chose !

AVIS SPECIAL

Des changements importants dans le service des trains suberbains entre Montréal et Vaudreuil et les autres stations, seront mis en vigueur dimanche, le 6 octobre. Pour renseignements, voir l'horaire aux bureaux de la compagnie du Grand Tronc.

156-3.

FEMINISME ET CANINISME

Nous lisons dans un journal parisien :

"Si le féminisme fait des progrès, le caninisme—oserai-je dire en bravant à la fois le dictionnaire et la galanterie — ne demeure pas stationnaire.

Nous avions déjà les chiens policiers nous allons voir instaurer les chiens douaniers.

Ceux-ci d'ailleurs répondent à une véritable nécessité. Ils répondent à la vieille institution des chiens contrebandiers.

Sur les frontières franco-suisse et franco-italienne, c'est par milliers que circulent de braves toutous dressés—les pauvres ! — à frauder le fisc.

Les douaniers en tuent un grand nombre. L'un a confié récemment à un de nos confrères que bon an mal an il tuait bien environ 300 chiens contrebandiers, mais il ajoute qu'il en passe "dix fois plus".

Contre ces meutes de cabots, fraudeurs sans le savoir, indélicats inconsciemment, M. Caillaux espère être plus heureux en appliquant la vieille formule : "Similia similibus curantur."

Et c'est pourquoi il a créé les chiens douaniers."



Le Canada

IMPRIME ET PUBLIE PAR

La Cie de Publication du Canada

(A Responsabilité Limitée.)
GODFROY LANGLOIS, Directeur-Gérant
Bureaux : 13-15 Rue St-Jacques

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne, au Canada, $5.00
" " aux Etats-Unis $4.00
Edition Hebdomadaire au Canada, $1.00
" " aux Etats-Unis $1.50
Montréal, livraison à domicile . . . . . $4.00 par an

Percez à Québec:
J. O. GOULET, 240 St-François

73-75 Rue St-Jacques, Montréal.

NOS TELEPHONES :
GODFROY LANGLOIS, . . Main 3937
Bureau des agents d'annonces Main 3038
Bureau d'Administration . . Main 3208
Rédaction . . . . . Main 861

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL MAC CARTHY-LAB

Mondanités

Mariages

On annonce pour le 22 courant, le mariage de Mlle Alexina Trudel, d'Ottawa, avec M. Victor Archambault, pharmacien, fils de M. J. L. Archambault, avocat de la cité.

—Lundi a eu lieu en l'église de St-Roch, le mariage de M. René Leduc, avec Mlle Alice Fortier, fille de feu M. O. J. Fortier, avocat.

M. Edmond Fortier, député de Lotbinière aux Communes, servait de témoin à sa nièce et M. le Dr. F. Dorion à M. Leduc.

—Le 8 octobre, à l'église Saint-Léon aura lieu le mariage de Mlle Blanche Varin, de Westmount, avec M. Louis Hurtubise, ingénieur du Transcontinental.

—On annonce pour le 7 octobre, le mariage de M. Emery Hébert, avec Mademoiselle Emma Rheault.

—Le 14 octobre, aura lieu le mariage de M. Chs. Ed. Bégin, de la Banque d'Hochelaga, avec Mlle Yvonne Desrochers,

—On annonce pour le 8 octobre, le mariage de Mademoiselle Angéline Blanchard, de la rue St-Denis, avec M. Albert Tanguay, de Château Richer.

—Hier matin à Terra Nova Farm, chez M. Eugène Lapierre, a été célébré le mariage de Mlle Stella Gamache de Montréal avec le docteur Fred Bertrand, de Sherbrooke. La bénédiction nuptiale a été donnée par le rév. Père Bost, curé de South Coventry.

—Le 15 octobre prochain, aura lieu le mariage de M. Pierre Villeneuve, avec Mlle Berthe Saulnier.

—On annonce pour le 7 octobre, le mariage de M. J. Léonidas Drouin, avec Mlle Clothilde Matte.

—On annonce, pour la mi-octobre, le mariage de M. Arthur L. Pouliot, avec Mlle Henriette Lalonde.

—On annonce, pour le 29 octobre prochain, le mariage de Mlle Laura Daoust, Isle Perrot, avec M. Charles Boyer, de la Pointe-Claire.

—On annonce pour le 15 courant, le mariage de M. D. Perrault, de Montréal, avec Mlle A. Robitaille, de Québec.

—On annonce, à Lachute, pour le 15 octobre, le mariage de Mlle Florestine Labelle à M. Clément Tremblay.

A Ottawa

—Mlle Madeleine Sauvalle, fille de M. Marc Sauvalle, sera au nombre des débutantes de la saison, à Ottawa.

En ville

—Mme Cloran est de retour d'Ottawa, où elle était en visite chez Mme G. Godwin.

—Mme R. Lemieux est revenue à Montréal, après une visite chez Lady Laurier, à Ottawa.

—Le Dr. J. P. Bourgouin n'est pas parti pour l'Europe comme on l'a annoncé, ces jours derniers, dans plusieurs journaux.

Mlle Valentine Prévost, de Sainte-Scholastique, est à Montréal depuis quelques jours.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Nous sommes heureuses d'annoncer au public que le rapport du premier congrès de la Fédération Nationale, vient de paraître ; il est en vente à dix cents, au bureau du Monument National, premier étage.

Les personnes qui se sont inscrites pour qu'on le leur réserve, sont priées d'aller chercher les exemplaires qu'elles ont commandés à l'Ecole Ménagère, 22, rue Sherbrooke où, on les a déposés. 156-3.

De retour

—Madame juge de Montigny, qui passe l'été à Ste-Rose avec sa famille, est de retour d'une quinzaine, à Montebello, chez sa fille, Madame Arthur Roy.

Concert-réception

M. et Mme Arthur Plamondon, se rendant à la demande générale de leurs nombreux amis, seront heureux de se tenir à leur disposition, pour les recevoir après le concert, à la salle No 6 du Monument National.

GENEREUX DONATEUR

L'hon. K. Ward, âgé de 88 ans, de Montréal, a fait construire, sur l'emplacement de la maison où il est né, à Isle of Man, une magnifique bibliothèque au coût de $10,000, et en a fait hommage à la ville de Peel, en Angleterre, sa ville natale. La bibliothèque possède déjà 3,500 volumes.

PROFESSIONS RELIGIEUSES

Cet après-midi, à 2.30 heures p.m., aura lieu à la chapelle conventuelle des Pères Franciscains, rue Dorchester, une cérémonie de profession et de vêture. Plusieurs clercs de l'Ordre feront leurs vœux : frère Clément Stoeckel, frère Philippe Lecomte, frère Didace Arcand, frère Benoit Levasseur. Le frère Maurice Bronstal prendra l'habit.

Il sera donné un sermon de circonstance.

MENUS FAITS

Chez les ouvriers

Les réunions suivantes ont lieu ce soir :

Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, Bourse du Travail, 29 rue Saint-Dominique. — Secrétaire, G.-R. Brunet.

—Union No 1244 des charpentiers et des menuisiers, 296 rue de la Montagne. — Secrétaire, Holmes Walker, 317 1-2 chemin Hiberria.

Ecole polytechnique

Les étudiants de l'Ecole polytechnique de Laval ont procédé ces jours derniers à l'élection de leurs conseillers. Ont été élus : MM. Hector Warren, Fabius Ruel et J. A. Duchesneau.

ST. LAWRENCE HALL

NOS PRIX SPECIAUX D'HIVER pour chambres et pension seront en vigueur à partir du 1er octobre.

Cuisine Excellente.

121-n

Un anarchiste

La police est prévenue qu'un jeune Italien, arrivé ici dernièrement à bord du "Tunisian," est ni plus ni moins qu'un anarchiste dangereux. Il aurait pensionné dans une famille honnête de la rue St-Denis et serait parti pour les Etats-Unis en trompant la police de la douane.

Harmonie et désaccord

Un groupe de musiciens de l'Union Musicale 406 a tenu une assemblée à l'hôtel Riendeau, hier après-midi, dans le but de présenter à qui de droit, à la prochaine assemblée qui aura lieu dimanche, une requête à l'effet d'obtenir la faveur d'une révision des livres de comptes de l'association pour connaître les noms de ceux des membres qui réellement font partie de l'association et sont en règle. D'après les règlements, paraît-il, tout membre qui est arriéré d'un trimestre, ne peut s'engager à jouer dans un orchestre ou une fanfare. Or il appert que des membres n'ont pas payé leur contribution depuis un an. Il se prépare une grande grève.

HOTEL LA CORONA
RUE GUY

Excellente cuisine. Prix modérés. Plan Européen. Service incomparable. Musique tous les soirs.
GEO. PHILLIPS, JR., Gérant.
146-d-n

Un imprudent

Jos Hébert, de l'Ile d'Orléans, vient d'arriver de Cobalt, Ont., pour se fixer à Montréal. Le jeune homme, qui a à peine trente ans, a vendu ses actions dans les mines de Cobalt pour $60,000. Il avait ce montant sur sa personne hier et se promenait dans les hôtels en exhibant son magot qui consistait principalement en chèques certifiés par des banquiers de Toronto.

Boulanger malpropre

Colmann Pionkite, 61 St-Dominique, boulanger faisait depuis longtemps, la livraison du pain sans s'être muni d'un panier, tel que le veut la loi. Il fut averti à différentes reprises.

Hier, le constable Collins, l'appréhenda et Pionkite fut condamné à $3 d'amende. A peine était-il condamné, que le constable Collins arrêtait Pionkite pour avoir vendu du pain dans une voiture malpropre. Le bureau d'hygiène s'occupa de l'affaire et Pionkite fut condamné à trois autres dollars d'amende.

Erreur brutale

Jos. Rena 30 ans, était condamné, hier, à $10 d'amende, en cour du recorder, pour assaut grave sur la personne de Anna Lefebvre, épouse de Hector Dagenais. Le prévenu méprenant Mme Lefebvre pour une autre personne s'approcha d'elle dans l'obscurité, la saisit à la gorge, lui appliqua deux ou trois bons coups de poings dans la région des tempes et allait causer d'autres violences, lorsqu'il s'aperçut qu'il s'était trompé de sujet.

Gare aux fruits

Angelos Christos, marchand de fruits a été condamné à payer une forte amende hier, en cour du recorder, pour avoir eu en sa possession, avec l'intention de les vendre, des légumes et des fruits à moitié pourris. Les inspecteurs disent que plusieurs marchands gardent dans leurs caves, des fruits verts et les font mûrir artificiellement. Ces caves sont des trous infects où la vermine règne en souveraine sans compter qu'elles servent de dépotoirs pour toute sorte d'immondices.

Exercices pour constables

Les constables font la grimace. Ils ont reçu avis de se préparer à faire les exercices militaires. Ces exercices auront lieu quatre fois par semaine, jusqu'à nouvel ordre.

L'AUDITORIUM DE QUEBEC

La compagnie de l'Auditorium émet pour $75,000 de débentures.

(Dépêche spéciale)

Québec, 2. — Les actionnaires de l'Auditorium ont autorisé le nouveau bureau de direction à négocier des débentures au montant de $75,000.

Le paiement de ces débentures et des intérêts se trouve garanti par une première hypothèque sur l'édifice de l'Auditorium qui vaut au moins $200,000 avec le terrain. Elles sont remboursables dans quinze ans, et portent 6 pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Ce sont donc des débentures très avantageuses et cependant on ne les vend que 95. La souscription sera close le 12 novembre. Il en a été vendu séance tenante, hier pour $25,000 à un certain nombre d'actionnaires.

UNE DOSE.

Souvent une seule dose de "Ayer's Cherry Pectoral en vous couchant, fera cesser la toux des enfants. C'est un remède fort, de médecin, entièrement exempt d'alcool. Fait seulement pour maux de gorge, des tubes bronchiaux et poumons. Pleine formule sur chaque étiquette. Demandez à votre docteur de vous dire franchement et honnêtement, ce qu'il pense de "Ayer's Cherry Pectoral". Ensuite faites ce qu'il vous dira. 156-1-wti.

J. C. AYER, CO., Lowell, Mass.

HEMORROIDES

Nous voulons que tous ceux qui souffrent d'hémorrhoïdes essaient ce grand remède à nos frais. Envoyez vos nom et adresse pour un paquet gratuit d'essai

Nous voulons que tous ceux qui souffrent d'hémorrhoïdes essaient ce grand remède à nos frais. Envoyez vos nom et adresse pour un paquet gratuit d'essai.

Nous voulons vous envoyer un paquet d'essai gratuit du Great Pyramid Pile Cure immédiatement, afin que vous puissiez voir de vos yeux ce qu'il peut faire.

Vous pouvez vous guérir aisément et parfaitement, à votre propre maison, et à peu de frais. Pyramid Pile Cure vous procure un soulagement immédiat. Il guérit les douleurs et les ulcères, réduit la congestion et l'inflammation, enlève le mal, la démangeaison et l'irritation.

Après que vous avez fait l'essai d'un traitement échantillon et si vous êtes satisfait, vous pouvez avoir un traitement régulier de grande dimension du Pyramid Pile Cure chez votre pharmacien pour 50 cents. S'il ne l'a pas, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons le traitement de suite, par la poste, sous enveloppe unie.

Envoyez votre nom et votre adresse immédiatement pour avoir un échantillon d'essai de ce remède prompt, sûr et merveilleux. Adressez : Pyramid Drug Co., 90 Pyramid Building, Marshall, Michigan. 154-g

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Quelques suggestions de M. J. H. Lauer.

A la première séance de la commission chargée par le gouvernement provincial d'étudier la question des indemnités à accorder aux ouvriers dans les accidents du travail, M. J. H. Lauer, secrétaire du "Builders' Exchange," a fait de très sages suggestions.

Il a déclaré que l'Association des Entrepreneurs de Montréal était favorable à une loi de ce genre pourvu qu'on établisse un maximum de dommages proportionné au salaire gagné par la victime.

Il a ajouté que l'on devrait se baser sur les lois analogues qui existent actuellement en Angleterre et en vertu desquelles on accorde comme maximum dans le cas de la mort d'un ouvrier victime du travail, une somme équivalante au salaire des trois années qui ont précédé l'accident, soit $1,500. Mais, comme le coût de la vie est plus élevé en Canada, M. Lauer croit que l'on pourrait porter cette somme à $2,500 pourvu naturellement que tout autre recours contre le patron soit interdit par cette loi.

Pour des blessures qui nécessiteront un repos absolu, M. Lauer est d'opinion qu'une indemnité équivalente à 50 pour cent du salaire annuel de l'ouvrier, devrait lui être accordée durant un an,

Qu'est le Catarrhe ?

C'est une inflammation des muqueuses de la gorge, tubes bronchiaux et passages nasaux, excitées par des germes, qui ne peuvent être détruits que par le "Catarrhozone" aromatique et guérisseur qui va directement au siège de la maladie, et n'a encore jamais failli à aucune guérison. Plaisant à l'usage, absolument certain de guérir, Catarrhozone donne toujours satisfaction. "J'ai tant souffert du catarrhe nasal, que je ne pouvais respirer par les narines, écrit G. K. Wilmot, de Mériden. J'usai du Catarrhozone pendant quelques minutes et je fus soulagé. Je fus guéri en peu de temps." Il n'y a aucun remède comme Catarrhozone,—il est le meilleur. Deux mois de traitement, $1.00; dimension d'essai 25c.
156-g

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'"Assistance Publique", accuse avec reconnaissance, réception des dons suivants, pour août et septembre, 1907: Lord Strathcona et Mount-Royal, $100.00, M. C. Heck, $20.00, James Ross, Dr. E. E. Laurent, Laporte, Martin & Cie., Greenshields, Ltd., Merchant Bank of Canada, St-Lawrence Sugar Refining Co., Ames, Holden Co. Ltd., A. S. Hamelin, Hamilton Powder Co., The Bell Telephone Co., $10.00 chacun; A. McDougall & Co., The Fogarty Co., Ltd., F. X. St-Charles & Cie, L. A. E. Gauvin, P. Lafrance & Cie., $6.00 chacun; Hudon & Orsali, Hon. F. L. Béique, The Royal Bank of Canada, C. Gratton & Cie., E. Heney & Co. Ltd., A. O. Morin & Cie. W. Delorme & Cie, Ltée, R. J. Tooke, Musée Eden, Amiot, Lecours & Larivière, inc., Hudon, Hébert & Cie., A. Joyce, Bank of Ottawa, W. C. Heron, J. Linton & Co., J. N. Thibodeau, The Sincennes-McNaughton Co. Ltd., G. E. Jakises & Co., A. Mercure, G. N. Ducharme, E. G. Beardsell, Dr. E. P. Lachapelle, Mathewson's Sons, J. Lowell & Son, Ltd., M. Michaels, Henry Bircks & Son, J. H. R. Molson & Bros., P. P. Martin & Cie, Finley Smith & Co., La Cie Paquette ltée de Québec, The Patterson Manf. Co., ltd., J. Peck Co. ltd., E. C. Deakins, Dr. L. D. Mignault, D. The Laing Packing & Provisions Co. E. J. Sadlier, H. Bircks & Son, ltd. Ltd., J. L. Décary, Dr. A. de Martigny, Brown, Mongomery, McNichéals, J. L. Lafleur, M. de Struve, Carter White Lead Co. of Canada, A. McKay, The Robert White Co., Ltd., $5.00 chacun.

AU PONT DE QUEBEC

Ingénieurs, architectes et étudiants de Montréal s'y rendront samedi.

Une excursion scientifique aux ruines du pont de Québec est organisée pour samedi prochain, sous le patronage des ingénieurs et des architectes de Montréal. Bon nombre des étudiants des universités Laval et McGill et de l'école Polytechnique prendront part à l'excursion.

Le train spécial partira de la gare Bonaventure à 7.25 a.m.

Les billets sont à $2.30 aller et retour, valables jusqu'au mardi suivant.

Les excursionnistes seront reçus par l'ingénieur Holgate, président de la commission d'enquête du pont de Québec.

A L'ECOLE MENAGERE

22 rue Sherbrooke-Ouest

Jeudi, de 2 à 4 heures, p. m., travaux de l'aiguille; tapisserie aux petits points, par Mlle Martin; broderie anglaise et divers ouvrages d'agrément, par Mlle E. Surveyer; raccommodage pratique par Mlle T. Anctil.

TRUC DE FILOU

Dans le courant de la matinée, avant-hier, un individu mis avec une certaine élégance, entrait dans l'établissement de confiserie tenue par M. M. Montpetit, au No 1406 de la rue Notre-Dame-Ouest, et demandait à Mme Montpetit qui se trouvait seule dans le magasin de vouloir bien lui changer un billet de banque de cinq dollars. Mme Montpetit s'empressa de se rendre au désir de l'étranger, puis elle remit à sa place le petit coffret qui renfermait la somme de quatre-vingt-dix dollars. Au bout d'une dizaine de minutes un autre individu entrait dans le magasin de M. Monpetit et se disant envoyé par la corporation pour mesurer la cour, il pria Mme Monpetit de l'accompagner, afin de l'aider dans son travail. Comme il n'y avait pas d'autre client dans l'établissement, Mme Monpetit accéda à la demande du prétendu employé civique. Cependant, elle ne fut pas trois minutes absente, l'employé ayant expédié sa besogne avec une rapidité étonnante.

Après le départ de ce dernier, la marchande s'aperçut à sa grande surprise que le coffret contenant son argent était disparu.

Quelques minutes de réflexion lui firent comprendre que le prétendu employé de la corporation et l'individu qui avait fait changer un billet de cinq dollars étaient deux filous qui s'étaient associés pour commettre le vol.

MORT DU LIEUT.-COL. HENSHAW

Le lieutenant-colonel Henshaw est mort hier matin, à 1 heure et demie, après une longue maladie.

Né à Montréal, le lieut.-col. Henshaw fit ses études à London, Ont., et au High School de Montréal.

Il était l'un des directeurs de la compagnie Richelieu, de la Montreal Street Railway et de la Standard Drain Pipe Co. En 1873, il fut nommé vice-consul à Montréal, de la république de l'Uruguay, et en 1888, consul de la République Argentine.

Il a fait partie longtemps des Victoria Rifles, régiment qu'il commanda de 1887 à 1892.

AVIS IMPORTANT

A partir de dimanche, 6 octobre, le train pour Boston, Mass., via G. T. R., C. V. R., et B. et M., quittera Montréal, à 8.30 a.m., et 8.10 p.m., tous les jours, au lieu de 9.00 a. m., et 8.40 p. m., tel que maintenant. Et à partir de lundi, 7 octobre, le train local pour Burlington, Vt., quittera Montréal à 1.35 p. m., tous les jours excepté le dimanche, au lieu de 2.25, p. m., tous les jours excepté le samedi et le dimanche, et 1.35 p. m., le samedi seulement, tel que maintenant.

On peut se procurer l'horaire aux bureaux de la compagnie. 156-3.

LES ECOLES PROTESTANTES

A sa réunion du 27 septembre, le Comité Protestant du Conseil de l'Instruction Publique a réparti une somme de $15,014 entre les 71 institutions d'enseignement sous son contrôle.

L'Université McGill reçoit $2,075, l'Université Bishop's $1,125; aux 24 académies protestantes de la province sont octroyés des subventions allant de $170 à $352. Les quarante écoles modèles reçoivent des subventions variant de $60 à $162.

Les académies de Cowansville reçoivent une subvention supplémentaire de $75 et les écoles modèles de Durham et Verdun une subvention supplémentaire de $40.

Une somme de $5,617.39 sera répartie plus tard entre les écoles protestantes des municipalités pauvres.

MESSAGE D'ADIEU

Ottawa, 2. — Lord Grey vient de recevoir du commandant du croiseur allemand "Bremen," la dépêche suivante :

"Avant de quitter les eaux canadiennes je considère comme un devoir agréable d'envoyer à Votre Excellence les remerciements des officiers et de l'équipage du "Bremen" pour la grande cordialité et l'hospitalière bienveuue qu'ils ont rencontrée dans tous les ports du Dominion."

(Signé) CAPT. ALBERTS.

DANS L'OUEST

Ottawa, 2. — Le juge Killam, président de la Commission des Chemins de fer qui vient de rentrer à Ottawa après un séjour de deux mois dans l'Ouest déclarait, hier, que la situation du trafic est beaucoup meilleure cette année qu'elle ne l'était l'automne dernier.

On ne prévoit d'ici la fin de l'année nulle difficulté pour le transport du grain.

L'inspecteur de la Commission à Winnipeg a inspecté 70 milles de la section du C. T. P., à l'ouest de Portage la Prairie et fait rapport que c'est assurément une des plus belles lignes de chemin de fer du monde.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Assemblée annuelle des actionnaires. —Le rapport de Sir Thomas Shaughnessy

Une année exceptionnellement prospère. — Les perspectives et le programme de la compagnie

La vingt-sixième assemblée annuelle des actionnaires du C. P. R., a eu lieu hier midi. Une soixantaine d'actionnaires y assistaient.

Sir William Van Horne, présidait, les autres directeurs présents, étaient Sir Thomas Shaughnessy, M. Richard B. Angus, Sir Sandford Flemming, M. Wilmot D. Matthews, M. Charles R. Hosmer, Hon. Sir Geo. A. Drummond, Hon. Robert Mackay, Sir Robert G. Reid, M. Clarence M. Mackay, M. David McNicoll.

Sir Thomas Shaughnessy en proposant l'adoption du rapport annuel, a annoncé que les recettes brutes du trafic ont augmenté de onze millions durant l'année. Mais les dépenses d'exploitation se sont, de leur côté, considérablement accrues par suite de la rigueur de l'hiver et de l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre.

La compagnie a largement augmenté son matériel roulant. Elle se propose de continuer à pousser activement la construction des wagons et des locomotives pendant les années à venir pour se maintenir au niveau des besoins du pays.

Afin de pouvoir poursuivre ce programme, la compagnie se propose de faire une nouvelle émission d'actions pour la balance du capital autorisé.

Les rapports de la récolte, dit Sir Thomas Shaughnessy, sont, somme toute, très satisfaisants. La prolongation des froids aura pour effet de réduire de 25 pour cent, le rendement de la récolte de blé, mais on peut compter sur une augmentation considérable de la récolte de l'avoine et des autres céréales. Bien que la moisson ait été tardive, la compagnie compte sur un large trafic de grains à la tête du lac Supérieur avant l'arrêt de la navigation.

M. Shaughnessy a alors abordé la question des terres de l'Ouest. La compagnie dispose encore de 8,900,000 acres de terres. A mesure que l'Ouest se peuple et que les lots s'achètent, ces terres augmentent de valeur. Sans nuire à la colonisation, le C. P. R. pourra vendre bientôt ses lots à un prix plus élevé que le prix actuel.

Les terres du C. P. R. dans la Colombie Anglaise, en partie couvertes de forêts ou contenant des gisements minéraux, promettent aussi de donner dans l'avenir, de larges revenus.

Les travaux d'irrigation dans les environs de Calgary ont été poussés avec activité. 361 milles de canaux et de rigoles auront été creusés à la fin de la saison actuelle, apportant l'eau fécondatrice à 210,000 acres de terres jusqu'alors stériles.

Les lignes de navigation du C. P. R. ont fait une excellente saison et fourni de substantiels revenus en même temps qu'elles amenaient une quantité considérable de trafic et un grand nombre de voyageurs aux lignes de chemin de fer de la compagnie.

M. Shaughnessy signale que la compagnie compte actuellement plus de 11,000 petits actionnaires détenant de cinq à cinquante parts. Il voit là une preuve de la confiance qu'inspirent, tant au Canada qu'à l'étranger, les entreprises du C. P. R.

La compagnie a actuellement à son emploi 74,009 personnes à qui elle paie chaque mois $3,700,000 d'appointements et de salaires.

M. R. B. Angus seconda l'adoption du rapport qui fut adopté à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Evans, secondée par M. Nolan de Lisle, l'assemblée a approuvé un contrat signé avec le St. Mary's & Western Ontario RR., en vertu duquel cette dernière compagnie s'engage à louer au C. P. R. pour 99 ans la ligne reliant Ste-Marie à Embro, où doit parvenir d'autre part, un embranchement du Tilsonburg, Lac Erié et Pacific RR.

A été approuvé également un contrat aux termes duquel le C. P. R. s'engage à prendre le contrôle de la ligne de la Northern Colonization Co., entre Nominingue et le Rapide de l'Orignal (34 milles), après sa construction.

Les actionnaires autorisent encore la compagnie à émettre et vendre de nouvelles obligations consolidées à 4 pour cent jusqu'à concurrence de $10,000 par mille pour achever la construction de la ligne de Sudbury à Kleinburg, Ont. (226 milles). Les difficultés de la construction de cette ligne ont accru les frais au delà du maximum prévu par les estimés qui était de $30,000 par mille.

La compagnie est autorisée à faire construire pour le service de l'Atlantique deux paquebots plus rapides et plus fort tonnage que les "Empresses" qui seraient alors mises en service sur la ligne Vancouver-Hong Kong.

La compagnie est autorisée à émettre pour £305,000 de nouvelles obligations à 4 pour cent pour couvrir le coût des nouveaux steamers des grands lacs "Keewatin" et "Assiniboia" et la construction d'un nouveau steamer pour le service Vancouver-Victoria-Seattle.

Les directeurs suivants ont été réélus pour un nouveau terme de quatre ans : M. E. B. Osler, M.P., M. R. B. Angus, Sir William C. Van Horne, l'hon. L. J. Forget.

L'administration de Sir Shaughnessy et des directeurs a été approuvée à l'unanimité par un vote de remerciements.

LES ECOLES DU SOIR

L'inscription des élèves pour les écoles du soir a commencé mardi soir dans les écoles sous le contrôle de la commission scolaire.

Près de 1,500 élèves sont, dès à présent, inscrits et on compte sur plusieurs centaines d'autres.

Rappelons que pour être admis à suivre les cours des écoles du soir, il suffit d'être âgé au moins de 14 ans et faire un dépôt de 50 cents.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

COLONIAL HOUSE
SQUARE PHILLIPS

Les Déjeuners sont servis à 8.30 a.m. dans notre Restaurant

Pour Demain et Samedi

Rayon de la Soie

Taffetas noir, qualité pesante, 75c.
Paillette noire, fini soyeux et brillant, 75c.
Louisine noire, teinture de Lyon, 75c.
Pour 59 cents la verge.

PEAU DE SOIE RAYEE, fabrication anglaise. Rayures étroites en brun et blanc, marine et blanc, noir et blanc. Prix 60c pour 49c.

SOIES JAPONAISES IMPRIMEES. — Un bon choix de dessins à fonds clairs et foncés ; 75c à $1.00 pour 49c.

TAFFETAS CHIFFON DE COULEUR. — Dans cette ligne nous avons une grande variété de nuances en brun "seal," castor, Nil, azure, jaune, cardinal, ciel, rose et réséda, valant 50c à 75c pour 39c.

SATIN DE LYON DE COULEUR, dans la nouvelle nuance de brun ; aussi brun "seal," marine clair, vert myrthe, cardinal et noir. Régulier 75c pour 29c.

Couvrepieds Edredons

Juste mis en stock.

300 couvre-pieds édredons, en une grande variété de dessins, couverts en satin et satinette. Lignes spéciales, moins 20 pour cent.

Rayon de la Chaussure d'Hommes

Bottines en chevreau. Régulier, $4.00 pour $2.50.
Bottines en chevreau, doublées en cuir. Régulier, $5.50 pour $4.50.
Bottines en veau, semelles lourdes ou légères, $4.50 pour $3.75.
Bottines vernies $5.00 pour $4.00.
Bottines vernies doublées en chevreau, $6.50 pour $5.00.
Bottines en veau tanné lourdes, $5.50 pour $4.50.
Bottines tan imperméables, 10 pouces de haut, $7.00, moins 20 pour cent.

Rayon de la Modiste

Vu les affaires toujours croissantes de ce rayon, nous nous sommes vus obligés de l'agrandir, et il possède maintenant sans nul doute, un des plus grands et plus jolis étalages et chambre de réception de tout le pays.

Une exposition de jolies robes et tissus se dispose en ce moment.

Le catalogue d'automne et d'hiver sera envoyé par la poste à toute adresse sur demande.

Une attention spéciale est donnée aux ordres par la poste.

HENRY MORGAN & CO., Limited, Montréal

156-1-no-6-7

M. GEO. GAUVREAU

Il est l'objet d'une démonstration sympathique.

Hier soir, après la représentation théâtrale au Nationoscope et au théâtre National, une centaine de personnes environ, représentant l'élément distingué de notre société canadienne, se réunissaient dans la salle du Nationoscope et offraient au héros de cette démonstration sympathique, M. George Gauvreau, une superbe épingle en or, montée sur diamants, à l'occasion de son quarante-troisième anniversaire de naissance.

Cette démonstration toute spontanée, avait revêtu un caractère d'intimité qui faisait bon au cœur de chacun.

Le héros de la fête, qu'on avait tenu éloigné de son théâtre, durant toute la veillée fut amené vers onze heures au lieu convenu et là en présence de cette foule amie, M. Georges Gauvreau qui n'y comprenait plus rien, se souvenant vaguement que c'était le jour de son anniversaire, fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements et de bravos longtemps répétés.

Les premières émotions disparues, M. Emile Larose, gérant au Nationoscope, s'avançant au milieu de la salle, lut alors une touchante adresse et présenta au nom de tous ses amis présents comme absents, ses vœux de bonheur et de longue vie. En même temps, M. Gauvreau recevait la superbe épingle en diamants et Madame Gauvreau, un magnifique bouquet de roses.

M. Gauvreau que l'émotion avait envahi, répondit en termes très heureux et très appropriés sur les bons souhaits qui lui avaient été faits. Il remercia du plus profond de son cœur, ses excellents amis.

D'autres discours furent aussi prononcés par d'éminents citoyens, puis en un commun accord on résolut de continuer la fête en s'amusant ensemble jusqu'à une heure avancée.

Un programme de danse fut mis à l'affiche, puis aux accords mélodieux d'une musique entraînante, tous s'en donnèrent à cœur joie des heures durant. A minuit, un superbe réveillon, fut servi. Une table copieusement dressée, fit les délices des invités.

Cette démonstration restera inoubliable, non-seulement pour Monsieur et Madame Gauvreau mais aussi pour tous ceux qui y prirent part. Le succès en revient de droit à l'organisateur, M. P. Brouillet.

Assistaient à la fête:

MM. Damase Larose, Emile Larose, John Case, F. B. Cannock, F. Romain, M. Gauvreau, Louis Préville, J. P. Gauthier, N. Lévesque, E. Gervais, D. De Repentigny, J. Castelletti, L. Soulier, W. C. Edwards, Alfred Turmel, R. Rhéaume, A. Normandin, Ovide Rochon, N. Grégoire, Frank Romain, C. L. Rousseau, Jos. Sylvain, Joseph Dubois, O. Ritchot, Gustave Bertrand, A. du Castel, B. Leclaire, J. P. Filion, L. Chabot, A. J. Vadeboncœur, Z. Biron, Fred. Lombard, J. Archambault, W. Plante, M. Gagnon, A. Talbot, M. St-Amour, Henri Miro, Chs. de la Casinière, J. Desterbecq, M. Hasenier, Bob. Price, M. Ritchot, J. A. Daigneault, Wilfrid Mercier, Willie Case, Ernest Brunet, W. J. B. Roy, J. A. Thériault, P. Tremblay, O. Potvin, E. Prévost, E. Mercier, L. Parizeau, H. Bertrand, W. Bertrand, Emile Gagnon, A. Lavallée, D. Leclair, A. Turcotte, David Leclair, J. C. Sauvage, Elzéar Hamel, J. M. Comtois, L. Lauzon, J. Bourguignon, H. Rousseau, A. E. Dostaler, M. Bernard, P. Brouillet, organisateur, R. Ouimet; Mmes A. Berthiaume, G. Vhéry, L. Soulier, A. Mainville, B. Moore, A. Turcot, Y. Galipeau, J. A. Thériault, John Case, A. Sauvage, Willie Case, J. Gauvreau, R. Gauvreau, A. Gauvreau, G. Gauvreau, E. Gauvreau, J. Rivet, J. Bourguignon, et nombre d'autres.

Mauvaise adresse

Edward O'Connell, charretier, était cité en cour de police, hier matin, pour répondre à une grave accusation. Il aurait essayé de pénétrer dans une maison, avec un client, contre la volonté du propriétaire. Il s'est tout simplement trompé d'adresse.

LOURDEUR, LASSITUDE, LANGUEUR ET FATIGUE

Vous sentez-vous indisposé de cette façon ?

Combien ces symptômes sont-ils provocateurs !

Vous dormez bien, mais lorsque vous vous éveillez, vous n'éprouvez pas le bien-être que le sommeil et le repos procurent. Au lieu d'être alerte, vous avez des appréhensions, vous êtes languissant, nonchalant, inappétent pour toute chose.

Trois causes de cette affection.

La paresse du foie, celle des reins, surtout la paresse de l'estomac qui a complit très pauvrement son œuvre, et contraint les autres organes à faire un travail inadéquate au temps requis pour ce faire.

Remarquez la conséquence—le sang est rempli d'impureté—poisons qui affaissent le système nerveux,—la marche de réconstruction du pouvoir économique est absolument entravée.

Vous constaterez de suite un changement si vous usez de Ferrozone.

L'appétit s'améliore, la digestion redevient bonne comme jamais,—la peau redevient clair et rose, toute sensation de langueur, d'incertitude, de dépression disparait et s'évanouit pour toujours.

Ferrozone élucide le cerveau, donne du ton, de la vigueur, de la force. Vous vous sentez une personne nouvelle, pleine de vie, d'ambition, prête à tout entreprendre,—et capable de tout mener à bien.

Songez-y. Ferrozone est le tonique qui relève, reconstitue, nourrit, restaure le malade en lui procurant les éléments dont il a besoin pour refaire son système.

Il ne peut que vous faire du bien. Pour hommes, femmes et enfants et, de fait, pour quiconque cherche la force et la santé. Ferrozone est sans égal, essayez-le, vendu par tous les pharmaciens, 50 cents, la boîte.

156-1-g.

SPORTS

GRAND TOURNOI ATHLETIQUE POUR LES ECOLIERS. — NATIONAL ET MONTREAL SAMEDI PROCHAIN, A MAISONNEUVE. — ACKERMAN EST PLUS FORT QUE BOTHNER. — LE CLUB DE RUGBY DU NATIONAL, A OTTAWA, SAMEDI PROCHAIN. — NOTES SPORTIVES.

ATHLETISME

TOURNOI ATHLETIQUE POUR LES ECOLIERS

On annonce pour le 12 octobre courant un grand tournoi athlétique pour écoliers de 15 ans et moins. Ce tournoi aura lieu au terrain de la M. A. A. A., et promet d'obtenir un énorme succès. La plupart des écoles et collèges anglais de Montréal ont promis de faire participer leurs élèves à ce tournoi, mais l'organisation voudrait voir les jeunes Canadiens-Français se joindre aux enfants de langue anglaise pour montrer leur savoir-faire. Les inscriptions sont absolument gratuites, et de plus, les parents et les amis des enfants ainsi que le public en général sera admis au terrain sans payer un sou, le jour du concours. Trois médailles, en argent et en bronze seront données à ceux qui prendront les trois premières places dans chaque numéro du programme. De plus, la M. A. A. A. offrira une coupe ou un autre trophée, à l'école qui obtiendra le plus grand nombre de points.

L'organisateur du tournoi est M. Gordon C. Bowie, de la M. A. A. A., et ex-président du club de raquette Montréal, un sportsman accompli. Si le tournoi est un succès, il sera répété l'an prochain.

Voici le programme :

1o—Course de 100 verges pour garçons de 15 ans et moins.
2o—Course de 100 verges pour garçons de 13 ans et moins.
3o—Course de 100 verges pour garçons de 11 ans et moins.
4o—Course de 220 verges pour garçons de 14 ans et moins.
5o—Saut en hauteur pour garçons de 15 ans et moins.
6o—Course d'un mille pour garçons de 15 ans et moins.
7o—Course d'un mille pour garçons de 13 ans et moins.
8o—Course d'un mille pour garçons de 11 ans et moins.
9o—Saut en longueur pour garçons de 15 ans et moins.
10o—Course de 120 verges avec obstacles pour garçons de 15 ans et moins.
11o—Lancer le boulet de 8 livres, garçons de 15 ans et moins.

Avec les épreuves finales des différentes courses, le programme devrait former quinze à seize numéros.

Il a été décidé que les représentants de toute école ne pourront être plus de quatre dans aucun numéro du programme. Il est cependant à souhaiter que ces représentants ne soient pas les mêmes pour chaque numéro, mais que chaque course et chaque concours voie de nouvelles figures. On est prié d'adresser les inscriptions le plus tôt possible à M. Gordon C. Bowie, au soin de la M. A. A. A., 250 rue Peel, Montréal.

LA CROSSE

LA PARTIE DE SAMEDI

Il est entendu que la partie National-Montréal sera jouée à Montréal.

Grâce aux efforts du dévoué président du club de Lacrosse du National, M. Hubert Raymond les directeurs du M. A. A. A., ont acceptés de jouer de nouveau à Maisonneuve.

Les Montréal, comme on le sait, se font un point d'honneur de terminer la saison par une victoire. Il faut les faire succomber comme les autres. Pour cela, nos joueurs ont besoin du support moral de tous les amis, chose qui ne manquer pas samedi prochain.

Encore une fois, rappelons-nous que la joûte aura lieu au National et non sur le terrain des Shamrock.

Les arbitres seront probablement les mêmes qui agirent comme tels, lors de la dernière partie entre ces deux clubs.

CANADIEN vs. CAUGHNAWAGA

La partie qui devait avoir lieu dimanche dernier entre les deux clubs mentionnés plus haut, a dû forcément être remise à dimanche prochain pour cause de pluie.

M. Daoust, gérant du Canadien, nous promet une joûte intéressante pour dimanche et tout fait présager que les amateurs se rendront en foule pour encourager les "canayens" de St-Henri. Il ne faut pas oublier que le club Canadien n'a pas perdu une seule partie cette saison et ils entendent bien finir la saison avec succès.

LA LUTTE

ACKERMAN EST PLUS FORT QUE BOTHNER

Il appert que l'adversaire de Tremblay pour vendredi prochain, serait plus fort que Bothner, ce qui n'est pas peu dire.

Si tel est le cas, les spectateurs verront une lutte émouvante où la force primera l'habileté.

La lecture des records d'Ackerman est de nature à faire réfléchir sérieusement les partisans du champion Canadien-français :

RECORDS D'ACKERMAN

Charles Weil, New-York, tombé 2 fois en '' minutes.
Young Piening, New-York, tombé 2 fois en 47 minutes.
Harry Model, tombé 2 fois en 1 heure et deux minutes.
Ed. Kennedy, Brooklyn, tombé 2 fois en 2 heures 27 minutes.
Althos, Troy, 2 chûtes en 2 heures 42 minutes.
Ed. Kehoe, Chicago, deux chûtes en 19 minutes.
Mike Willard, Nouvelle-Orléans, draw.
H. Patrick, Lowell, 2 chûtes en 17 minutes.
Alex. Swanson, partie nulle à Nashville.
Chas. Weidmere, 2 chûtes.
Yamagata, Japonais, battu en 5 minutes.
Jack Mills, tombé 3 fois en une heure.
Ch. Conkie, deux chûtes en 43 minutes.
Young Munday, Utica, en 42 minutes.

Dans toute la saison dernière, Ackerman n'a perdu qu'une seule chûte.

MESURES D'ACKERMAN

Age	19 ans
Hauteur	5 pieds 4 pouces
Poids	138 livres
Avant-bras	12 pouces
Ceinture	28 pouces
Cuisse	20 pouces
Mollet	14 pouces
Biceps	14½ pouces
Cou	17 pouces

Cette rencontre sera pour le championnat et les deux adversaires devront descendre leur poids à 138 livres.

Ackerman sera pesé dans la journée.

Le toe-hold sera permis.

LUTTES CHEZ TREMBLAY.

Les luttes d'hier soir à la salle Tremblay ont été des plus intéressantes. Dans une lutte préliminaire pour lutteurs de 120 lbs., Best a triomphé de son adversaire en prenant 2 chûtes consécutives de 3 et 4 minutes.

Taylor et Saben lutteurs à 160 lbs., ont fait partie nulle.

L'évènement principal de la soirée fut une lutte entre Richard et Amsler. Lutte très intéressante qui se termina par la victoire de Richard en 12 et 8 minutes.

Contrairement à ce qu'un journal du soir annonçait dernièrement, Tremblay nous informe que Yankee Rogers n'a jamais renversé Horace Barré dans le tir au poignet, pour l'excellente raison qu'ils ne se sont jamais rencontrés. Il est vrai cependant que Rogers a renversé Delorme, c'est probablement de là que vient le malentendu.

LE FOOT-BALL

NATIONAL VS ROUGH RIDERS II

Les joueurs du National ont eu hier soir une excellente partique préparatoire à la partie de samedi prochain.

Ce sera en effet ce jour-là la partie d'ouverture de la saison et les Rough-Riders II, d'Ottawa rencontreront nos joueurs du National qui se promettent bien de faire bonne figure contre leurs redoutables adversaires.

La partie sera jouée à Ottawa. Voici ce qu'un journal de la Capitale disait hier à propos des prochains adversaires du National:

"Les Rough Riders II ont montré à la partie d'entraînement d'hier, au Square Cartier, qu'ils avaient fait, depuis quelques jours, des progrès surprenants.

"Jack Ryan, était en uniforme pour la première fois de la saison et fut placé sur la position d'arrière, où il se distingua en maintes occasions, bien qu'il manque encore de condition. Charley Snelling jouait quart sur un côté et Perley sur l'autre. Haywood se fit remarquer sur la ligne arrière par ses coups de pied de longueur. Leslie McLaren se mit lui aussi en évidence. Les joueurs s'entraîneront chaque après-midi et il est probable que plusieurs seniors feront aujourd'hui ou demain, leur première sortie de l'année, entr'autres Lafleur, Vaughan, Rankin, Neate Shore, Ferguson et Shillington."

PARTIES D'HIER AUX ETATS-UNIS.

A Providence— Brown, 5, Mass. Agricultural College 0.
A Cambridge— Harvard, 5; Bowdoin, 0
A New Haven—Yale 25, Wesleyan, 0.
A Philadelphie— University of Penna, 16, Villanova, 0.
A Hanover, N. H. —Dartmouth 0, University of Vermont, 0.
A Ithaca— Cornell, 23; Hamilton, 0.
A South Bethlehem— Lehigh 34; Jefferson Medical College 0.
A Carlisle— Indians 91; Susquehanna 0

LE BILLARD

L'UNION FAIT LA FORCE ET L'ACCOMMODATION

Il est décidé que le Cercle Saint-Denis qui avait jadis ses quartiers à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, pour déménager rue Ontario, près Saint-André, s'installera prochainement à l'Union des Commis Marchands, 144 rue Berri.

Cette dernière organisation est à faire construire une vaste salle en arrière de sa maison actuelle. Cette salle qui sera de 46 pieds par 25, pourra contenir six tables de billard. Or, comme l'Union a déjà trois billards, elle aura dans quelque temps un total de neuf tables de billard. L'Union aura alors un local assez vaste et un nombre de tables suffisant pour accommoder ses propres membres et ceux du Cercle St-Denis.

La nouvelle salle sera prête pour le 1er novembre, et sera munie de toutes les améliorations modernes.

La soirée d'inauguration se fera avec éclat. On arrangera pour la circonstance un match entre deux des meilleurs joueurs canadiens.

Cette nouvelle sera, nous en sommes certains de nature à faire plaisir aux nombreux amateurs de billard.

BASE-BALL

LES PLUS LONGUES JOUTES DE BASEBALL DANS LA LIGUE NATIONALE

Sept. 1, 1906— Philadelphie, 4, Boston, 1, 24 innings.
Août 24, 1905— Chicago, 2, Philadelphie 1, 20 innings.
Juillet, 4, 1905—Philadelphie, 4, Boston 2, 20 innings.
Juin, 22, 1905— Chicago, 3; Pittsburg, 2, 14 innings.
Juin, 24, 1905— Chicago, 2, St-Louis, 1, 18 innings.
Août, 17, 1902—St-Louis, 7, Brooklyn, 7, 18 innings.
Août 11, 1904— St-Louis, 4, Brooklyn, 3, 17 innings.
Sept. 18, 1904— Chicago, 2, Cincinnati, 1, 17 innings.
Mai 18, 1902— Chicago, 2, Saint-Louis 2, 17 innings.
Juillet 9, 1902— Philadelphie, 4, Boston, 2, 17 innings.
Sept. 21, 1901— Chicago, 1; Boston,0; 17 innings.
Juin, 26, 1893— Cincinnati, 5, New-York, 5; 17 innings.

LES ARBITRES DE LA DERNIERE SERIE

Chicago, 2— Les présidents Johnson et Pulliam ont nommé hier Jack Sheridan et Hank O'Day au poste d'umpires dans les parties pour le championnat du monde que devront jouer sous peu les champions des ligues américaine et Nationale.

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg:—

		R	H	E
Pittsburg	100000000—	1	3	0
Philadelphie	000100003—	4	6	0

Camnitz et Gibson, McQuillan et Dooin Umpires: Johnstone et Klem.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie, 2— Le club Philadelphie n'a plus qu'une chance de remporter le championnat. Leur défaite aujourd'hui assure pratiquement le championnat au club Détroit, qui vient de gagner ses deux parties à Washington.

		R	H	E
Cleveland	200100100—	4	7	1
Philadelphie	000200100—	3	11	1

Thielman et Bemis, Plank et Powers. Umpire: O'Loughlin et Connolly.

A Boston:—

		R	H	E
St-Louis	000200011—	4	10	2
Boston	000002000—	2	9	3

Pelty et Spencer, Young et Shaw. Umpire: Sheridan.

A New-York:—

		R	H	E
Chicago	003030000—	3	9	1
New-York	11200000x—	4	9	0

White et Hart, Castleton, Doyle et Kleinow. Umpires: Egan et Evans.

1ère Partie.

		R	H	E
A Washington	10200[illegible]—	5	12	5
Detroit	301210020—	9	16	0

Mullin, Killian et Schmidt, Falkenberg C. Smith, Patten, Oberlin et Block. Umpires: Brown et Hurst.

2ème Partie

		R	H	E
Detroit	530000004—	10	17	2
Washington	000000101—	2	7	5

Mullin et Schmidt, Smith Oberlin et Warner. Umpires: Hurst et Brown.

NOTES

LE MONDE SPORTIF

Les "Tigers" de Jennings sont presque certains de remporter le championnat de la ligue Américaine.

Ils s'attaqueront ensuite à Chicago de la ligue National pour le championnat du monde.

Tremblay se propose de faire la "vie dure" à Ackerman vendredi soir. Eugène n'est pas peureux mais il ne faut pas oublier qu'il aura fort à faire!

Il est à espérer que nos jeunes Canadiens-français figureront avec avantage au prochain tournoi des écoliers le 12 octobre prochain. Nous espérons qu'ils voudront bien faire honneur à notre race dans le domaine de l'athlétisme.

Les joueurs du club de Lacrosse du National feraient bien de pratiquer avec ardeur s'ils ne veulent pas perdre leur dernière partie de la saison.

Il ne faut pas oublier que le club Montréal est plus fort qu'au début de la saison et aussi en bien meilleure condition que jamais.

Les amateurs de Rugby suivent attentivement les pratiques de nos joueurs du National. Ceux-ci ont eu hier une excellente pratique préparatoire à la partie de samedi prochain à Ottawa.

LE TABAC ROSE QUESNEL NE COUTE QUE 5c



Smokarets
Une nouvelle cigarette d'un arome délicieux : riche et mure ; douce et molle : Essayez-la.
10 POUR 10c
156-1-sp-y.

DANS NOS THEATRES

THEATRE DES NOUVEAUTES

Le succès de "Place aux Femmes" dépasse toutes les espérances. Tous les soirs, la salle est comble et l'on rit, et l'on s'amuse comme on ne s'est encore jamais amusé à Montréal. La merveilleuse comédie de Valabrègue et Hennequin, déride les plus moroses et malgré la cherté du charbon et l'augmentation du prix du lait, on ne voit, à la sortie de notre Comédie-française, que faces épanouies qui respirent la bonne humeur et la gaîté. L'interprétation de "Place aux Femmes!", est à la hauteur de la pièce et l'on ne saurait enlever une comédie avec plus de brio et de talent. Tous les excellents artistes de la troupe donnent avec un ensemble parfait et s'attirent tous les soirs bravos et rappels sans fin.

On répète en ce moment "La Fiammina", la célèbre pièce de Mario Uchard, qui eut eu encore tant de succès à la Comédie-Française.

Les principaux rôles seront tenus aux Nouveautés par Melle Mina Lanzi, Mme Ryssler-Meumann, Melle Kosta, Melle Adry et MM. Paul, Marcel, Mauger, Leclercq et Dumestre. Tout fait présager un grand succès.

On prépare pour Dimanche un excellent programme de Vues et de Chansons illustrées.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Avec "Roule-ta-Bosse" le National enregistre encore cette semaine un éclatant succès. On peut dire que "Roule-ta-Bosse" est peut-être le drame le plus empoignant que nous ayons entendu. D'ailleurs à Paris, la pièce s'est jouée cinq cents fois de suite, c'est tout dire.

L'interprétation contribue beaucoup à ce succès. M. P. Cazeneuve joue Bastien d'une façon parfaite. Hamel est terrible dans Gaspard. On n'est pas plus canaille. Béchet rend très bien son duc de Tenoncourt. Mallet sait faire de son Gargousse un gavroche, bon chenapan à la voix claire, aux yeux rieurs, vif comme un écureuil, malin comme un singe.

Du côté des dames l'interprétation n'est pas inférieure. Véry qui joue la Bastienne du prologue est superbe. Touchante aussi la petite Rose Alma dans Bastienne — Mme Dericourt est excellente dans Chopinette. Marsoll très bien dans Jean-Jeanne. Tous les autres acteurs, hommes et femmes sont très bien.

Les décors sont très dans la note. Il faut citer particulièrement : Les ruines de la Verrerie de Mauléon, le Cabaret de Javel — La Vallée de l'Argonne etc.

Enfin tout concoure pour assurer le grand succès qui ne se dément pas depuis lundi dernier.

THEATRE BENNETT

Le programme de cette semaine n'est aucunement inférieur à ceux des semaines précédentes et la direction est pleinement récompensée des immenses sacrifices qu'elle ne cesse de faire. L'un des principaux numéros est donné par Mlle Fanny Rice qui paraît en compagnie de Johnny Stanley dans la comédie de "Gus Edwards", "Blonde Typewriters", où elle a remporté un véritable triomphe.

L'acte le plus sensationnel de la représentation est le "bouclage de la boucle", à bicyclette, par Carlotta. C'est la seule femme qui accomplit cet exploit sur la scène avec un bicycle.

Les amateurs ont aussi l'avantage de voir les frères Dillon dans une série de chansons excentriques les plus en vogue.

Les deux acrobates Kelly et Renn savent de leur côté amuser le public durant quinze bonnes minutes par les tours les plus comiques.

Au nombre des artistes nous mentionnons encore Bert Howart et Leona Bland dans "The Stage Manager", puis Wheeler Farier et Vera Curtis dans "A Boston en affaires". Enfin toute une série d'attractions de premier choix et les vues animées de Bennettoscope qui ont les prédilections du public.

THEATRE DE SA MAJESTE

Klaw et Erlanger nous donneront la semaine prochaine une adaptation dramatique de la fameuse nouvelle de Sir Gilbert Parker: "The Right of Way", par Eugène Presbrey le talentueux adaptateur de "Raffles". Cette pièce comprend six épisodes. Elle est appelée à un très grand succès et ceux qui l'ont entendue disent que c'est sûrement un des chefs-d'œuvre de la scène américaine contemporaine.

Tout est mis en œuvre par MM. Klaw et Erlanger pour que la mise en scène et l'interprétation ne laissent rien à désirer. C'est ainsi qu'un vrai tour de force sera accompli pour nous donner une reproduction aussi fidèle que possible de l'église de Holy Cross.

Nous pouvons donc être certains d'avoir la semaine prochaine au théâtre de Sa Majesté un spectacle réellement de tout premier choix qui attirera le Tout-Montréal qui fréquente les théâtres. Ne manquons pas cette représentation.

A L'ACADEMIE

La coquette salle de la rue Victoria nous réserve pour la semaine prochaine un programme de tout premier ordre.

Un acte musical avec M. Frederick W. Bones et le concours de plus de vingt actrices fera certainement courir tout Montréal et suffirait à lui seul pour mériter de passer la soirée au théâtre Académie.

Nous rappelons que des matinées sont données chaque jour à des prix populaires.

Ce soir, la Direction nous offre un numéro supplémentaire. Nous aurons le plaisir d'applaudir M. Alonzo Ryan, le célèbre caricaturiste. M. Alonzo Ryan exécutera en un instant les caricatures les plus diverses et récitera avec le talent qu'on lui connait quelques-uns des monologues de son répertoire humoristique. Ce numéro extraordinaire passera dans l'ordre dès le lever du rideau. Tous les spectateurs se souviendront longtemps des caricatures canadiennes que leur soumettra M. Alonzo Ryan.

THEATRE FRANÇAIS

L'idée de reproduire un mirage au milieu des plaines de l'Ouest était considérée, ces dernières années encore comme irréalisable. C'est également ce que nous offrira le théâtre Français la semaine prochaine avec le concours de Howard Hall, dans une pièce musicale intitulée: "The Boy with the Boodle". Nul doute que cette innovation et la douce mélodie du songe ne fasse les délices du public.

Georges Ovey et Louise Horner tiendront les principaux rôles. Ils seront secondés par une troupe de choix et un chœur merveilleux.

AU ROYAL

Le théâtre Royal nous donnera la semaine prochaine "La Belle de l'Avenue A", une fantaisie musicale qui a obtenu la saison dernière, le plus grand et mérité succès. Les scènes tragiques et comiques y alternent avec le concours d'un chœur qui s'y mélange, produisant les plus merveilleux effets.

Décors et costumes seront impeccables et de toute beauté. La pièce sera interprétée par une troupe considérable de chanteurs, de comédiens et de jolies filles.

De nombreuses attractions de vaudeville viendront en outre corser le programme. On verra entre autres une scène où l'on fera usage de nombreux et des plus impat-tendus effets de lumière électrique.

Parmi les comédiens les plus réputés, nous citons: Miss Tona Hanion, Andy Rice, Tom Barry, Nat Wiscom, Burt Eaton, Madge Hughes, Albert Davis, les sœurs Dolly, etc. Cette semaine s'annonce au point de vue musical comme devant être la meilleure de la saison.

AU OUIMETOSCOPE

Décidément Ouimet fait bien les choses. Chaque semaine il promet beaucoup et son Ouimetoscope nous donne au-delà de ses promesses; rien d'étonnant après cela, à ce qu'il y ait des salles archi-combles et que depuis le commencement de la semaine on ait atteint des entrées absolument fantastiques, à ce point qu'il faut avoir les chiffres sous les yeux comme nous les avons eus pour y croire.

Le spectacle de cette semaine contient des primeurs de tout genre. Au premier plan citons une vue animée prise par M. Ouimet lui-même au cimetière le jour de la fête des morts qui a elle seule mérite que l'on se dérange. Cette vue est un gros succès.

A côté de ce spectacle plutôt sérieux, on rit à se tordre en voyant maintes autres vues absolument nouvelles et charmantes.

M. Ouimet nous réserve de grosses surprises et de première taille celles-là Vous en jugerez et bien d'autres avec vous, avant longtemps, puisque M. Ouimet arrive ce matin même de New-York.

AU NATIONOSCOPE

MM. Gauvreau et Larose, les distingués directeurs du Nationoscope, ont raison d'être fiers du succès moral qu'ils ont obtenu cette semaine.

La foule habituée à des spectacles de toute première valeur et renseignée qu'elle était par les quotidiens sur la qualité indiscutable des chef-d'œuvres de vues animées qu'on nous donne cette semaine à ce théâtre, n'a cessé jusqu'ici d'affluer au Nationoscope à un point tel qu'on a dû plus d'une fois ouvrir les portes de la coquette salle attenante au théâtre.

Il n'en pourrait être autrement avec un programme comme celui qui nous est offert actuellement.

Pour la semaine prochaine, on nous annonce quelque chose d'idéal qui fera accourir non-seulement les habitués du Nationoscope mais toute la population de langue anglaise. Une des nombreuses vues que comportera le programme, produira toute une sensation. C'est celle d'un très grand personnage fort bien connu à Montréal.

Ce personnage officiel que nous suivrons durant une vingtaine de minutes dans ses moindres mouvements, viendra en personne commander les foules. Nous avons la ferme conviction que seul le Nationoscope sera en mesure de le faire paraître à Montréal.

A cette occasion l'orchestre jouera une hymne national qu'applaudiront à outrance les milliers de spectateurs qui auront la bonne fortune d'aller au Nationoscope la semaine prochaine.

CONCERT CALVE

La séance de déclamation et de chant que donnera Madame Emma Calve jeudi prochain, 11 octobre fera les délices de tous les Canadiens-français amateurs de concerts qui fêtent toujours si chaleureusement la célèbre artiste à chacune de ses visites dans notre ville.

On entendra également la jeune école des musiciens Parisiens en la personne de Mlle Renée Chauret, un des plus célèbres virtuoses du violon et de M. Camille Decreus, un jeune pianiste très distingué. On entendra en outre le tenor russe Mischa Ferenzo. Des billets sont à la disposition du public dans le magasin de musique de M. Archambault à partir de samedi.

CONCERT PLAMONDON

Nos lecteurs apercevront avec plaisir le portrait de l'un de ces deux excellents artistes dont les journaux de notre ville et du Canada ont tant de fois fait mention à propos des succès si nombreux qu'ils ont remportés en France et à l'étranger. Le premier concert que M. et Mme A. Plamondon donneront au Monument National ce soir, ouvre d'une façon tout à fait brillante notre saison musicale. Le programme est des plus artistiques et contient une grande quantité de primeurs. Comme on pourra s'en rendre compte, la meilleure école moderne y est représentée à côté des chefs-d'œuvres connus des grands maîtres de la musique. Nous savons d'avance que le public de Montréal montrera une fois de plus combien il est amateur de belles choses en se rendant en foule au Monument National ce soir pour applaudir comme le méritent de l'être ces jeunes et courageux artistes. Sir Wilfrid Laurier, en retenant le premier une loge pour ce concert, a tenu à montrer au pays combien on devait ici plus encore qu'ailleurs, apprécier et récompenser le talent de ceux des nôtres, qui par leur seule énergie ont su conquérir une situation enviée parmi les plus grands artistes de l'étranger. La loge de Sir Wilfrid et Lady Laurier sera toute décorée. Tout ce que Montréal compte de plus chic sera au concert ce soir.


CHARLES LAVALLEE
Maison Fondée en 1882.
35 Boulevard Saint-Laurent
TEL. MAIN 884.
Instruments de Musique et Musique en Feuille.
Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agent pour Besson & Cie., Londres, Ang., Pélisson, Guinot & Cie de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich. 286-n.

AMUSEMENTS

MONUMENT NATIONAL Aujourd'hui, 3 Octobre
MONSIEUR ET MADAME
ARTHUR PLAMONDON
TENOR ET SOPRANO
Billets en vente aujourd'hui jusqu'à cinq heures seulement, chez Ed. Archambault, 312 Ste-Catherine Est, et J. W. Shaw, 370 Ste-Catherine Ouest
156-1-am.

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS
HIS MAJESTY Mat. Sam seulement
DE WOLF HOPPER dans HAPPYLAND
ACADEMIE Matinées tous les jours
KLAW & ERLANGER ADVANCED VAUDEVILLE
Nouvelles Etoiles chaque semaine
FRANCAIS Mat. lundi, Merc. Jeudi et Samedi
SINCE NELLIE WENT AWAY
ROYAL Matinées tous les jours
Le Foyer du Burlesque
The Colonial Belles
153-6-am.

THÉATRE DES NOUVEAUTÉS
COMEDIE FRANÇAISE. — Tél. Bell Est, 1395. Semaine du 30 Septembre :
"PLACE AUX FEMMES"
Comédie en 4 Actes, de Valabrègue et Hennequin. Intermèdes Lundi Soir. Matinée Samedi. Dimanche après-midi et soir: Vues Animées. Semaine prochaine: "LA FIAMMINA".
153-6-am.

Théâtre National Coin Ste-Catherine et Beaudry
Tél. Bell Est: 1736. Marchands 520. M. P. Cazeneuve, Directeur.— Semaine du 30 Sept.
ROULE-TA-BOSSE
Drame en 5 Actes et 6 Tableaux, précédés d'un Prologue, Par M. J. Mary et M. Emile Rochard. Prix Populaires. Sièges réservés pour Matinée. Semaine Prochaine: "LA BOHEME". 152-6-am.

BENNETT'S
Phone 1635 Up.
Deux représentations par jour, à 2 hrs., et 8 hrs., p.m.
VAUDEVILLE MODERNE DE KEITH
FANNY RICE
Gus Edwards Blonde Typewriters
8—AUTRES GRANDES ATTRACTIONS—8
Toujours un bon spectacle — Prix ; Après-midi, 15c et 25c. Soirées, 15c, 25c, 50c, 75c.

FRANCAIS LA SEMAINE PROCHAINE
Le Succès Dramatique Musical
THE BOY WITH THE BOODLE
par HOWARD HALL, présentant
M. GEORGE OVEY
—ET—
MELLE LOUISE HORNER
Le passe-partout des rires.
156-3-am.

ACADEMIE
Sièges réservés sans dépense extra
COMMENÇANT LUNDI 7 OCT.
TALK OF THE TOWN
L'énorme succès de
KLAW ET ERLANGER
Avec leur Vaudeville moderne de toutes
Les Etoiles des diverses Nations du Monde
Les prochains programmes seront augmentés
10 Grandes Attractions 10
Mais les prix ont diminué. Notez les prix :
Toutes les Matinées 15c et 25c
Prix du soir, 15c, 25c et 50c
Quelques sièges de choix à 75c
PAS DE PRIX PLUS HAUT.
156-2-am.

Ouimetoscope
VUES ANIMEES
No 624 Ste Catherine Coin Montcalm

NATIONOSCOPE
VUES ANIMEES.
Coin St-André et Ste-Catherine Est.
GAUVREAU & LAROSE, Propriétaires.
Programme Extraordinaire — Matinées et Soirées tous les jours. Prix populaires
180-n-am

ASSOCIATION DES ARTS
CARRÉ PHILLIPS
Galeries de peintures, aquarelles et Sculpture.
excepté le Dimanche) de 9 a.-m., jusqu'à 6 p.-m
Admission 25 cents. 73-n.

CARTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ?—si oui demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C. 14-z-n.

AVOCATS

Dandurand, Brodeur et Boyer
AVOCATS
Edifice Assurance Liverpool London & Globe, 114 RUE ST-JACQUES. 143-n.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY & BÉRARD
AVOCATS
Edifice New-York Life, Chambres 808-809-810-811. — 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL
Hon. L. Gouin, C.R., Hon. Rod. Lemieux C.R., D. R. Murphy, C.R., L. P. Bérard, C.R., J. O. Drouin, C.R., Ev. Brassard, L.L.B. Téléphone Main 2127. 29-n.

Prevost, Rinfret & Marchand
AVOCATS
Hon. JEAN PREVOST, C.R., L.L.B., M.P.P., ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries.
THIBAUDEAU RINFRET, B.A., B.C.L.
CHAS.-ED. MARCHAND, B.A., B.L.L.
Tél. 46. — 176 rue Labelle, St-Jérôme. 66-n.

ARCHITECTES

THEO. DAOUST
M. A. A. P. Q.
Architecte et Expert
Bureau : 103 St-François-Xavier
Bell Tél., M. 2452. MONTREAL. 57-n

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
55 rue St-Francois-Xavier.
Bell Main 5141 Marc. 842

INGENIEUR ET ARPENTEUR

A. LEOFRED
(Grad. des Universités Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL Spécialité : AQUEDUCS
39 rue Saint-Jean, QUEBEC
Téléphone 548. 297—n

RAOUL RINFRET, B. Sc.
Ingénieur Civil, Diplômé du McGill.
Arpenteur fédéral et provincial.
Aqueducs, Arpentages.
260 rue St. Jacques, Montréal.
TEL. MAIN. [illegible] 27-n.

MANUFACTURIERS

McCaskill Dougall & Co.
Manufacturiers
MONTREAL.
Vernis de la plus Haute Qualité
POUR CHEMINS DE FER,
Carrossiers, Décorateurs et constructeurs de bateaux.
56-ma-j-s-n.

A. NORMANDIN W. PRANCE
P. A. PICARD J. NORMANDIN
Tel Bell, Main 2530
NORMANDIN, PRANCE & CIE.
MANUFACTURIERS
MARCHANDS DE BROSSES DE TOUTES SORTES
309 rue St-Paul, - Montréal.
BROSSE A LA MACHINE, UNE SPECIALITÉ. 6-j-s-n

ENTREPRENEURS

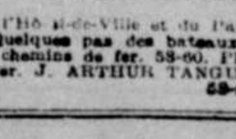
JAS. SHEPPARD & SON
Marchands de Bois de Sciage et de Construction
RUE DU ROI SORE 74-1-n

MARTINEAU & PRENOVEAU
Contracteurs Généraux
Spécialité, - - - MAÇONNERIE
F. B. MARTINEAU, 969 Mont-Royal
J. X. PRENOVEAU, 1301 Saint-Denis
[illegible] 1966 [illegible]
Office : Westmount 1672 156-

J.-B. Pauze & Cie
Entrepreneurs
Bureau : 70 Saint-Jacques
TEL. MAIN 2951.
Résidence : 212 Saint-André
TEL. [illegible]

HOTELS

Hôtel Riendeau
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60, Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUAY Propriétaire. 58-n.

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages
601 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, Montres, Bijoux, Habits, Fourrures, Nouveautés, etc. Aussi, entrepôt pour l'emmagasinage des fourrures durant les mois d'été.
129-ma-j-s-n.

CHARBON

Charbon de Pictou
La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé.
S'adresser au bureau chef
Chambre 311, Merchants Bank Bldg.

— THE —
ACADIA COAL COMPANY
Limited
Mineurs et Exportateurs du
Charbon Acadia
Bureaux de vente : 17 rue St-Jean
Tél. Main 2488. 51-n. MONTREAL.

DIVERS

Tél. Bell Main 2441. Tél. March. 53
ELIE CHARBONNEAU,
Marchand de FRUITS et LEGUMES
60 Marché Bonsecours, MONTREAL
Résidence Privée 38A Sanguinet.
140-26.

Vêtements Nettoyés, Réparés ou Pressés

Jupes de dames, Nettoyage Français			$1.00
Blouses de dames,	do	do	0.50
Costumes d'hommes	do	do	1.50
Pardessus d'hommes	do	do	1.50
Costumes d'hommes Pressés			0.50

Nous faisons des changements de toutes sortes dans les vêtements de dames ou de messieurs.
$1.00 par mois tient en ordre les vêtements d'hommes. Les voitures vont par toutes la ville.
MY VALET
753 BLEURY. 7-n Phone Up 421

VOITURES D'ETE
A Vendre a Réduction
Concord avec ou sans caoutchouc, 3 grandeurs d'Express de livraison, Express à lait, Lorry simple, Victoria de Charretier, neuf et de seconde main.
JOSEPH BONHOMME, Carrossier
200 RUE GUY. Tel Main 1571
125-ma-j-s-n.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER
Coin des Rues Notre-Dame et St-Pierre
Ci-devant 254 rue St Jacques.
A maintenant terminé l'installation de ses ateliers de réglage, reliure, imprimerie et estampage. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.
Le fonds de livres blancs, papeterie, fournitures de bureaux est des mieux assortis.
Votre visite sera chaleureusement accueillie.

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de priorité quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS—Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père — ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner sa drague par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2 1-2 pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

NOTES FINANCIERES

LA BOURSE

(Des bureaux du "Canada")

Montréal, 2— Le marché a été assez ferme mais peu actif, et d'une lourdeur désespérante.

Comme toujours, les opérations ont été timides et le volume des affaires peu important. Aucun fait extraordinaire à signaler dans le cours de la journée d'hier. Les principales valeurs se sont maintenues, avec tendance légère, cependant, vers la baisse.

New-York, 2— Les prix du marché furent très irréguliers, dans le cours de la séance d'hier, bien que le ton général soit assez ferme. L'ouverture fut faible avec ventes agressives de la part des "baissiers". On ne porta qu'une attention relative au discours que le Président Roosevelt a prononcé à St-Louis, il ne dit, d'ailleurs, rien de nouveau, de sorte qu'aucune influence de ce chef, ne se manifesta sur le marché.

L'argent sur demande eût une avance de 10 pour cent, vers la fin, et fut la cause de la lourdeur du marché à la fermeture.

Le total des ventes a été de 434,300 parts. L'argent ouvrit à 4 1-4 p.c., taux supérieur, 10 pour cent, taux inférieur, 4 1-2 pour cent, offert à la fermeture de 7 à 10 pour cent.

LE CURB

Fermeture:—

Nipissing—6 5-8 à 3-4.
Buffalo—1 7-8 à 2 1-4.
Butte—15 3-8 à 5-4.
British—5 3-4 à 6 a-4.
Boston, 15 à 1-4.
Colonial—1 3-4 à 2 1-2.
Cobalt—28 à 29.
Ely—6 1-2 à 3-4.
Subway—17 1-2 à 18 1-2.
Foster—63 à 65.
Furnace—1-4 à 3-8.
Meehan—18 à 25.
Greene—8 3-8 à 1-2.
King Edward—5-8 à 3-4.
McKinley—11-16 à 3-4.
Minn Trans—3 3-4 à 4.
Nevada—9 1-2 à 7-8.
Nu.—3 à 1-8.
Rock—1-8 à 1-4.
Queen—7-8 à 89.
Trethewey—50 à 55.
Davis—7 1-2 à 8 1-4.
United—47 1-2 à 7-8.
Superior—9 3-4 à 10.
Leaf—6 à 8 1-2.

LA TORONTO RY

Les bénéfices réalisés par la Toronto Ry., pendant la semaine dernière, ont été de $65,630.

A VANCOUVER

Les liquidations des banques de Vancouver, pendant le mois de septembre, ont donné $18,000,000.

Les consolidés britanniques sont fermes à Londres, ils sont cotés 82 3-16 et 82 7-16.

Nipissing était ferme de 6 1-2 à 6 5-8, Granby était stationnaire à 100 demandé. Trinity, également de 16 à 16 3-4.

L'argent sur demande, à Wall Street, était consenti de 4 1-2 à 10 p.-cent.

NOUVELLE EMISSION

Une nouvelle émission au montant de $70,000, a été autorisée par les actionnaires de la Compagnie Auditorium de Québec, avant-hier, au taux de 6 pour cent pendant 15 ans. Les offres seront closes le 12 novembre.

LES FAILLITES

Le nombre des faillites industrielles, en 1907, a été de 249, représentant un passif de $4,022,092, le nombre des faillites commerciales a été de 603 représentant $9,676,716.

M. Boschen, nous communique les renseignements suivants:

Les cotes des valeurs américaines, à Londres, furent à la baisse, à l'exception de Baltimore et Ohio.

A New-York, après une passe entre les vendeurs pour amener une réaction, le marché devint meilleur et déploya une grande activité pendant la première heure. Actuellement le marché semble se diriger franchement vers la hausse et raffermir sa position.

Des recouvrements de 2 à 4 pour cent ont été constatés dans les stocks actifs. Union Pacific est la mieux placée des valeurs à prix élevés, et pourra atteindre dans une hausse générale 140.

Crown, Delaronde & Co.

COURTIERS

97 rue St-Jacques, Montréal.

Lettre Hebdomadaire sur le Marché.

La grande déception des vendeurs à découvert dans le Canadian Pacific, ces jours derniers, et dans le St-Paul, hier, servira indubitablement à intimider davantage les spéculateurs sur le côté à découvert du marché. Ce revers répété éprouvé par de tels spéculateurs devrait suffire à prévenir d'autres tentatives de baisse à l'avenir, spécialement dans les stocks de chemins de fer au taux actuel.

Nous croyons, par conséquent, que ces stocks peuvent être achetés en toute sûreté sur marge sûre, pourvu qu'on fasse un choix judicieux, basé sur une étude sérieuse de ces propriétés, ce qui rapporterait de gros profits aux spéculateurs.

On ne peut nier que plusieurs stocks se vendent à prix ridiculement bas comparés à la valeur des propriétés qu'ils achètent.

Malgré ce qui précède, nous croyons qu'avant d'acheter, il serait sage de ne pas se laisser influencer par les rumeurs ordinaires relatives aux stocks, mais de discuter ou de correspondre avec ceux qui peuvent expliquer aux acheteurs la sagesse de leur action par une étude de la valeur du stock qu'ils ont l'intention d'acheter.

Beaucoup de ceux qui se sont imprudemment aventurés d'acheter des stocks tels que le Détroit et l'Iron, et qui les détiennent encore, feraient acte de sagesse en nous consultant au sujet d'un plan que nous avons, plan par lequel ils pourraient se dédommager de leur perte, pourvu qu'ils agissent sans délai.

Etudes sur la valeur de n'importe quel stock fournies avec plaisir à ceux qui en font la demande.

$100.00 margineront 10 actions.
$200.00 margineront 20 actions.
$500.00 margineront 50 actions.

156-1-c

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mackay Priv.— 15 à 61 5-8, 50 à 61 1-4
Rio—25 à 40 1-2, 50 à 40 3-8, 24 à 40 1-4
Iron—275 à 20 1-4
Bk. N. Sco.—2 à 279 3-4
Bk. Mont.—11 à 238
New Street—5 à 187
L. of Woods—10 à 73
Coal Priv.—25 à 99 1-8
Toronto Ry.—5 à 99 3-4
Power—25 à 92, 6 à 92 1-4, 75 à 92, 4 à 92 1-4, 50 à 92, 50 à 92 1-4
Can. Pac.—50 à 164 1-2
Mont. St. Ry.—20 à 188
Telephone—2 à 120 1-2, 23 à 120
Shawinigan—50 à 56
Mexican—50 à 45 1-8, 50 à 45 1-2, 25 à 45 3-4
Textile Obl.—$2000 à 82 C.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac.—25 à 163
Mexican—25 à 45 1-2, 25 à 45 1-4, 25 à 45 7-8, 25 à 46
Detroit—25 à 63 1-4, 2 à 64

A. DUPUIS A. BRUNEAU

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC : 123 rue Saint-Pierre
MONTREAL : 84 rue St-Frs-Xavier
Fils Privé avec Geo. Read & Co
NEW-YORK : 17 Broad St.
BOSTON : 74 State St

The Royal Trust Co.

... CAPITAL ...

Souscrit, $1,000,000. Versé $700,000
Fonds de réserve, $700,000.

DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal C.M.G.
PRESIDENT

SIR GEORGES DRUMMOND K.C.M.G.
VICE-PRESIDENT

R.B. Angus — E.V. Meredith
E.A. Dicuston — A.T. Paterson
G.F. Greenshield — Sir R.G. Reid
C.M. Hays — James Ross
H.V. Meredith — Sir T.G. Shaughnessy K.C.V.O.
Sir W.C. Macdonald — Sir W.C. Van Horne, K.C.M.G.
Hon. R. Mackay
A. Macnider

Bureaux de Montreal et Voutes de Surete

POUR LES DEPOTS

Edifice de la Bourse de Montréal, 100 Rue St-Jacques,

Succursales à Ottawa, Québec, St-Jean, N.B. Winnipeg

65-c-y-l-e-n — H. ROBERTSON Gérant

Dom. Cot. Obl.—$500 à 98
Power—75 à 92 10 à 92 1-2
Illinois Priv.—20 à 82 1-2
Mex. Elec. Obl.—$3000 à 71 1-2, $2,000 à 71 3-4, $2000 à 72
Rio—130 à 40 1-2, 49 à 40 5-8
Scotia Con. Obl.—$1500 à 101
Bk. N. Sco.—7 à 280
Toronto Ry.—5 à 99 3-4
Halifax Ry.—10 à 93

Nous recommandons comme placements les stocks suivants : Le Twin, Havana pfd., Banque d'Hochelaga, Toledo et Banque Nationale, le Détroit, le Toronto et le Power.

BRUNO & DUPUIS,
Courtiers,
84 St-François-Xavier.

LES PRIX DU MARCHE

A our les commerçants, hommes d'affaires, à la ville et à la campagne

Prix en gros fournis au "Canada" par la maison Fortier et Monette :

PRODUITS DE LA FERME

FROMAGES

Le marché est ferme, sans changement dans les prix. Nous cotons : Québec, 12 1-4c ; Ontario, 12 1-2c.

BEURRE

Le marché est ferme : les demandes locales sont bonnes. Nous cotons : 1er choix, 26c.

OEUFS

Le marché est tranquille et ferme. Pas de changement dans les prix. Nous cotons : 1er choix, 26c ; No. 1, mirés, 22c.

Peterboro, 2 — 2971 fromages colorés ont été enregistrés et vendus à 12 9-16c et 12 1-2c.

LA NAVIGATION

ARRIVEES

Sont arrivés dans le port à la date du 1er et 2 octobre :

Nordhavet, J. Thorn, venant de Trois-Rivières.
Tornebo, Dominion Coal, venant de Sydney.
Cassandra, ligne Donaldson, venant de Glasgow.
Lancastrian, ligne Leyland, venant de Anvers.
Unique, Acadia Coal, venant de Pictou.

DEPARTS

Gaspésien, A. Lemieux, en route pour Gaspé.
Tornebo, Dominion Coal, en route pour Sydney.
Unique, Acadia Coal, en route pour Pictou.

Hauteur de l'eau dans le nouveau chenal, 31.2.
Hauteur de l'eau dans le port, 28.

DANS LE GOLFE

MOUVEMENT DES NAVIRES ET TEMPERATURE

(Service de la Matinée, 11.40)

Rivière Martin — Clair, à 7.30 a.m., l'Inishowen Head, montant.
Cap Rosier — Nuageux, à 2 a.m., le Campana, montant.
Heath Point — Nuageux, le King Edward ancré : à 8.30 a.m., le Lake Champlain, montant.
Pointe Basse — Nuageux, à 2 a.m., le Tricolor ; à 10 p.m., le Fritzoe.
Belle-Isle — A 5 p.m., descendant, l'Hungarian.

(Par télégraphie sans fil, 12.45 p.m.)

Belle-Isle — A 5.30 p.m., montant, l'Hibernian.
Cap Race — A 11 a.m., le Cedric, montant, à 220 milles à l'est ; à 1.30 p.m., le Cymric, montant, à 198 milles à l'est ; à 2.30 p.m., le Minneapolis, descendant, à 150 milles au sud-ouest. A 9 a.m., la Provence, montant, à 100 milles au sud-est. Forte tempête. Pluie.
Heath Point — A 5.30 p.m., l'Inishowen Head, montant ; vent fort du nord-est. Therm., 45.

DANS LES PORTS ETRANGERS

Gneisenau, à New-York, de Brême.
Carmania, à New-York, de Liverpool.
Kronprinz Wilhelm, à New-York, de Brême.
Petersburg, à New-York, de Libau.
Viensia, à New-York de Marseille.
Marian, à Queenstown, de Philadelphie.
Numidian, à Boston, de Glasgow.
Laurentian, à Boston, de Glasgow.
Barbarossa, à Brême, de New-York.
Kaiser Wilhelm der Grosse, à Brême, de New-York.
Finland, à Anvers, de New-York.
Prinzess Irene, à Gibraltar, de New-York.
Amerika, à Marseille, de New-York.

LE "BERMUDA" ECHOUE

Le steamer "Bermuda" qui a quitté Québec samedi soir avec une forte cargaison de pulpe, s'est échoué dans le lac St-François : le navire n'a pu être retiré de sa fâcheuse position, malgré les efforts de son équipage. On ne croit pas, cependant, que le "Bermuda" ait été endommagé.

LE "PRETORIAN"

Le steamer "Prétorian", de la ligne Allan, a quitté Montréal, aujourd'hui, en route pour Glasgow. Le navire a à bord une quarantaine de passagers.

LES REVENUS DU PORT

Les revenus du port, pendant le mois de septembre 1907, se démontrent comme suit :

Importations	$29,000
Exportations	13,000
Total	$42,000

LE "MONMOUTH"

Le steamer "Monmouth", du C. P. R. Atlantic, est parti de Bristol mardi après-midi, en route pour Montréal.

LE "POLLUX" ECHOUE

Le steamer "Pollux", naviguant sous le pavillon norvégien, s'est échoué, hier, près du rapide des Gallops. On ignore encore si le navire a subi des dégats.

Le S.S. "Grampian" de la ligne Allan, cap., Ed. Outram, venant de Glasgow, est entré en douane. Les consignataires sont priés d'envoyer leurs entrées sans délai.

30 septembre 1907.
H. & A. ALLAN,
Agents.
145-3-c

Matériaux de Construction à vendre à sacrifice

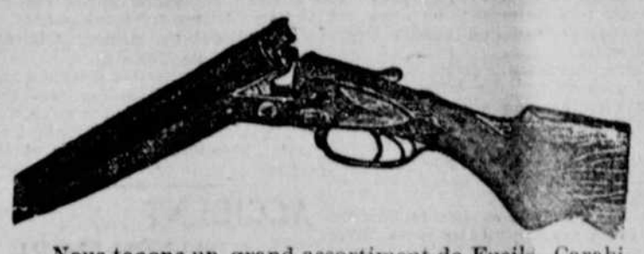
Matériaux de construction. Solives, Soliveaux, Madriers, Planches, Planchers, Portes, Châssis, Escaliers, Division de bureau, Grillage avec guichets en cuivre pour bureau, Plate Glass, Echelles de sauvetage, Solives en acier, Tuiles, Closets, Lattes, Pierre de taille, Maçonnerie et 500,000 briques. S'adresser à 185 St-Jacques, Temple Building, Tél. Main 226, ou 711 Notre-Dame-Est, entre Panet et Visitation.

J. A. MAJOR

TEL. PRIVE WEST. 1193, ST-HENRI

80-j-e-n.

ARTICLES DE CHASSE



Nous tenons un grand assortiment de Fusils, Carabines, Revolvers et des cartouches chargées, de toutes descriptions.

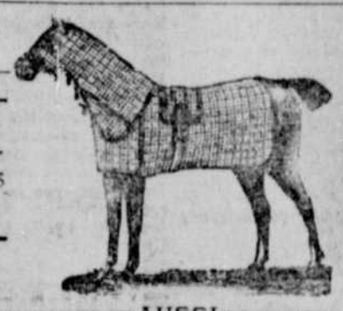
GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR, Marchand de Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis,

362-366 Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.

143-n

COUVERTES A CHEVAUX



De tous genres pour Ecurie, Mauvais temps et Froid.

Spécialité : Habits à Chevaux

AUSSI

RUGS — En Laine, Seal, Caoutchouc.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

148-ma-j-n.

ENTRE ITALIENS

Ste-Thècle, 3.—Mattino Delmonte, Italien, est accusé du meurtre de C. Gardy. Le prisonnier a été écroué par l'huissier J. L. Grenier. Le meurtrier Delmonte et Gardy, la victime étaient amis. Gardy a reçu une balle en plains poumons. On ignore le motif du crime.

LES ELECTIONS A BORDEAUX

Bordeaux, 2.—Hier ont eu lieu les premières élections municipales de la ville de Bordeaux. Elles ont donné le résultat suivant :

M. Edmond Lussier, maire. M. Lussier avait été élu par acclamation le 16 septembre dernier, lors de la mise en nomination.

Quartier Ouest, MM. Octave Laberge et Onésime Audy.

Quartier Est. MM. Charles Lamarche et G. Ménard.

Quartier Centre, MM. Aug. H. Lytle et Eugène Picard, fils.

M. Edmond Lussier était l'ancien maire de Bordeaux.

AGRANDISSEMENT DE L'INTERCOLONIAL

Saint-Jean, N.B., 2. — A une réunion du Board of Trade des Provinces Maritimes, récemment on avait adopté une résolution demandant au gouvernement du Dominion d'acquérir ou de louer les chemins de fer de la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, pour les exploiter, avec les voies de l'intercolonial dans le Nouveau-Brunswick, comme dépendance de l'I.C.R.

Or, le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick vient de faire de lui-même un pas en avant. Il a entamé des pourparlers avec les diverses compagnies de cette province pour savoir à quelles conditions elles consentiraient à céder à l'Intercolonial le contrôle de leurs voies.

Rotonde de Locomotives

'ASBESTOS'

"SMOKE JACKS"

Brevet GUITELIUS

"Indestructible"

Adopté au C. P. R. et T. & N. O. R. R.

Agents généraux au Canada :

SOLATER ASBESTOS CO'Y.

100 et 102 rue Nazareth, Montréal.

104-ma-j-s-n.

Lampes de Chemin de Fer et Signaux

The Hiram L. Piper Co, Ltd.

17 Rue Normand,

Entre les rues St-Pierre et McGill.

Phone Main 406 — 231-n

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No. 2447 — Dame Rosa Boyaner, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Joseph Hiram Supérior, du même lieu et dûment autorisée à ester en justice, a intenté une action en séparation de biens contre son dit époux.

Montréal, 3 septembre 1907.
A. H. VINEBERG,
Procureur de la demanderesse.
132-5-12-19-26-sept.-3-oct-c

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 19514 — Urgèle St-Aubin, Demanderesse vs. A. Maranda, Défendeur.

Le douzième jour d'octobre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 390a St-Antoine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.
Montréal, 2 octobre 1907.
J. E. COUTU,
156-1-c-$ — H.C.S.

TAUX REDUITS

Le et après le 1er octobre, les messages pour et provenant des navires sur la route du St-Laurent, pourront être envoyés pour 50c ou $1.00 (Taux Marconi) selon la station.

SS. Victorian

est dû à Québec vendredi.

Les télégrammes sont acceptés à tous les bureaux de télégraphe du G.N.W. pour livraison à ces paquebots immédiatement via la STATION MARITIME MARCONI, POINTE AU PERE, QUE.

The Marconi Wireless Telegraph Company OF CANADA, LTD.

Batisse Pelican à British Empire, 86 rue Notre-Dame Ouest.

1561-c.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SERVICE DES TRAINS D'AUTOMNE ET D'HIVER

A partir du 29 Sept., 1907. Pour renseignements complets voir les horaires qui sont entre les mains des agents de la Compagnie.

MONTREAL - TORONTO

(4 trains de chaque côté, tous les jours) — Quittent Montréal: a9.00 a.m., a9.45 a.m., a7.32 p.m., a10.30. Arrivent à Toronto, a4.30 p.m., a9.45 p.m., a6.15 a.m., a7.30 a.m. Elégant service de wagon-café-salon sur le train 9.00 a.m.

MONTREAL - OTTAWA

(8 trains de chaque côté les jours de la semaine)— (2 trains tous les jours) —Quittent Montréal: a8.30 a.m., b3.40 p.m., a7.30 p.m. Arrivent à Ottawa : a11.30 a.m., b5.40 p.m., a10.30 p.m. Elégant wagon-buffet-salon sur tous les trains.

MONTREAL - NEW-YORK

Quittent Montréal à : b8.45 a.m., b11.00 a.m., a7.30 p.m. Arrivent à a7.20 a.m.
New-York à: b8.15 p.m., b10.08 p.m.
a—Tous les jours.
b—Jours sur semaine seulement.

MONTREAL - BOSTON

ET ENDROITS DANS LES Etats de la Nouvelle-Angleterre

DEUX TRAINS DANS CHAQUE DIRECTION TOUS LES JOURS.

Part de Montréal, a9.01 a.m., a8.40 p.m., Arrive à Boston, a7.05 p.m., a8.05 a.m.

Wagons salons cafés et chars lincts sur les convois de jour. Wagon-lit et chars directs sur les convois de nuit.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1907.

Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE VICTORIA VANCOUVER et PORTLAND . . ROSSLAND NELSON, TRAIL ROBSON SPOKANE	$48.60
ANACONDA BUTTE HELENA SALT LAKE . . .	$46.10
COLORADO SPRINGS, DENVER PUEBLO . . .	$45.60
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES . . .	$38.60
Taux bas pour plusieurs autres endroits.	$49.00

CHARS DORTOIRS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 a.m., pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'aux COTES DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.

POUR LE CONFORT VOYAGEZ par le CHEMIN de FER du GRAND-TRONC.

EXPOSITION DE JAMESTOWN Norfolk, Va.,

Bas prix toujours en force.— Pour complets renseignements s'adresser aux

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
137 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, où à la Gare Bonaventure.
100-p

Une Mission Enfantine dificile

DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

Où la messe est-elle dite et la bénédiction donnée maintenant ? DANS UNE MANSARDE, dont le loyer ne coûte UN SCHELLING par semaine.

Collecte moyenne par semaine, 3s. 6d.

Aucune dotation, excepté L'ESPERANCE. C'est une piètre dotation, direz-vous lecteur. Eh bien! Qui sait? Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut l'étable de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. Je ne perds pas l'ESPOIR. J'ai GRANDEMENT confiance que cette mission, la plus récente qui existe, ouverte par l'évêque de Northampton, deviendra. Il n'y a pas à en douter, une grande mission.

Mais nous avons pour cela besoin du secours de l'extérieur. En recevrons-nous? J'ai remarqué que les FERVENTS DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE s'empressent de venir en aide aux pauvres prêtres qui luttent.

Pauvres prêtres aux prises avec toutes sortes de difficultés. Ne puis-je pas espérer qu'eux aussi letteront un regard de sympathie et de pitié sur moi dans mes efforts pour établir un avant-poste de la foi catholique dans cette— en autant que la foi catholique est concernée— région aride? Ne puis-je pas espérer, bon lecteur que, dans votre zèle pour le progrès de cette foi, vous tendrez une main secourable vers moi?

Je vous demande à grands cris de venir à mon aide. Si ce peut que vos moyens ne vous permettent pas de faire beaucoup, mais vous POUVEZ FAIRE PEU. Faites le peu qui est en votre pouvoir, pour l'amour de Dieu et avec les autres "peu" qui sont faits je pourrai établir cette nouvelle mission sur des bases solides.

NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESSANT APPEL.

"Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Kakecham.

"ARTHUR",
"Evêque de Northampton".

Adresse:
PERE H. W. GRAY,
Hempton Road, Fakenham,
NORFOLK, Angleterre.

P.S.—Je recevrai avec reconnaissance et empressement la plus petite offrande, et l'enverrai avec mon accusé de réception une belle image du Sacré-Cœur.

Cette nouvelle Mission sera dédiée à Saint-Antoine de Padoue.
106-n.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 13342 — The Guertin Printing Co., Demanderesse vs. The Canada Employment & Information Bureau, Défenderesse.

Le 12ème jour d'octobre 1907, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No. 40 rue Notre-Dame Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau etc.

Montréal, 3 octobre 1907.
J. BREUX,
156-1-c-$ — H.C.S.

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

DEUXIEME CLASSE DE MONTREAL JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1907

$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle Tacoma, Wash., et Portland Oré.
$46.10 —Spokane, Wash, Nelson, Rossland.
$45.60 —Missoula Mont., Salt Lake Helena, Butte.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles, vià Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur plusieurs autres points.

"Express Special" — Montréal à Québec

Un train spécial pour Québec, quittera la gare Windsor, le vendredi, 4 octobre, à 8.40 a.m.

EXCURSION DE COLONISATION

Au Nouvel-Ontario et au district du Témiscamingue

Des billets de deuxième d'aller et retour, seront vendus le 10 octobre, de Montréal, à Sturgeon Falls, Verner, Warren, Chelmsford, Massey, Blind River, Ville-Marie et North Témiscamingue, à 8.40 a.m. se rendant au quai de l'"Empress of Ireland".

Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques. Près du Bureau de Poste.
146-n.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

SERVICE DES TRAINS

QUATRE TRAINS PAR JOUR.

7.25 A.M. | EXPRESS DE JOUR pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.
WAGONS-SALON-BUFFET DIRECT POUR LEVIS.

12.00 MIDI | "EXPRESS MARITIME" pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-Jean, Halifax et les Sydneys.
LE SAMEDI CE TRAIN NE VA QUE JUSQU'A RIVIERE-DU-LOUP

3.50 p.m. | Tous les jours excepté le dimanche, pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Arcolet et les stations intermédiaires.

11.45pm | EXPRESS DE NUIT POUR QUEBEC et les stations intermédiaires.

Chaque jour (dimanche excepté), à 11.45 p.m. Un char dortoir accompagne ce train que les voyageurs peuvent occuper après 9 p.m.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE : St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.

H. A. PRICE,
Ass. agent gén. des passagers.
76-n.

Montreal Park & Island Railway Co.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY COMPANY — LACHINE : Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 8.00 p.m., service de 30 minutes, 8.00 p.m., à Minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m, à 8.45 p.m., service de 30 minutes, 8.45 p.m., à 12.45 (minuit).

SAULT-AU-RECOLLET : Premier char de la rue St-Denis, 5.20 a.m., De la rue de la rue St-Denis à la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 9.40 a.m. service de 40 minutes, 9.40 a.m., à 3.40 p.m., service de 20 minutes, 3.40 p.m., à 8.20 p.m., service de 40 minutes, 8.20 p.m., à 12.20 (minuit). Dernier char du Sault, 12.40 a.m., de la rue St-Denis, 12.20 p.m., Char extra, journellement de la rue Chenneville à la Station Henderson, à 6.40 p.m.

MONTAGNE: De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE : De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 6.00 a.m., à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m.

F. L. Brooks & Cie.

Agents à commission. Consignations reçues au plus bas prix possible.

Nos 24-25 Sovereign Bk. Bldg, Montréal.

Bell Tél M. 1494.

100-ma-j-s-n.

LIGNE ELDER DEMPSTER

Pour NASSAU, CUBA et MEXICO

SS. "BORNU," vers le 27 Sept.

Pour livret de passage, s'adresser à : W. H. HENRY, Imperial Bank Bldg. L. J. RIVET, 5 Boulevard St-Laurent ELDER, DEMPSTER & CO., Board of Trade.

MONTREAL.

Pour le Sud Africain

S.S. "MELVILLE" vers le . . 25 Sept.
S.S. "MONARCH" " 25 Oct.

Pour taux de fret, s'adresser à
ELDER DEMPSTER & CO.,
319 Batisse du Board of Trade, Montréal
149-l-me-j-s-n

R & D

BAS PRIX — EST ET OUEST

CABINES CHAUDES ET CONFORTABLES.

Québec . . $4.25. Retour . . $6.30
Excursions du Samedi au Lundi, $4.25

Pas de dépense supplémentaire pour lits.

LIGNE DE QUEBEC — Les vapeurs partent tous les jours, excepté le dimanche, à 7 p.-m.

TORONTO.....$8.00 Retour . . $14.00 HAMILTON . $8.50 Retour . . $15.00
Comprenant repas et lit

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON. — Les vapeurs partent les lundis, mercredis et vendredis, à 5 p.-m.

EXCURSIONS D'AUTOMNE au Saguenay seulement $18, comprenant repas et lit.

LIGNE DU SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec les mardis et samedis, à 8.30 a.-m.

Bureaux des billets, 128 Rue St-Jacques, en face du Bureau de Poste.

New-York - Boston

VIA

Route des Adirondack et Rutland

NEW YORK CENTRAL LINES

"AMERICA'S GREATEST RAILWAY SYSTEM"

SERVICE EXCELLENT — BONS REGLEMENTS

Bureau des Billets de la Ville, 130 St-Jacques

PHONES MAIN 158 et 4486

Agences Reford

DEPARTS DE MONTREAL

Ligne Donaldson

SERVICE HEBDOMADAIRE MONTREAL, GLASGOW

"Marina" . . . (Cold Storage) 3 Oct.
"Cassandra" . . (Cold Storage) 10 Oct.
"Lakonia" . . . (Cold Storage) 17 Oct.

Prix pour passagers — Cabines d'une seule classe, $40 à $60.00 ; entrepont, $26.50 à $30.00.

Ligne Thomnson

SERVICE HEBDOMADAIRE, LONDRES

"Iona" . . . (Cold Storage) 5 Oct.
"Devona" . . . (Cold Storage) 12 Oct.

Service de Leith

"Fremona" . . . . . 24 Oct.

Service Newcastle

"Fremona" . . . . . 24 Oct.

Service d'Aberdeen

"Escalona" . . . . . 31 Oct.

Bureaux de Téléphone, Main 5650 et 5651 ; quai Donaldson, Main 5658 ; quai Thomson, 5656.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd
Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.S.
101-n.

Dominion Line

VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE.

MONTREAL, QUEBEC A LIVERPOOL

"Kensington" . . . 5 Oct. 9 Nov.
"Southwark" . . . 12 Oct. 16 Nov.
"Canada" . . . 19 Oct.
"Ottawa" . . . 26 Oct.
"Dominion" . . . 2 Nov.

Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.

Le "CANADA" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soit dans le commerce canadien.

Le vapeur "OTTAWA" détient le record pour la traversée la plus rapide entre Montréal et Liverpool.

1ère classe, $50.00 ; 2ème classe, $37.50 et plus selon le vapeur.

SERVICE A BAS PRIX

Pour Liverpool, $40.00 et $42.50.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents locaux ou à L. J. RIVET, 5 Côte St-Lambert où à la

LIGNE DOMINION
17 RUE SAINT-SACREMENT,
MONTREAL. 44-n

Quebec Steamship Co'y. Ltd.

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

Quai au pied de l'Av. Papineau,

LUNDI, 7 OCTOBRE, A 4 HRS P. M.

ET DANS LA SUITE A TOUS LES 2 LUNDIS DURANT LA SAISON,

Laissant Québec le jour suivant à MIDI pour le BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après midi, le jour du départ.

Pour le fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J. C. BROCK & CO., Agents.

211 RUE DES COMMISSAIRES, EN VILLE. 30-n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre, Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

x"LA SAVOIE" . . . Oct. 3
x"LA PROVENCE" . . . Oct. 10
"LA GASCOGNE" (Sup.) Oct. 12
x"LA TOURAINE" . . . Oct. 17
x"LA LORRAINE" . . . Oct. 24
"LA BRETAGNE" (sup.) Oct. 26

x—Paquebots à deux hélices.

GENIN, TRUDEAU ET CIE., AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA, 1670 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 306-n

GASPE STEAMSHIP LINE

Le SS. GASPESIEN

Partira de Montréal (du bas de l'avenue Papineau),

MARDIS 1-15-30 OCTOBRE, à 1 hre p.m.

POUR LES PORTS DE LA GASPESIE

Excellent confort pour passagers. Aucun fret ne sera reçu après 11 hrs., a.m., le jour du départ.

Pour fret, passage etc. s'adresser à,
A. LEMIEUX, Agent,
409 Bâtisse du Board of Trade.
Tél. Main 85. 84-n.

DEPARTS FIXES

MANCHESTER LINERS Limited

CANADA A MANCHESTER.
DE MONTREAL.

S.S. x"Manchester Importer . 5 Oct.
S.S. x"Manchester Trader . . 19 Oct.
S.S. x"Manchester Shipper" . 2 Nov.

x—Pourvu d'appareils frigorifiques.

Quelques-uns des vapeurs ci-haut mentionnés peuvent accommoder un nombre limité de passagers de première classe.

FURNESS, WITHY & CO, LIMITED,
AGENTS - - - MONTREAL.
289-n

LA CIE DE NAVIGATION CANADIENNE DU ST-LAURENT, LTEE.

Ligne de Montréal à Québec

Vapeurs "IMPERIAL & COLONIAL" arrêtant à SOREL et à TROIS-RIVIERES. Départ de MONTREAL tous les jours (Dimanche excepté) à 5 heures P.M., arrivant à QUEBEC entre 7 et 8 heures A.M.

PRIX DE PASSAGE :

MONTREAL A QUEBEC . $3.00
MONTREAL A QUEBEC, (aller et retour) . . . $5.00
Excursions, un simple passage $3.00

BATEAUX SPACIEUX ET BONNES CABINES.

Du Vendredi au Lundi, prix "excursion"
Quai Bonsecours, à Montréal, Bureau, 70 Notre-Dame Est. Téléphone Bell M. 974. Quai Choulnard, à Québec.
85-n.

OTTAWA RIVER NAV. Co.

La ligne quotidienne de passagers entre Montréal et Ottawa est supprimée pour la saison.

R. W. SHEPHERD,
Gérant Général.

25 Septembre 1907.
146-n.

The BORROWERS AGENCY LIMITED

Chambres 206 et 207, Bâtisses de la "New-York Life" Insurance Co., Place d'Armes.

NEGOCIENT DES PRETS

pour les gens qui ont des meubles, Pianos, Chevaux, Voitures ou autres propriétés.

Une courte entrevue vous convaincra qu'il n'y a aucun faux rapport dans nos méthodes.



TEMPERATURE

Toronto, 3. — Probabilités pour aujourd'hui : Beau et un peu plus chaud.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier est passé à Montréal, hier, en route pour Québec, où il rencontrera, à leur arrivée, les honorables Fielding et Brodeur.

LES MINISTRES FEDERAUX

L'honorable Jacques Bureau, était à Montréal, hier.

—L'honorable R. Lemieux, sera à Ottawa, jusqu'à la fin de la semaine.

—Sir Frederick Borden, est parti pour Canning, N. E., d'où il reviendra à Ottawa avec sa famille.

LES MINISTRES PROVINCIAUX

L'honorable M. Gouin, était, hier matin, aux bureaux du gouvernement provincial. Le premier ministre est parti par le train de 2 heures, pour Québec.

—L'honorable M. Weir assistait, hier, à l'inauguration des travaux de la nouvelle prison de Montréal, à Bordeaux.

CONFERENCES

Le Prof. Bonet-Maury, de Paris, qui arrive du congrès religieux de Boston, doit commencer une série de conférences spéciales sur la liberté religieuse en France.

Ces conférences auront lieu au No 67 rue McTavish.

La première de ces conférences sera donnée demain.

A BUTTE CITY

Mort accidentelle de M. Evangéliste Côté, autrefois de St-Martin.

Une dépêche spéciale de Butte City, Montana, nous apprend qu'un de nos compatriotes, M. Evangéliste Côté, est mort, ces jours derniers, victime d'un pénible accident ; il a eu les deux jambes coupées.

M. Evangéliste Côté habitait autrefois le village de St-Martin, Co. Laval. Il fut attaché au bureau du greffier des Journaux de la Chambre, au Parlement de Québec, de 1892 à 1897.

C'était un homme bien connu et très estimé dans tout le comté de Laval. Il était âgé d'environ 50 ans. Il était le gendre de M. Alfred Bélanger, autrefois de Ste-Scholastique, et qui habite aujourd'hui Butte City, Mont.

LE PORT DE ST-JEAN

La compagnie Allan, mécontente, abandonnerait ce port pendant la saison d'hiver.

D'après une dépêche venue de St-Jean N.B., la compagnie Allan, mécontente de la partie du port qui lui a été consignée, et la trouvant défavorable pour son commerce, avait pris la détermination d'abandonner le port de St-Jean pendant la saison d'hiver.

Dans une lettre adressée à ses agents de St-Jean, la compagnie leur explique les raisons qui ont motivé cette décision, dont la principale est l'impossibilité presque absolue de faire un chargement de grains dans de bonnes conditions, les navires pouvant contenir de 50 à 100,000 boisseaux.

Dès que cette décision de la compagnie Allan lui fut communiquée, la commission du port de St-Jean nomma une commission pour examiner la question et au besoin la soumettre au ministre des Travaux Publics.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

DANGEREUX CARREFOUR

Alexandre Gratton, 30 ans, rue Montcalm, a été attaqué, hier après-midi, près de la rue Lagauchetière, par trois individus, qui lui auraient fait un mauvais parti, sans l'arrivée opportune de M. Gustave Miller, qui s'arma d'un bout de manche de fouet et assomma presque l'un des agresseurs. Les malfaiteurs, qui s'étaient emparé de la montre de M. Gratton, la laissèrent tomber à ses pieds et déguerpirent. Cet endroit est mal éclairé et l'on y constate souvent, l'absence des constables.

MONTANT D'AFFAIRES DOUBLE

Une augmentation de 100 pour cent dans notre département de provisions tel est notre record. La cause de cela est que nous vendons ce qu'il y a de mieux à des prix modérés.

CHS. M. ALEXANDER,
Tel. M., 903. 219 rue St-Jacques.
108-1-Dwii 1 ou 2

L'HON. L. P. BRODEUR

Les préparatifs pour feter son retour sont très actifs partout

NOUVELLES CONVOCATIONS

Le retour que l'on prépare à l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, sera une fête grandiose, et dès à présent les préparatifs permettent de pronostiquer un énorme succès. Un très grand nombre de citoyens de Montréal se préparent de profiter de l'excursion de dimanche prochain, à Saint-Hilaire. Tous les comtés du district de Montréal seront représentés, et les différentes délégations auront à leur tête les députés libéraux des divers comtés.

Nous recevons des détails de l'organisation aux différents endroits où passera l'hon. ministre.

A Québec, le conseil de la Chambre de Commerce de Québec, en séance spéciale, ce matin, a décidé de présenter aux honorables Messieurs Brodeur et Fielding, à leur arrivée ici vendredi soir, une adresse de bienvenue et de félicitations sur la conclusion du premier traité de commerce canadien, et sur le succès de leurs négociations avec le gouverrement français. La démonstration aura lieu sur la Terrasse Dufferin qui sera spécialement décorée pour la circonstance.

Le secrétaire de la Chambre de Commerce a expédié ce matin un marconigramme à bord du "Victorian" pour informer les honorables Messieurs Brodeur et Fielding de cette décision, et leur demanda s'ils sont prêts à accepter cette démonstration des hommes d'affaires de Québec.

Ainsi, à Trois-Rivières, les citoyens ont commencé à pavoiser leurs rues et à décorer les quais pour la réception de l'hon. M. Brodeur.

Il est maintenant entendu que le ministre de la Marine et des Pêcheries fera un arrêt dans la cité de LaViolette, et qu'il se rendra à l'hôtel de ville où le maire Tourigny lui présentera ses hommages au nom des trifluviens.

L'hon. M. Broseur sera ensuite conduit à bord du "Lady Grey."

Les rues par lesquelles passeront le ministre et sa suite, seront pavoisées et décorées avec tout le bon goût et toutes les ressources que peuvent déployer les citoyens de Trois-Rivières.

Dans Rouville, toutes les paroisses du comté de Rouville enverront des délégués à la réception de l'hon. M. Brodeur, à Saint-Hilaire, et plusieurs paroisses iront en délégation au devant de leur député, jusqu'à Sorel.

A Sorel, la population se prépare à faire une enthousiaste réception à l'hon. M. Brodeur, à son arrivée samedi soir.

Deux adresses seront présentées au ministre de la Marine et des Pêcheries : l'une au nom de la ville de Sorel, l'autre au nom des libéraux de Sorel et du comté de Richelieu.

M. Lanctôt, le populaire député du comté, est le président du comité de réception et M. le notaire Lafrenière, le secrétaire.

A Montréal

Les clubs continuent à s'organiser et l'on nous prie de publier aujourd'hui les convocations suivantes:

Club des Entrepreneurs Libéraux

A une assemblée de ce club tenue à 11 heures, hier matin, dans la salle du club, No 90 rue St-Jacques, sous la présidence de M. L. A. Amiot, sur motion de M. J. B. Martineau, secondée par M. A. C. St-Amour, il a été résolu que les membres du club assistent à la démonstration en l'honneur de M. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries, à l'occasion de son retour d'Europe, où, en compagnie de son collègue, l'hon. M. Fielding, il a conclu un traité des plus avantageux pour le Canada et la France.

Club Letellier

Les membres du Club Letellier sont instamment priés de se réunir, à St-Hilaire, dimanche prochain, pour rendre un tribut d'estime et de reconnaissance au ministre de la Marine et des Pêcheries, qui, au cours de son voyage en Europe, a rendu à son pays des services signalés.

L'hon. L. P. Brodeur a bien mérité de ses concitoyens.

Un convoi spécial quittera la gare Bonaventure à 1.30 heure p.m.

RODOLPHE LATULIPPE.

Club Libéral de la Division Ste-Marie.

Tous les membres du club sont spécialement invités à se réunir à la salle, gracieusement prêtée par M. E. N. Cusson, 143 rue Ontario-Est, à 8 heures p.m., en vue de la réception à l'hon. L. P. Brodeur. Leurs amis sont également invités.

EDOUARD BIRON, N.P.,
Président.

Club Mercier

A huit heures, ce soir, à la salle Larivière, 5 rue Dufresne, grande réunion des membres du club et des citoyens de la paroisse St-Vincent de Paul qui désirent prendre part à la manifestation en l'honneur de l'hon. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries. Par ordre.

AUG. CHAUREST,
Secrétaire.

Les excursions

Pour l'information de nos lecteurs, nous répétons ce que nous disions, hier, à ce sujet.

Un train spécial conduira à Saint-Hilaire, dimanche, les Montréalais désireux de prendre part à cette démonstration. Ce train partira de Montréal à une heure et demie et reviendra à Montréal pour neuf heures du soir.

Les excursionnistes seront à St-Hilaire pour l'arrivée de M. Brodeur.

Il a été retenu un nombre de wagons suffisant pour accommoder 2000 personnes. Le prix de l'excursion est de 25 cents et il y a déjà plus de 600 billets vendus. Il y aura également des excursions de St-Hyacinthe, St-Jean et des autres points intermédiaires. Ces excursions seront toutes à prix réduits.

Le programme officiel du parcours que nous publiions hier n'a pas subi d'altération.

CHAMBRE DE COMMERCE

Conférence de M. A. V. Roy, sur la Tunisie.

La Chambre de Commerce du district de Montréal, s'est réunie, hier au soir, à 8 heures, en assemblée générale mensuelle, à son siège social, 76 rue Saint-Gabriel.

A la suite des remarques suggérées dernièrement, par le juge Loranger, au sujet de l'organisation de tribunaux d'arbitrage, composés de juristes et de commerçants, la Chambre de Commerce, qui s'est déjà occupée de cette question en 1898 et 1901, charge le comité de législation de lui faire un rapport pour l'une des prochaines séances.

M. Parizeau, en raison des annexions continuelles à la ville de Montréal, des communes avoisinantes, propose que la Chambre nomme un comité pour étudier un plan de cadastre, destiné à être soumis aux autorités compétentes. La proposition est référée au conseil.

MM. E. O. Barthe, Geo. Giroux, J. Barette, M. R. de Meslé, H. A. Blagdon, A. Labelle, A. M. Lafrenière et Gustave Gravel, directeur-gérant de la Corona Rubber Co., sont admis ensuite, comme membres de la Chambre de Commerce.

L'ordre du jour comprenant une importante conférence, toutes les autres matières sont ajournées à la prochaine réunion.

M. A. V. Roy, deuxième vice-président, donne alors communication à la Chambre, d'une très longue et intéressante conférence, sur la Tunisie, son peuple, ses coutumes et ses mœurs, son commerce, sa culture, l'importance de ses forêts et de ses mines, les revenus qu'elle tire de la pêche, etc.

M. A. V. Roy, qui a fait dans ce pays, un premier voyage, il y a dix ans et un second, au cours de cette année, en compagnie du directeur de la voie ferrée de Bône à Guelma, constate les immenses progrès accomplis depuis l'établissement du protectorat français.

La Tunisie tend de jour en jour à prendre une place de plus en plus importante parmi les pays commerciaux et agricoles du monde, et la création de nouvelles relations commerciales entre le Canada et la France lui fait entrevoir pour notre pays, la possibilité de nouer dans un avenir prochain, de véritables liens commerciaux avec la Tunisie.

Cette conférence était agrémentée de nombreuses et très intéressantes projections électriques.

LE MARCHE BONSECOURS

A la réunion de la Commission des Marchés, hier après-midi, lecture a été donnée d'une lettre du surintendu département, M. Biron, recommandant l'expropriation en vue de l'agrandissement du Marché Bonsecours, du pâté d'immeubles borné au nord, par la rue LeRoyer, au sud, par la rue Saint-Paul, à l'ouest, par la Place Jacques-Cartier, à l'est, par la rue Claude.

Les jours de marché, environ 500 bouchers, une bonne partie de 2,000 épiciers de Montréal, près de 1,000 jardiniers, des milliers de citoyens, se rendent au marché Bonsecours pour s'approvisionner.

Il n'est pas étonnant que devant une affluence aussi considérable, la place du marché Bonsecours soit devenue trop petite pour répondre aux besoins toujours croissants de notre population.

Un inconvénient assez considérable, se fait sentir dans cet encombrement, fait observer le surintendant Biron, c'est que les employés du département éprouvent beaucoup de difficultés à percevoir les droits de marché, et que malgré tout, le zèle possible apporté par eux dans l'exercice de leurs fonctions, il arrive assez souvent qu'un certain nombre échappent sans payer ce qui constitue une perte pour la Ville.

Le surintendant propose donc de construire de nouvelles remises sur l'emplacement occupé présentement, par ce pâté d'immeubles, dont il recommande l'expropriation. Il recommande que les estimés du coût de cette expropriation soient faits par des experts.

Après une courte discussion, la commission a référé le rapport au conseil.

L'échevin Labrecque est d'opinion que l'on pourrait prévenir cette onéreuse expropriation en utilisant les jours de marché le Champ-de-Mars, qui pourrait être loué du gouvernement dont il est la propriété.

Le surintendant Biron n'a pas confiance en l'efficacité de ce projet.

M. L. H. PAINCHAUD

Condamné à $20 d'amende et les frais.

M. L. H. Painchaud, de la rue Sherbrooke, qui a été mis en état d'arrestation pour voies de fait, contre M. Raoul Maurice, facteur, il y a déjà quelques semaines, a subi son procès devant le juge Choquette, qui l'a condamné à une amende de $20.00, plus les frais ou un mois de prison.

Le département des postes doit, en outre, prendre incessamment une poursuite en dommages devant les tribunaux civils, contre M. Painchaud.

L'hon. M. Lemieux est bien décidé à faire un exemple dans cette cause, et à protéger les facteurs contre ceux qui tenteraient de les maltraiter.

BATAILLE D'ECHEVINS

Le président de la commission de police voit des conspirateurs autour de lui

UNE LETTRE SEVERE

Malgré les vives protestations de l'échevin Gallery, on se hâte de la jeter au panier

L'échevin Gallery a engagé une rude joûte oratoire, hier après-midi, avec ses collègues de la commission de police.

Contre le nombre pas de résistance .....L'échevin Gallery en a cependant imposé, comme il convenait; le résultat a été que l'on s'est de part et d'autre fort malmené ; on s'est dit des choses que l'on pensait depuis longtemps.

Cette intéressante petite tempête a été soulevée par une lettre en quelque sorte anonyme—portant une signature mais point d'adresse—adressée à chacun des membres de la commission et comportant des insinuations très graves sous forme de questions.

Nous produisons pour la légitime curiosité de nos lecteurs cette lettre que la commission de police, après une violente discussion, a résolu de jeter au panier.

La lettre en question se lit ainsi:

Montréal, 2 octobre 1907,
Monsieur,

Depuis quelque temps j'ai relevé dans la presse de la ville un certain nombre de plaintes touchant la violation de la loi des licences.

Le public sait que cela est vrai également qu'il est du devoir de la police de dénoncer les infractions à la loi.

Pourquoi n'est-ce pas fait ?

La loi est-elle lettre morte?

Le "Standard" du 6 juillet, parlant de l'action judiciaire exercée contre des maisons publiques, dit: "Cependant que 114 ont été l'objet d'une condamnation l'année passée, il y en a eu moins de 30 dans les premiers six mois de cette année; et que des établissements bien connus de la police n'avaient jamais été l'objet d'une descente.

Existe-t-il une protection pour le vice aussi?

Est-il vrai que des hommes occupant actuellement de hautes situations dans la force ont été plus d'une fois congédiés ou suspendus pour ivresse ?

Qu'il est obligatoire — ainsi qu'il est dit dans le "Standard" et le "Herald" du 12 septembre—de payer pour être admis ou promu dans la force ?

La police de Montréal est-elle organisée suivant le système corrompu américain ?

Espérant que vous prendrez ces remarques en considération,

Je demeure,

JAMES REGINALD.

L'échevin Gallery a proposé que cette lettre fût laissée sur la table jusqu'à la prochaine réunion de la commission; qu'à cette réunion les numéros des journaux dont il était fait mention dans la lettre fussent produits; et que le chef Campeau fût chargé de faire un rapport sur l'exactitude des chiffres relatifs aux maisons publiques.

En amendement, l'échevin M. Martin a proposé que la lettre fût jetée au panier, attendu qu'elle constituait une insulte pour la commission, que le signataire n'avait pas donné son adresse et que la commission ne pouvait communiquer avec lui.

Cette proposition a été adoptée, l'échevin Gallery seul étant dissident.

Le président de la commission, l'échevin Proulx, a déclaré nettement, que quelque membre de la commission conspirait; que les renseignements contenus dans la lettre anonyme — elle n'était autre chose, à son avis— avaient été receuillis par quelqu'un qui avait accès aux régistres du département; il consentait à subir l'attaque, mais de face et non par derrière.

La lettre insinuait clairement que la commission se constituait la protectrice du vice.

L'échevin Gallery déclara que cette lettre devait être prise en considération; le signataire exigeait justement des explications à la suite des déclarations positives de deux journaux ; il était nécessaire de tirer ces accusations au clair une fois pour toutes.

Des chiffres étaient cités qui demandaient d'être vérifiés.

Ignorer ces accusations équivalait l'admission de leur véracité.

L'échevin Proulx répéta qu'il y avait un matou noir dans la commission.

Lecture fut ensuite donnée d'une lettre de l'exécutif de la grande loge de l'ordre des bons Templiers recommandant au conseil municipal de donner des instructions à la police de dénoncer les propriétaires des buvettes ouvertes le dimanche et aux heures prohibées.

Le chef Campeau a fait une importante déclaration à la suite de la lecture de cette communication:

"La loi des licences est conçue de telle manière, dit-il que quelque pourrait être le nombre des agents de police, il serait impossible de supprimer la vente de boissons alcooliques le dimanche.

L'échevin Proulx avait fait remarquer en effet que cet état de choses était dû à la modicité de l'effectif policier.

PATES ALIMENTAIRES
VERMICELLE & MACARONI
BLANC et FILS
VALENCE SUR RHONE (FRANCE)
Distributeurs Généraux:
LAPORTE, MARTIN & Cie, Ltée Montréal
156-1-D-wii,

L'ECLAIRAGE DEFECTUEUX

L'échevin Gallery signale des lampes électriques éclairant moins que d'autres. — On prétend que les anciennes lampes étaient supérieures aux nouvelles.

A la réunion de la commission des Incendies et de l'Eclairage hier après-midi, l'échevin Gallery a posé au surintendant Parent une couple de questions intéressantes touchant l'éclairage des rues.

M. Gallery a voulu savoir surtout si l'énergie électrique était distribuée d'une façon égale dans les différentes parties de la ville, c'est-à-dire si toutes les lampes avaient une force lumineuse égale.

Le surintendant Parent a déclaré qu'il existait 30 circuits à distribution égale.

L'échevin Gallery a prétendu que les lampes électriques actuelles donnaient beaucoup moins de lumière que les anciennes existant avant le présent contrat.

L'énergie lumineuse était la même cependant à cette époque que présentement. Il faut attribuer la plus faible distribution de lumière au nouveau modèle de lampes.

Chose étonnante, ajoute l'échevin Gallery, toutes les municipalités de Montréal ont un meilleur éclairage que la ville de Montréal.

M. Gallery a signalé certaines lampes de la place Chaboillez qui donnaient moins de lumière qu'en d'autres quartiers. Le surintendant Parent examinera ces lampes et fera rapport.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Une fillette renversée rue Ste-Catherine-Ouest.

Des témoins oculaires d'un accident d'automobile diffèrent d'opinion sur les responsabilités des personnes mises en cause. L'accident aurait eu lieu à l'angle des rues Ste-Catherine et Carré Phillips, hier. M. J. A. Clifford, 916 rue Esplanade, qui était posté près de là dit qu'il vit un automobile s'avancer à une allure immodérée à un endroit, près de la rue Union, où, à ce moment, deux fillettes traversaient la rue. Une des fillettes fut écrasée ; l'autre échappa à un grand danger. Les enfants furent transportées chez le docteur McDonald, au-dessus du magasin de MM. Morgan et Cie. M. Kenneth P. Dawes, propriétaire de l'automobile, se mit aussitôt en communication avec son médecin de famille, le docteur Aubrey Mussen, rue Crescent, qui donna ses soins à l'enfant, M. Dawes dit que certains témoins de cette affaire se sont plûs à exagérer les faits, tandis que les témoins affirment que M. Dawes est dans son tort.

JOLI MENAGE

Le mari est une brute et la femme une alcoolique.

Mary Cliff était transportée ces jours derniers en cour du recorder, par trois constables pour rendre témoignage contre son mari qui lui avait, disait-elle, fracturé une jambe. Le capitaine Landriault était un des trois policiers portant la malade de la place Jacques-Cartier, jusque dans l'enceinte de la Cour. Hier, les services du capitaine Landriault étaient de nouveau requis, car Mary depuis que son mari fut condamné à trois mois de prison pour sévices, s'est livrée à l'alcool pour calmer ses nerfs. Hier matin, après s'être enivrée, elle se traina à l'aide d'une chaise jusqu'à la porte extérieure de son domicile et manifesta l'intention d'occire tous les voisins. Elle était armée. Les constables eurent beaucoup de peine à la maîtriser. Elle a été condamnée à deux mois de prison. Les médecins de la prison ont été aussitôt appelés pour lui donner les soins que requiert son état qui est assez sérieux. En effet, en tombant, Mary Cliff s'est démis de nouveau la jambe que son mari lui fracturait dernièrement, à coups de pieds.

LA TAXE D'EAU

Une proposition sera faite au conseil à l'effet de la réduire de 7 1-2 à 5 pour cent.

A l'assemblée du Conseil, lundi, l'échevin Giroux proposera la réduction de la taxe d'eau sur les résidences de 7 1-2 pour cent par année à 5 0-0, ainsi que l'exemption complète de la taxe pour les hôpitaux.

La réduction projetée, causera une diminution équivalente à $159,000, l'échevin Payette, qui appuyera l'échevin Giroux, amplement compensée mais cette diminution sera, suivant par les taxes additionnelles.

PETITES NOUVELLES

M. Germain Beaulieu, de St-Jérome, a acheté, hier, quatre chevaux qui ont été très admirés dans les écuries de l'hôtel "Majestic." M. Beaulieu a payé $3,000. pour ces superbes spécimens de la race chevaline, importés tout récemment.

Dans le mois de septembre, il y a eu 110 alarmes d'incendies. Sur ce nombre il n'y a eu que 55 incendies.

James Doyle qui dirige le renflouement de la barque "Germaine," tombait, hier, dans une cave de M. Desmarais et s'infligeait des blessures qui le défigureront pour la vie.

Daniel Glass, qui s'évadait de la prison de St-Jean P.Q. l'année dernière, et qui fut capturé à Washington, D.C., puis extradé, a été condamné à cinq ans aux travaux forcés.

FRAPPE PAR UN BOULON

Alexandre Falardeau, 35 ans, 10 rue des Manufactures, a été frappé au front par un boulon de fer qui s'échappa d'une immense bouilloire en voie de construction. Falardeau est très faible à l'hôpital Notre-Dame.

L'ECLAIRAGE DES RUES

La commission de l'éclairage demande des instructions au conseil

Le contrat expirant le 31 décembre 1908, doit-il être renouvelé ?

A la réunion de la commission des Incendies et de l'Eclairage, hier après-midi, l'échevin Lavallée a attiré l'attention de ses collègues sur le fait que le contrat entre la Ville et la Royal Electric Company, ou plutôt avec la M. L. H. and P. Co., pour l'éclairage des rues à l'électricité, expirait le 31 décembre 1908.

Il a déclaré qu'en vue de ce fait, il était temps que la commission agisse Quelle était l'opinion du président, l'échevin Gates?

L'échevin Gates déclara qu'il avait fait de son mieux pour obtenir un nouveau contrat pour l'éclairage, il y a six ou huit mois,

Echevin Lavallée — Je suis heureux de vous entendre dire que vous avez fait de votre mieux. Mais ne croyez-vous pas qu'il est temps que nous essayions encore.

C'est une très importante question, et il est nécessaire qu'elle soit résolue d'une manière ou d'une autre.

Le président — Présentement, les ingénieurs font des expériences en vue de savoir s'il n'est pas possible de produire à notre incinérateur, l'énergie nécessaire à l'éclairage des rues.

Nous ne devons pas dépenser la somme d'argent nécessitée par ces expériences, sans résultat.

Ne serait-il pas préférable d'attendrr pour agir, que nous recevions le rapport des ingénieurs.

—M. Parent, (surintendant de l'éclairage) — Je crois què le rapport sera terminé dans une semaine ou deux, mais je crois savoir qu'il concluera à l'impossibilité de produire l'énergie nécessaire à l'éclairage de nos rues.

Le président — C'est possible, mais on sera en état d'en alimenter quelques-unes, et nous devons faire quelque chose en ce sens, et non pas dépenser en enquêtes inutiles tout l'argent que nous avons.

En plus, je comprends que l'échevin Lévesque va présenter une motion au conseil, à l'effet que la ville demande des soumissions pour l'électricité.

Echevin Lavallée — Je ne crois pas que nous devrions laisser un étranger à ce comité prendre l'avance dans cette question.

Nous devrions connaître les besoins de notre département.

Echevin Mercier. — Nous pourrions faire un rapport au conseil sur la question.

Le président. — Que suggérez-vous?

Echevin Mercier. — Appeler l'attention sur les faits rapportés par le surintendant de l'éclairage.

Echevin Lavallée. — Que préconisez-vous M. le président ?

Le président. — Je suis favorable à un contrat.

Echevin Lavallée. — Dans quelles conditions ?

Le président. — Dans les meilleures conditions possibles.

Echevin Lavallée. — Je crois que nous devrions faire un rapport au conseil immédiatement, déclarant que le contrat pour l'éclairage de nos lampes électriques expire le dernier jour de l'année prochaine et demandant si nous devons prendre des mesures pour renouveler le contrat au prix actuel de $60 par lampe ou si nous devons essayer d'obtenir des taux moins onéreux, ou encore demander des soumissions.

Echevin Mercier. — Ou si le conseil est d'opinion que nous devrions payer un prix plus élevé ; nous pourrions essayer de faire un arrangement en ce sens. Nous pourrions ne point réussir, mais essayer tout de même.

Echevin Lavallée. — Croyez-vous opportun de faire un rapport tel que je l'ai suggéré, M. le président.

Echevin Yates. — Je n'ai point d'objection.

L'échevin Lavallée proposa alors une résolution à l'effet que l'attention du conseil fût attirée sur le fait que le contrat de l'éclairage des rues à l'électricité expirait le 31 décembre 1908, et que des instructions fussent demandées relativement aux mesures qui devront être prises à ce sujet, à savoir si le contrat devait être renouvelé et dans quelles conditions ou si des soumissions doivent être demandées.

La résolution a été adoptée.

Le chef Benoit a demandé un crédit de $15,000 pour l'achat de 15 chevaux et de fourrage.

Rapport sera fait au conseil.

Il y a quelque temps, à la suite de nombreuses plaintes déposées par des citoyens sur les mauvaises odeurs provenant du gaz. M. Parent avait été requis de s'enquérir de la qualité du gaz fourni à la population.

M. Parent a fait rapport hier, que la qualité du gaz répondait aux exigences du gouvernement.

En des cas, il a constaté un huitième de la quantité de souffre permise par le gouvernement.

EXPOSITION DE JAMESTOWN

Bas prix et différentes routes via les lignes du "New York Central."

A PROPOS DE BEURRE

On nous prie d'attirer l'attention des inspecteurs de l'industrie laitière, dans notre province, sur le fait que le beurre en pièces ne pèse souvent pas le poids.

Une inspection mieux suivie et plus sérieuse forcerait, nous assure-t-on, les propriétaires de beurreries à donner le poids au beurre qu'ils mettent et vendent en morceaux.

NAISSANCE

TASSE — A Hull, le 30 septembre 1907, au No. 132 de la rue Wellington, l'épouse du docteur R. Tassé, une fille, baptisée Marie-Adélima-Evelyn.

Parrain et marraine M. et Mme Albert Campeau, oncle et tante de l'enfant.
156-1-D.

DECES

FORTIER — Le 30 septembre 1907, à l'âge de 45 ans et 6 mois, Joseph-Alphonse Fortier, épicier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 149 rue Dufresne, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul de Montréal, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 155-2-D.

OU LUNCHER?
Café Kraussmn, 80 St-Jacques
Bières en fûts et en bouteilles Würzburger, Hofbrau, Pilsner et Kuimbacher. Lunch de 12 à 8 h. p.m., à la carte jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à diner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. 108-D-e.

Dr J. C. A. CENDREAU,
Tél. Bell Main 7818.—62 Boulevard St-Laurent
CHIRURGIEN-DENTISTE, MONTREAL
2va-d-e.

TELEPHONE MAIN 2111
LOUIS DUHAMEL
TAILLEUR ET IMPORTATEUR
(Autrefois 56 St-Jacques)
12 et 14 RUE WINDSOR
HOTEL QUEEN'S MONTREAL
71-D-e.

Nos dents sont belles, naturelles, garanties, — Institut Dentaire Franco-Américain (incorporé), 162 rue Saint-Denis, Montréal
284-ena-j-e-b-d-e.

MAISON FONDEE EN 1866
LA CIE J. A.
LANGLAIS & FILS
LIBRAIRES-EDITEURS
IMPORTATEURS
Gros et Détail
QUEBEC
Papeterie, Imprimerie, Reliure
SPECIALITES :
Articles de Bureaux
Fournitures d'Ecoles
Livres de Prières, etc.
Correspondance sollicitée.
Demandez nos catalogues.
90-j-e-n-d

A MAISONNEUVE

Le conseil décide d'éclairer ses rues. — Le bureau de poste local.

Le conseil municipal de Maisonneuve a siégé, hier soir, sous la présidence du maire Bleau. Les demandes pour des lumières à arc ont plu hier soir; le conseil a accordé les nécessaires.

M. Harvey a été nommé ingénieur de la pompe à incendie.

La "Montreal Light, Heat & Power" a envoyé une lettre annonçant qu'elle fournira la lumière au poste No. 2, sans charger, comme elle est obligée par contrat.

M. Michaud a demandé et obtenu qu'une délégation soit envoyée auprès de M. A. Verville, député de Maisonneuve, afin de lui confier la question d'un édifice des postes à Maisonneuve. C'est M. Verville qui aurait dû présenter la récente délégation à l'hon. M. Lemieux, mais il était alors à Winnipeg, et il n'est que juste, dit M. Michaud que nous nous rendions auprès de notre député.

Le conseil adopte une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de M. Richer, ancien échevin, et en signe de deuil, le conseil ajourne.

AUX RUINES DU PONT DE QUEBEC

Excursion scientifique samedi soir, sous le patronage des ingénieurs et architectes et des étudiants des universités de Montréal.

Samedi prochain, il y aura une excursion scientifique aux ruines du pont de Québec, sous le patronage des ingénieurs et des architectes de Montréal. Avec le concours des étudiants des universités Laval et McGill et de l'école Polytechnique.

Le train excursion partira de la gare Bonaventure à 7.25 a.m.

Les billets sont à $2.30 aller et retour bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Les excursionnistes seront reçus par l'ingénieur Olgate, président de la commission d'enquête sur le désastre du pont.

L'excursion se fait par le chemin de l'Intercolonial et tout le public est invité à y prendre part. 156-1-e

LA FANFARE DE LA POLICE

Il est fortement question de faire revivre la fanfare de la police. Un citoyen offre $300 pour encourager le mouvement. D'autres citoyens seraient disposés à contribuer généreusement à mettre Montréal sur le pied des villes américaines, telles que Washington, New-York, Boston, Salem etc., dont les fanfares municipales sont universellement connues et appréciées.

LIQUEURS SUPERFINES
MARIE BRIZARD & ROGER
DE BORDEAUX.
Maison Fondée en 1755
LAW YOUNG & CO., Marchands Généraux, Montréal
42-j-n-d-wii-1-2.

MARTHA 10 CTS
62-am-j-s-n-d-wii